



les études du CNC
mars 2022

La production
cinématographique
en 2021

La production cinématographique en 2021

Bilan statistique des films agréés en 2021

Mars 2022

Cette étude a été réalisée conjointement par la Direction du cinéma et la Direction des études, des statistiques et de la prospective



Centre national du cinéma et de l'image animée
291 boulevard Raspail 75675 Paris Cedex 14
Tél : 01.44.34.38.26
www.cnc.fr
ISSN : 1951-476X

Jérôme Tyl, Jean-Pierre Guerrieri, Nicole Canetti, Sophie Jardillier

Sommaire

Méthodologie	5
Chiffres-clés	6
Synthèse	7
I. Les films produits en 2021	9
A. Le nombre de films produits	9
B. Le devis des films d’initiative française	10
a. Investissements sur les films d’initiative française.....	10
b. Devis moyen et devis médian des films d’initiative française.....	11
c. Répartition des films d’initiative française selon le devis	12
d. Répartition des investissements selon le devis des films d’initiative française	13
C. Les coproductions internationales	14
a. Les coproductions à majorité française	15
b. Les coproductions à majorité étrangère.....	16
c. Les coproductions financières bilatérales à majorité étrangère	17
d. Les coproductions dans le cadre de la Convention européenne	18
D. Les premiers et les deuxièmes films	18
a. Les premiers films	19
b. Les deuxièmes films	20
E. Films d’animation et films documentaires	20
a. Les films documentaires.....	21
b. Les films d’animation	22
II. Le financement des films produits	23
A. Les investissements sur les films agréés	23
B. Le financement des films d’initiative française	23
C. Le financement des films minoritaires français	26
D. Les financements par les diffuseurs (payants et gratuits)	27
E. Les préachats des diffuseurs payants	29
a. Les préachats de Canal+.....	32
b. Les préachats de Ciné+.....	34
c. Les préachats d’OCS (Orange cinéma séries)	35
F. Les investissements des chaînes en clair	37
a. Les investissements des chaînes publiques en clair	40
b. Les investissements des chaînes privées en clair	42
c. Les investissements de TF1	43
d. Les investissements de M6	43
e. Les investissements de France 2 et France 3	44
f. Les investissements d’Arte France	45
g. Les investissements des chaînes de la TNT gratuite (hors chaînes historiques)	46
G. Les films sans financement de diffuseur	47
H. L’intervention des SOFICA	49
I. Le financement des films par les mandats d’exploitation	50
a. Les mandats groupés	51
b. Les mandats de distribution en salles.....	52
c. Les mandats vidéo	53
d. Les mandats étrangers	53
J. Les investissements de soutien financier (aide automatique)	54
a. Le soutien automatique mobilisé dans l’année	54
b. Le soutien automatique mobilisé sur les films agréés	54
K. Les films bénéficiaires de l’avance sur recettes	55
a. L’avance sur recettes avant réalisation.....	55
b. L’avance sur recettes après réalisation	55
L. Le crédit d’impôt	56

M. Les aides publiques des collectivités territoriales	57
III. Tournage, production et postproduction.....	59
A. Les principaux producteurs de films	59
B. Durée de tournage	59
C. Postproduction	60
ANNEXES.....	61

Méthodologie

Ce bilan statistique porte sur la production de films français ayant reçu l'agrément du CNC en 2021.

● Apparaissent dans ces résultats les films ayant reçu l'agrément des investissements et les films ayant reçu l'agrément de production quand l'agrément des investissements n'était pas requis. Il s'agit de films ne faisant appel à aucun financement encadré, à savoir l'avance sur recettes avant réalisation, un apport d'une chaîne de télévision en clair, le soutien d'une SOFICA, une coproduction internationale ou le bénéficiaire du crédit d'impôt.

Le périmètre retenu et l'effet calendaire explique les différences éventuelles entre les déclarations annuelles d'investissement des diffuseurs ou des SOFICA dans des projets de films et ce bilan des films agréés.

● Sont exclus de cette analyse :

- les films financés par un producteur français mais ne pouvant être qualifiés d'œuvres européennes (films soutenus par le fonds Sud, l'aide aux films en langue étrangère, l'aide aux cinémas du monde,...).
- les films qui ne font appel à aucun financement encadré ni au soutien financier de l'État, et dont la production n'est pas terminée.

En 2019, l'agrément a été retiré à cinq films (*Forte* de Katia Lewkowicz, *Pinocchio* de Matteo Garrone, *Brutus Vs César* de Kheiron, *Bronx* d'Olivier Marchal et *Madame Claude* de Sylvie Verheyde), dont quatre d'initiative française, pour un devis total de 41,93 M€, en raison de l'annulation de leur sortie en salles au profit d'une exploitation en vidéo à la demande par abonnement. Ils sont néanmoins comptabilisés comme agréés en 2019 dans cette étude.

Deux films agréés en 2020 mais dont les tournages n'ont pas commencé ou ont été interrompus (*Euréka* de Lisandro Alonso et *Le Mystère Goya* de José Luis López Linares) ont reçu un nouvel agrément des investissements en 2021 avec de nouvelles sociétés de production déléguées. Ils ont été retirés du périmètre 2020 et intégrés dans le périmètre 2021.

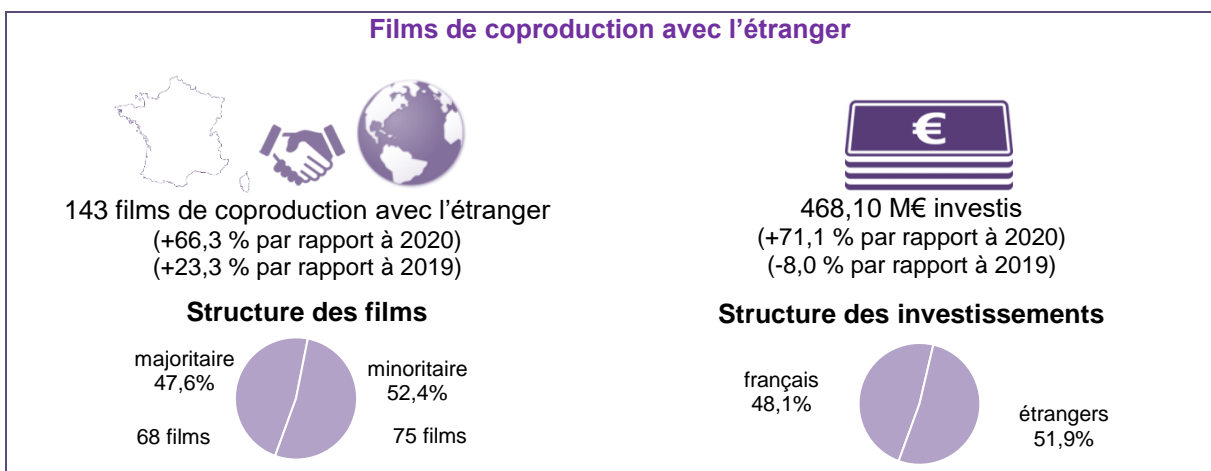
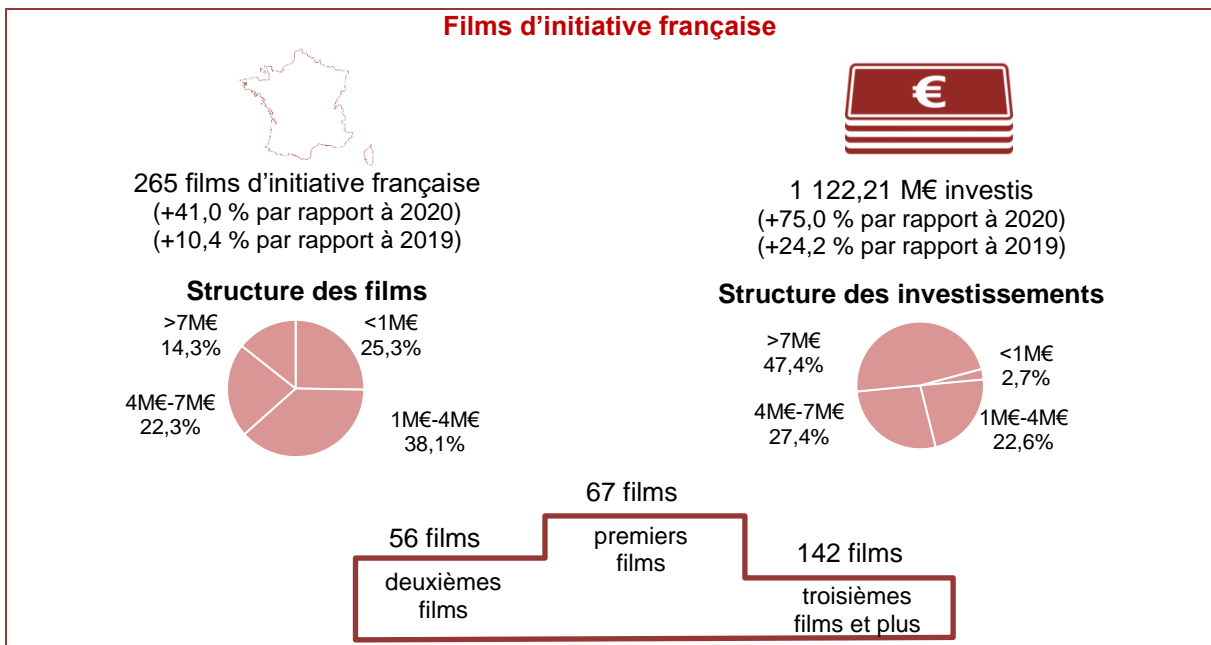
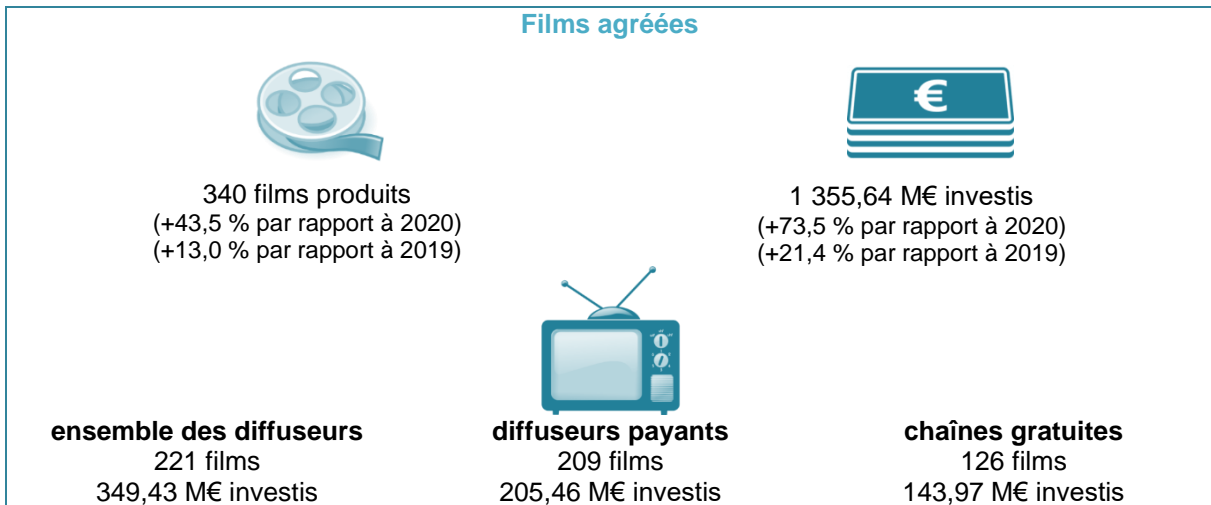
	nombre de films			investissements totaux (M€)			investissements français (M€)			investissements étrangers (M€)		
	FIF ¹	FME ²	total	FIF ¹	FME ²	total	FIF ¹	FME ²	total	FIF ¹	FME ²	total
2012	209	70	279	1 065,68	276,65	1 342,33	966,95	58,63	1 025,58	98,73	218,02	316,75
2013	208	61	269	1 019,22	234,72	1 253,95	931,50	50,67	982,17	87,72	184,05	271,78
2014	203	55	258	799,18	194,95	994,13	753,24	44,20	797,44	45,94	150,75	196,69
2015	234	66	300	1 023,79	200,38	1 224,17	923,72	46,46	970,17	100,07	153,92	254,00
2016	221	62	283	1 208,79	179,72	1 388,50	1 123,77	40,79	1 164,56	85,02	138,93	223,95
2017	222	78	300	1 088,88	239,01	1 327,89	1 034,32	53,22	1 087,54	54,56	185,79	240,35
2018	237	63	300	956,91	168,64	1 125,55	890,52	36,13	926,65	66,39	132,51	198,90
2019	240	61	301	903,43	213,19	1 116,62	820,92	39,13	860,05	82,51	174,06	256,57
2020	188	49	237	641,27	140,25	781,52	604,87	24,88	629,75	36,40	115,37	151,77
2021	265	75	340	1 122,21	233,44	1 355,64	1 070,13	42,66	1 112,79	52,08	190,78	242,85

¹Films d'initiative française, films dont le financement est 100 % ou majoritairement français.

²Films à majorité étrangère.

Source : CNC.

Chiffres-clés



Synthèse

Rattrapage de la production cinématographique française en 2021

La crise sanitaire a eu de profondes conséquences sur la production cinématographique française en 2020 avec la suspension des tournages et les contraintes de déplacement à l'international. La mise en place du fonds assurantiel pour les tournages a permis une reprise rapide de ces derniers mais les déplacements à l'étranger sont toujours, en 2021, soumis à de nombreuses contraintes.

En 2021, le nombre de films agréés repart fortement à la hausse et atteint le niveau record de 340 films, en augmentation de 43,5 % par rapport à 2020 et de 13,0 % par rapport à 2019, précédent record (301 films). La production de films d'initiative française atteint également un plus haut niveau historique à 265 films (+41,0 % par rapport à 2020 et +10,4 % par rapport à 2019). Les premiers et deuxièmes films représentent 46,4 % des films d'initiative française en 2021.

143 coproductions internationales avec 45 pays différents

Alors que les déplacements à l'étranger des équipes de tournages de films français avaient été fortement restreints en 2020 en raison de la crise sanitaire, le nombre de coproductions internationales repart à la hausse en 2021 et atteint le niveau record de 143 films, soit une augmentation de 66,3 % par rapport à 2020 et de 23,3 % par rapport à 2019. Au global, les coproductions internationales représentent 42,1 % des films agréés. Ces films ont été coproduits avec 45 pays différents, soit une diversité de territoires aussi étendue que les années précédentes.

Rebond des investissements dans la production cinématographique

En 2021, 1 355,6 M€ sont investis dans la production de films agréés (+73,5 % par rapport à 2020, +21,4 % par rapport à 2019), soit le plus haut niveau depuis 2016. Les investissements dans la production des films d'initiative française progressent de 478,5 M€, soit +75,0 % (+24,2 % par rapport à 2019) et s'établissent à 1 122,2 M€ en 2021.

Une production 2021 marquée par la hausse du nombre de films entre 1 M€ et 4 M€ et entre 4 M€ et 7 M€

La production 2021 de films d'initiative française est marquée par la forte hausse du nombre de films d'initiative française dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ : +44 films par rapport à 2020 pour un volume de 101 films en 2021 (+77,2 %), soit le plus haut niveau depuis 1994, année de début du suivi statistique par tranche de devis. De la même manière, avec 59 films agréés, la production de films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ atteint son plus haut niveau historique (+59,5 % par rapport à 2020). A l'inverse, la production de films à petit devis (moins de 1 M€) recule d'un titre à 67 films, contre une moyenne de 63 films sur la décennie. Enfin, 38 films dont le devis est supérieur ou égal à 7 M€ ont été agréés en 2021, soit 12 films de plus qu'en 2020 mais seulement deux de plus qu'en 2019. Quatre films agréés en 2021 présentent un devis supérieur à 30 M€ (aucun en 2020).

Hausse du devis moyen à 4,2 M€

Après quatre années de baisse, le devis moyen des films d'initiative française s'élève à 4,23 M€ en 2021, contre 3,41 M€ en 2020 (+24,1 %). Il reste toutefois inférieur au niveau observé au début de la décennie. En 2021, le devis médian progresse également de 29,5 % à 3,03 M€ en 2021.

Une production diversifiée de documentaires et d'animation

La production de films documentaires reste dynamique en 2021 avec 44 films d'initiative française (quatre films de moins qu'en 2020), pour un devis moyen en hausse de 7,5 % à

609,7 K€. Parallèlement, sept films d'animation d'initiative française sont agréés en 2021 (comme en 2020) pour un devis moyen de 7,44 M€ (+7,8 % par rapport à 2020).

Hausse des investissements des diffuseurs

Les investissements des diffuseurs dans les films agréés repartent à la hausse en 2021 et progressent de 70,1 % à 349,43 M€ (plus haut niveau depuis 2017) dans 221 films (90 films de plus qu'en 2020). Au total, les diffuseurs financent 29,6 % du devis des films dans lesquels ils investissent (30,1 % en 2020).

Les apports des diffuseurs payants augmentent de 74,2 % par rapport à 2020 à 205,46 M€. Ils participent au financement de 209 films agréés en 2021, soit 89 de plus qu'en 2020. Les investissements des chaînes en clair progressent de 55,7 % et s'établissent à 143,97 M€. Elles coproduisent et préachètent 126 films en 2021 (36 films de plus qu'en 2020). Les chaînes de la TNT investissent dans 27 films (comme en 2020) à hauteur de 7,47 M€ (+14,4 % par rapport à 2020), soit 2,1 % des investissements de l'ensemble des chaînes (3,2 % en 2020). Il convient de rappeler que ces évolutions sont à considérer avec prudence, compte tenu d'effets calendaires dans la prise en compte des investissements des diffuseurs.

Une concentration toujours forte des investissements des chaînes privées en clair

Les chaînes privées en clair investissent principalement dans des films à devis élevé. 60,0 % des films d'initiative française dans lesquels elles investissent en 2021 ont un devis supérieur ou égal à 7 M€ et 86,7 % un devis supérieur ou égal à 4 M€.

Les chaînes publiques investissent dans des films aux devis plus variés. En 2021, 36,4 % des films d'initiative française financés par au moins une chaîne publique en clair ont un devis inférieur à 4 M€, 45,5 % un devis compris entre 4 M€ et 7 M€ et 18,2 % un devis supérieur ou égal à 7 M€.

Une augmentation marquée des soutiens publics

Les financements publics, hors plans de relance, à destination des films d'initiative française (soutien automatique et soutiens sélectifs du CNC + aides régionales) atteignent 111,92 M€, soit une hausse de 118,7 % par rapport à 2020. En particulier, les soutiens du CNC (automatique et sélectifs), hors plans de relance, progressent de 137,6 % à 79,7 M€ en 2021, et ceux des régions augmentent de 82,7 % à 32,19 M€.

Forte hausse des mandats

En 2021, les investissements sous forme de mandats pour l'exploitation en salles, en vidéo ou à l'étranger ont connu un rebond très marqué. Ils atteignent 183,15 M€, en hausse de 92,3 % par rapport à 2020, pour 253 films agréés. En moyenne, l'ensemble des mandats couvrent 16,2 % des devis des films concernés en 2021, contre 14,3 % en 2020.

Recul de la part des films sans préfinancement de diffuseurs

119 films ne reçoivent pas de financement des diffuseurs en 2021, soit 35,0 % de la production agréée, contre 44,7 % en 2020. 26,0 % des films d'initiative française se produisent sans diffuseur en 2021, soit 69 films (37,8 % et 71 films en 2020). 75,4 % de ces films ont un devis inférieur à 1 M€ et 44,9 % sont des premiers films.

Rebond du nombre de jours de tournage

En 2021, les films de fiction d'initiative française agréés totalisent 6 946 jours de tournage, soit 2 705 jours de plus qu'en 2020 (+63,8 %), plus haut niveau de la décennie. Les jours de tournage en France progressent de 65,7 % à 5 949 jours, dont 5 730 en extérieur (+69,1 %) et 219 en studios (+8,4 %). Les tournages à l'étranger progressent de 53,1 % à 997 jours, soit un niveau qui reste inférieur aux niveaux pré-pandémiques ; la crise sanitaire limitant toujours les tournages à l'étranger.

I. Les films produits en 2021

A. Le nombre de films produits

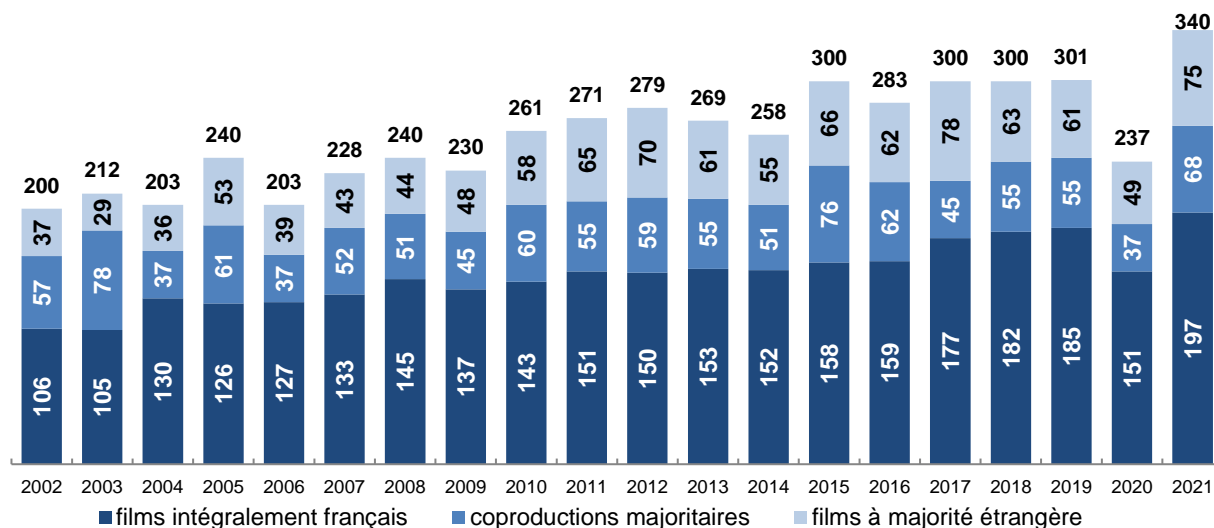
Alors que la production de longs métrages avait été durement affectée par la crise sanitaire en 2020, en raison notamment de l'arrêt des tournages, la production de films français atteint en 2021 son plus haut niveau depuis le début du suivi statistique en 1952 avec 340 films agréés dans l'année. Elle progresse de 43,5 % par rapport à 2020 (+103 films) et de 13,0 % par rapport à 2019 (+39 films). Toutefois, 2021 apparaît comme un rattrapage de l'année 2020. En moyenne, 289 films par an ont été agréés en 2020 et 2021, soit un niveau inférieur à celui constaté entre 2017 et 2019.

Le nombre de films d'initiative française s'élève à 265 films (+27 films par rapport à 2019), soit également le plus haut niveau historique. Le nombre de films intégralement financés par la France augmente de 46 films par rapport à 2020 (+30,5 %) et de 12 films par rapport à 2019 (+6,5 %), et établit un record à 197. Ils représentent 74,3 % des films d'initiative française (80,3 % en 2020).

68 films d'initiative française agréés en 2021 ont été réalisés dans le cadre d'une coproduction officielle avec un pays étranger, un nombre en hausse de 74,4 % par rapport à 2020 et de 23,6 % par rapport à 2019 à 68 films, et le troisième plus haut niveau historique après 2003 (78 films) et 2015 (76 films). Ces coproductions majoritaires représentent 25,7 % de la production de films d'initiative française (19,7 % en 2020).

Enfin, la production de films à majorité étrangère progresse également fortement à 75 titres en 2021 (+26 titres par rapport à 2020, soit +53,1 % et +14 titres par rapport à 2019, soit +23,0 %), deuxième plus haut niveau historique après 2017 (78 films).

Nombre de films produits



Source : CNC.

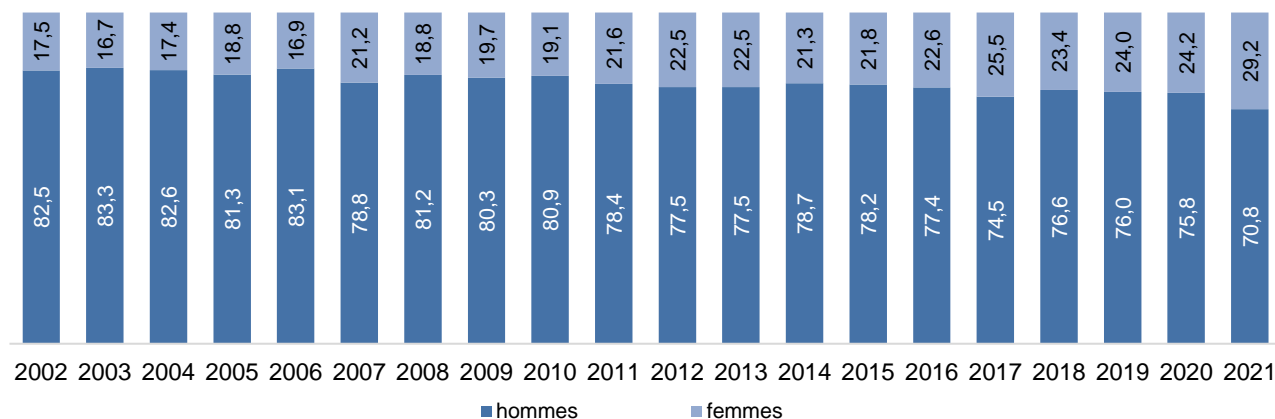
La proportion de films d'initiative française tournés en langue française est de 94,3 % en 2021, contre 96,3 % en 2020. 15 films d'initiative française ont été tournés dans une langue étrangère, contre sept en 2020, pour un devis moyen de 1,5 M€.

Six films ont été agréés directement une fois terminés (après l'obtention du visa d'exploitation), contre 13 en 2020. Tous ont un coût inférieur à 0,5 M€.

384 réalisateurs dirigent le tournage des 340 films agréés en 2021 (252 réalisateurs en 2020). Selon les informations recueillies, 70,8 % sont des hommes et 29,2 % sont des femmes.

(respectivement 75,8 % et 24,2 % en 2020), soit la part de réalisatrices la plus élevée depuis le début du suivi statistique de la production. Entre 2002 et 2021, la part des femmes réalisatrices de longs métrages agréés est de 21,6 %. A titre de comparaison, la part de femmes réalisatrices de courts métrages aidés en 2020 s'établit à 37,7 %.

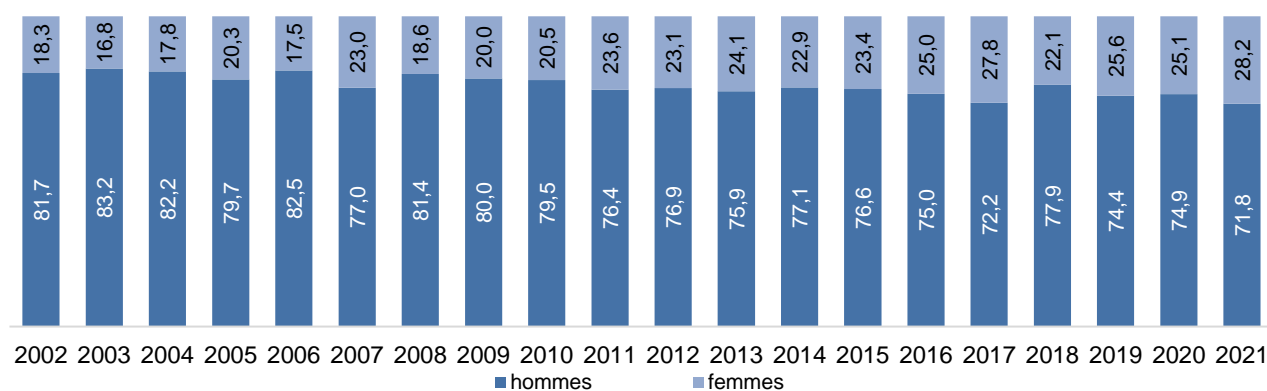
Répartition des réalisateurs de films agréés selon le genre (en %)



Source : CNC.

Sur le périmètre des films d'initiative française, 298 réalisateurs dirigent le tournage des 265 films, dont 214 hommes (71,8 % des réalisateurs, contre 74,9 % en 2020) et 84 femmes (28,2 % des réalisateurs, contre 25,1 % en 2020). La part des réalisatrices de films d'initiative française atteint en 2021 son plus haut niveau historique.

Répartition des réalisateurs de films d'initiative française selon le genre



Source : CNC.

B. Le devis des films d'initiative française

a. Investissements sur les films d'initiative française

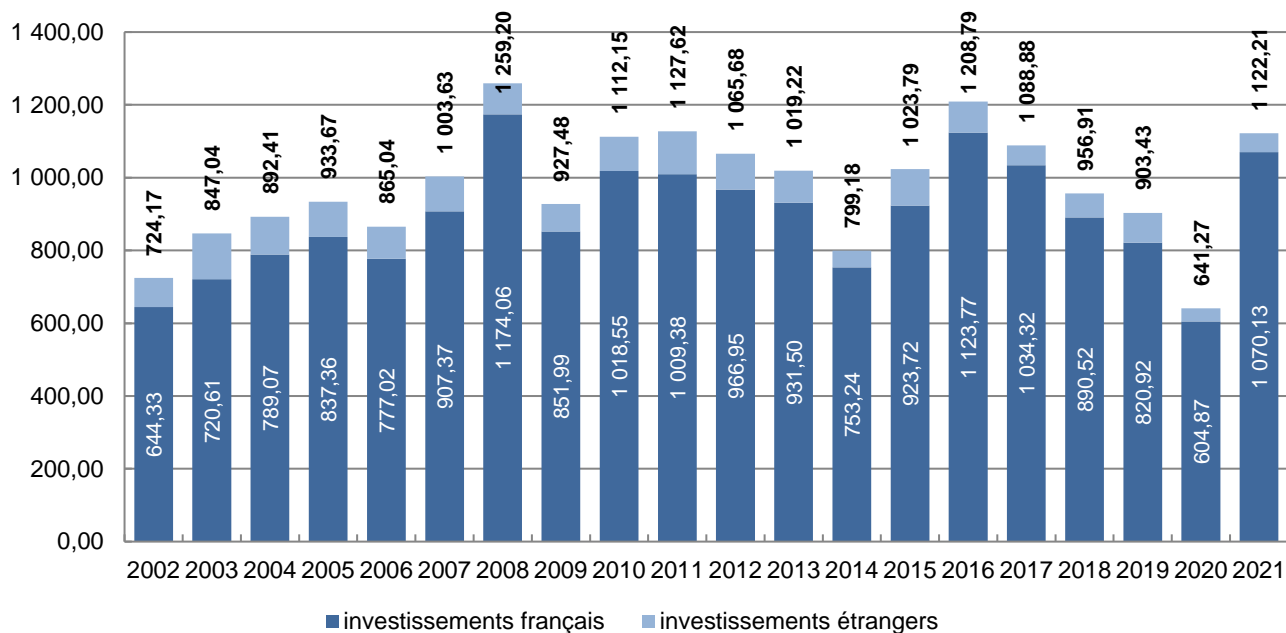
En 2021, les investissements totaux dans les films d'initiative française atteignent 1 122,21 M€ (+75,0 % par rapport à 2020, +24,2 % par rapport à 2019), et le plus haut niveau depuis 2016 (1 208,79 M€).

Les investissements français consentis dans la production de films d'initiative française progressent de 76,9 % par rapport à 2020 et de 30,4 % par rapport à 2019 à 1 070,13 M€.

Les effets de la pandémie mondiale de COVID-19 se font encore sentir sur les coproductions internationales. Les apports étrangers dans les coproductions majoritaires progressent de 37,5 % à 52,08 M€, mais ne retrouvent pas leur niveau pré-pandémique (82,51 M€ en 2019).

et une moyenne de 70,94 M€ sur la dernière décennie). Le montant moyen du financement étranger sur les films de coproduction à majorité française s'établit à 0,77 M€ en 2021, contre 0,98 M€ en 2020 et 1,50 M€ en 2019.

Investissements sur les films d'initiative française (M€)



Source : CNC.

b. Devis moyen et devis médian des films d'initiative française

Définitions

Le **devis moyen** est égal à la moyenne des devis (devis total divisé par nombre de films).

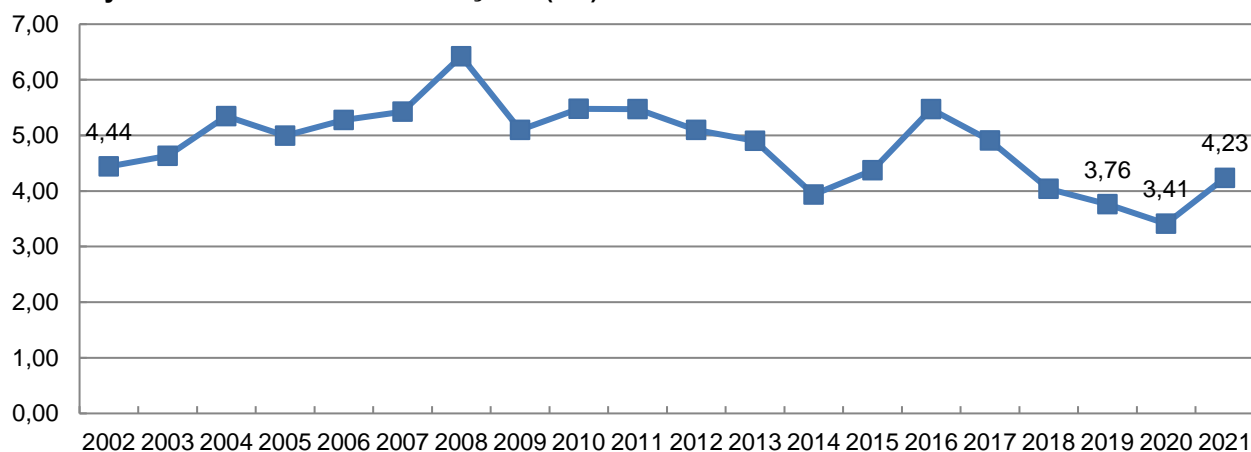
La **médiane** sépare une série statistique en deux groupes de même effectif, l'un contenant les valeurs les plus petites, l'autre les valeurs les plus grandes. Le devis médian est donc le montant pour lequel 50 % des films présentent un devis supérieur et 50 % des films un devis inférieur.

Les **quartiles** permettent de séparer une série statistique en quatre groupes de même effectif. Un quart des valeurs sont inférieures au premier quartile et un quart des valeurs sont supérieures au troisième quartile (le deuxième quartile étant la médiane de la série). Le devis du premier quartile est ainsi le montant pour lequel 25 % des films ont un devis inférieur et 75 % un devis supérieur. Celui du troisième quartile est le montant pour lequel 75 % des films ont un devis inférieur et 25 % un devis supérieur.

Après quatre années de baisse, le devis moyen des films d'initiative française s'élève à 4,23 M€ en 2021, contre 3,41 M€ en 2020 (+24,1 %). Il reste toutefois inférieur au niveau observé au début de la décennie. En excluant les quatre films agréés en 2021 qui présentent un devis supérieur à 30 M€, le devis moyen s'établit à 3,66 M€.

Le devis médian des films d'initiative française progresse également de 29,5 % à 3,03 M€ en 2021, retrouvant quant à lui son niveau du début de la décennie.

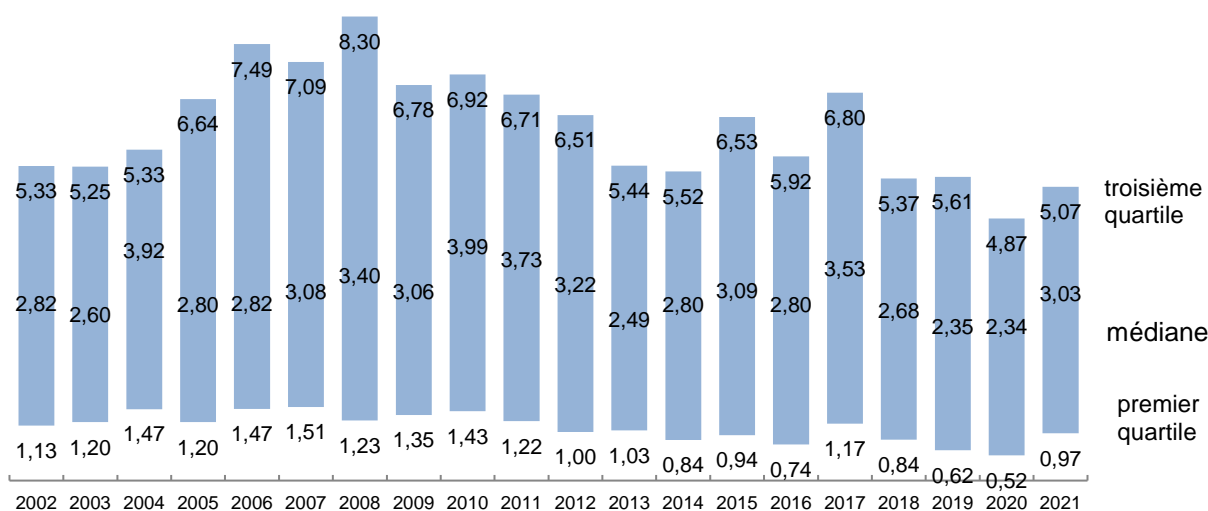
Devis moyen des films d'initiative française (M€)



Source : CNC.

En 2021, le devis médian s'élève à 3,03 M€. Avec 50,0 % des films dont le devis est compris entre 0,97 M€ et 5,07 M€, les devis des films de 2021 apparaissent comme les moins hétérogènes de la décennie.

Dispersion des films d'initiative française selon le devis (M€)



Source : CNC.

c. Répartition des films d'initiative française selon le devis

La production de films en 2021 est marquée par la forte hausse du nombre de films d'initiative française dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ : +44 films par rapport à 2020 (+77,2 %) pour un volume de 101 films en 2021, soit le plus haut niveau depuis 1994, année de début du suivi statistique par tranche de devis.

De la même manière, avec 59 films agréés, la production de films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ atteint son plus haut niveau historique (+59,5 % par rapport à 2020).

A l'inverse, la production de films à petit devis (moins de 1 M€) recule d'un titre à 67 films, contre une moyenne de 63 films sur la décennie.

Enfin, 38 films dont le devis est supérieur à 7 M€ ont été agréés en 2021, soit 12 films de plus qu'en 2020 mais seulement deux de plus qu'en 2019. Quatre films agréés en 2021 présentent un devis supérieur à 30 M€ (aucun en 2020 ni en 2019). Il s'agit des films *Astérix et Obélix et*

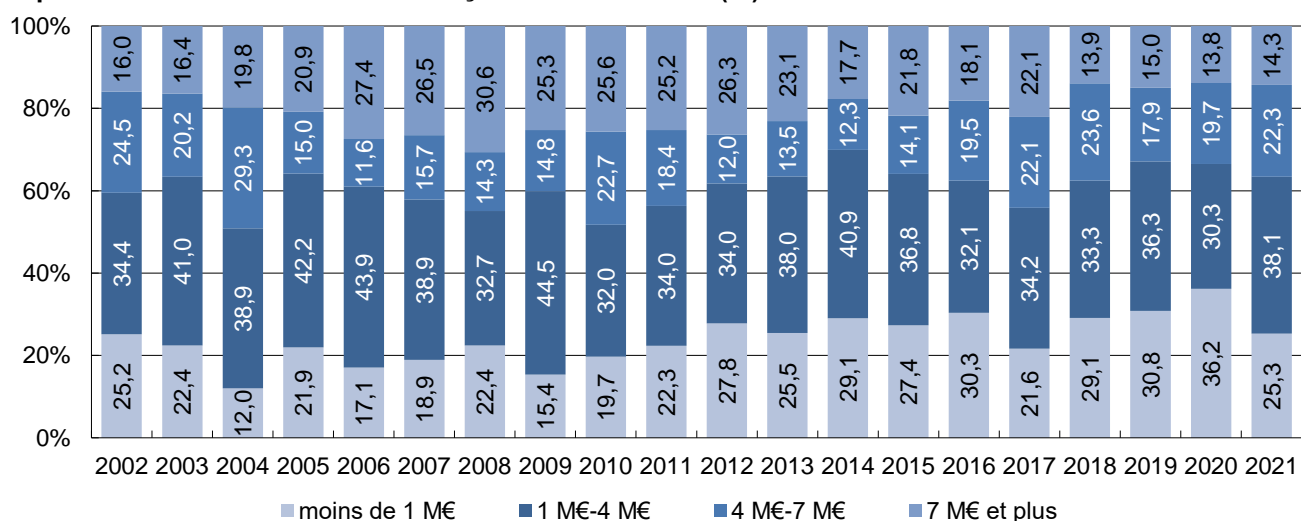
l'Empire du Milieu de Guillaume Canet, *les Trois Mousquetaires - Milady et les Trois Mousquetaires - D'Artagnan* de Martin Bourboulon et *Notre-Dame brûle* de Jean-Jacques Annaud

Nombre de films d'initiative française selon le devis

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
15 M€ et plus	18	12	3	10	15	12	10	6	6	9
10 M€ à 15 M€	15	7	14	17	9	10	5	17	7	10
7 M€ à 10 M€	22	29	19	24	16	27	18	13	13	19
5 M€ à 7 M€	22	17	22	26	37	35	33	34	18	30
4 M€ à 5 M€	3	11	3	7	6	14	23	9	19	29
2 M€ à 4 M€	46	47	61	50	43	52	50	52	41	71
1 M€ à 2 M€	25	32	22	36	28	24	29	35	16	30
moins de 1 M€	58	53	59	64	67	48	69	74	68	67
total	209	208	203	234	221	222	237	240	188	265

Source : CNC.

Répartition des films d'initiative française selon le devis (%)



Source : CNC.

d. Répartition des investissements selon le devis des films d'initiative française

Les films dont le devis est supérieur ou égal à 7 M€ (38 films) captent 47,4 % de l'ensemble des investissements dans la production d'initiative française en 2021 (44,6 % pour 26 films en 2020).

La part des financements captée par les films dont le devis est supérieur ou égal à 15 M€ augmente à 22,5 %, contre 15,5 % en 2020, pour neuf films, contre 6 films en 2020.

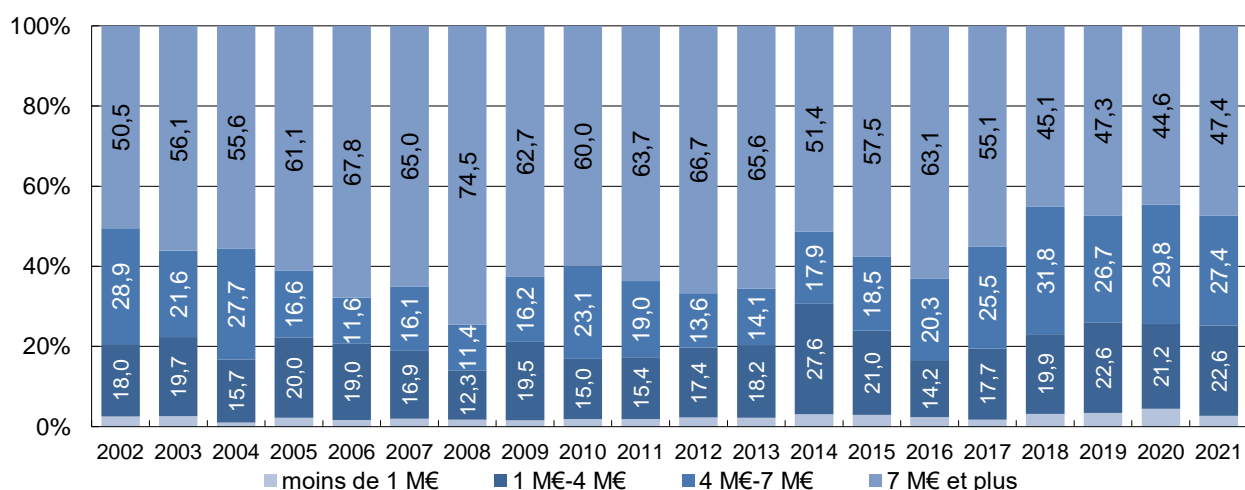
Les films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ totalisent 27,4 % de l'ensemble des investissements dans les films d'initiative française en 2021 (59 films), contre 29,8 % en 2020 (37 films). Enfin, la part des investissements absorbée par les films dont le devis est inférieur à 4 M€ s'établit à 25,3 % en 2021, soit un niveau proche de celui de 2020 (25,6 %), pour un nombre de films en hausse de 34,4 %.

Répartition des investissements selon le devis des films d'initiative française (%)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
15 M€ et plus	33,7	34,2	10,3	18,7	42,9	23,5	22,9	13,8	15,5	22,5
10 M€ à 15 M€	16,2	8,2	21,4	19,9	9,1	11,0	6,5	21,9	13,1	11,0
7 M€ à 10 M€	16,9	23,2	19,7	19,0	11,1	20,6	15,7	11,6	16,0	13,8
5 M€ à 7 M€	12,3	9,3	16,1	15,3	18,1	19,6	20,7	22,3	16,2	15,9
4 M€ à 5 M€	1,3	4,8	1,8	3,2	2,2	5,9	11,1	4,4	13,6	11,5
2 M€ à 4 M€	14,0	13,3	23,6	15,6	11,0	14,8	15,7	17,1	18,1	18,8
1 M€ à 2 M€	3,4	4,8	4,0	5,4	3,2	2,9	4,2	5,5	3,0	3,7
moins de 1 M€	2,3	2,2	3,1	2,9	2,4	1,8	3,2	3,4	4,4	2,7
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CNC.

Répartition des investissements dans les films d'initiative française (%)



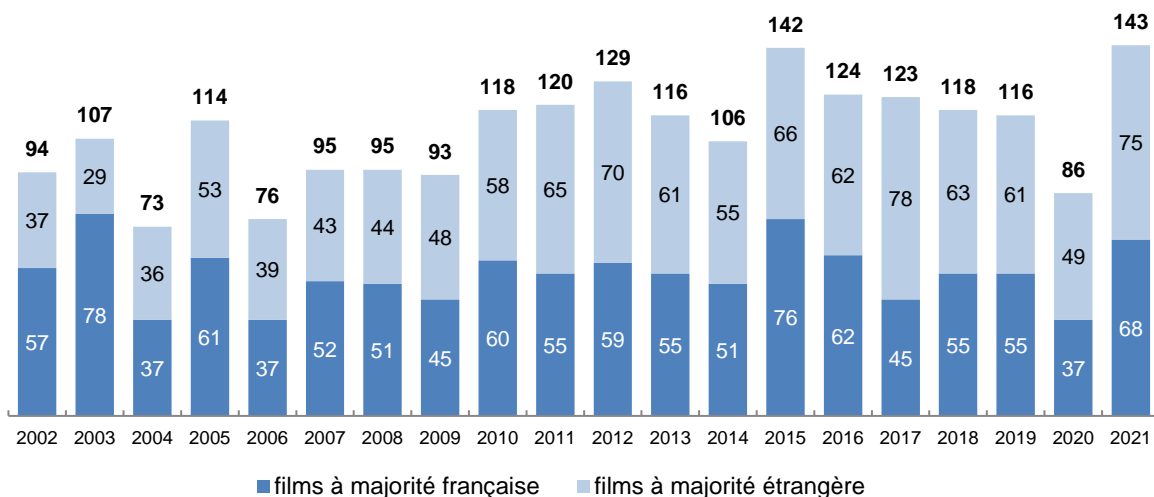
Source : CNC.

C. Les coproductions internationales

Bien que les difficultés de déplacements à l'étranger des équipes de tournages de films français se soient prolongées en 2021 en raison de la crise sanitaire, le nombre de coproductions internationales repart fortement à la hausse et atteint 143 films, soit une augmentation de 66,3 % par rapport à 2020 et de 23,3 % par rapport à 2019. Ces coproductions ont été réalisées avec 45 pays différents (86 avec 38 partenaires en 2020), soit le nombre de pays coproducteurs le plus élevé depuis 2017 (48 pays). Cette hausse concerne aussi bien les coproductions à majorité française (+31 films par rapport à 2020) que les coproductions à majorité étrangère (+26 films).

En 2021, les films de coproduction internationale composent 42,1 % de l'ensemble des films agréés, contre 36,3 % en 2020 et 38,5 % en 2019.

Nombre de films de coproduction internationale

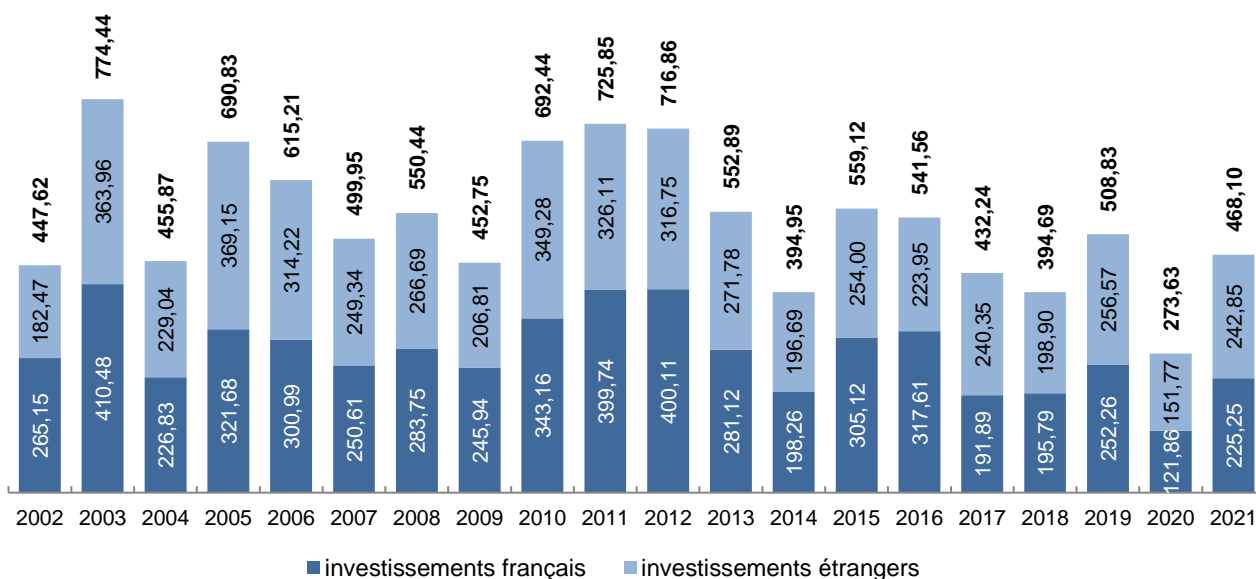


Source : CNC.

En 2021, les investissements dans les films de coproduction internationale s'établissent à 468,10 M€, en hausse de 71,1 % par rapport à 2020 mais en recul de 8,0 % par rapport à 2019.

En particulier, les investissements français dans les coproductions internationales progressent de 84,8 % par rapport à 2020 à 225,25 M€. Les investissements étrangers atteignent 242,85 M€ en 2021 (+60,0 % par rapport à 2020).

Investissements dans les coproductions internationales (M€)



Source : CNC.

a. Les coproductions à majorité française

Le nombre de films coproduits majoritairement par la France s'établit à 68 en 2021, contre 37 en 2020 et 55 en 2019. Les coproductions internationales représentent 25,7 % des films d'initiative française agréés en 2021 (19,7 % en 2020). 32 partenaires étrangers participent au financement de la production des films de coproduction à majorité française en 2021 (19 partenaires en 2020 et 15 partenaires en 2019), soit le nombre de pays coproducteurs le plus élevé depuis le début du suivi statistique.

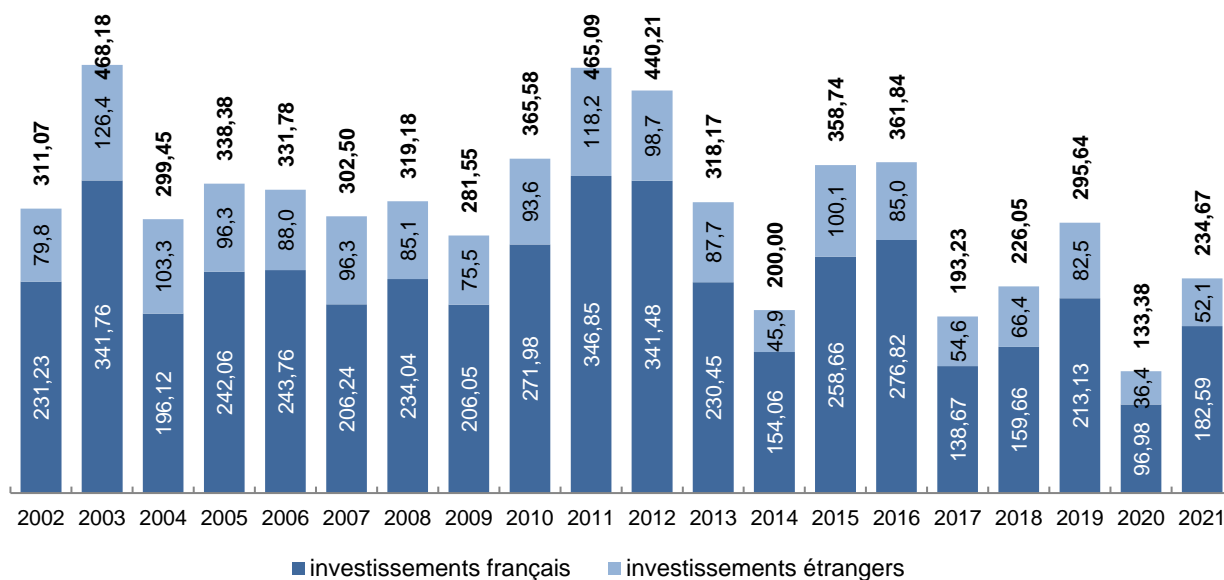
En 2021, les investissements totaux dans ces films sont de 234,67 M€, contre 133,38 M€ en 2020, soit une hausse de 75,9 % pour un nombre de films qui progresse de 83,8 %.

Les films de coproduction concentrent 17,1 % des investissements français réalisés sur les films d'initiative française en 2021.

La part des investissements étrangers dans les coproductions internationales majoritaires s'établit à 22,2 % en 2021 (27,3 % en 2020).

En 2021, le devis moyen des films de coproduction à majorité française s'élève à 3,45 M€, en légère baisse de 4,3 % par rapport à 2020, et le niveau le plus faible depuis 1993 (3,43 M€).

Investissements dans les coproductions à majorité française (M€)



Source : CNC.

Comme les dix années précédentes, la Belgique reste le partenaire privilégié de la France pour la coproduction d'initiative française avec 25 films en 2021 (18 coproductions bilatérales et sept multilatérales). Vient ensuite l'Allemagne avec 13 films.

Nombre de films d'initiative française selon les principaux pays de coproduction

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Belgique	35	28	26	31	28	22	27	34	19	25
Allemagne	5	9	6	11	11	6	5	14	8	13
Italie	4	4	3	4	3	2	2	4	3	8
Luxembourg	9	5	3	1	3	4	7	3	2	6
Suisse	2	4	5	4	2	4	4	4	6	6
Portugal	1	1	1	2	4	1	2	2	-	5
Tunisie	-	-	2	-	3	-	2	2	1	4
Canada	2	1	4	10	1	3	2	5	3	3
Pays-Bas	-	1	-	-	2	-	1	-	-	3

Source : CNC.

b. Les coproductions à majorité étrangère

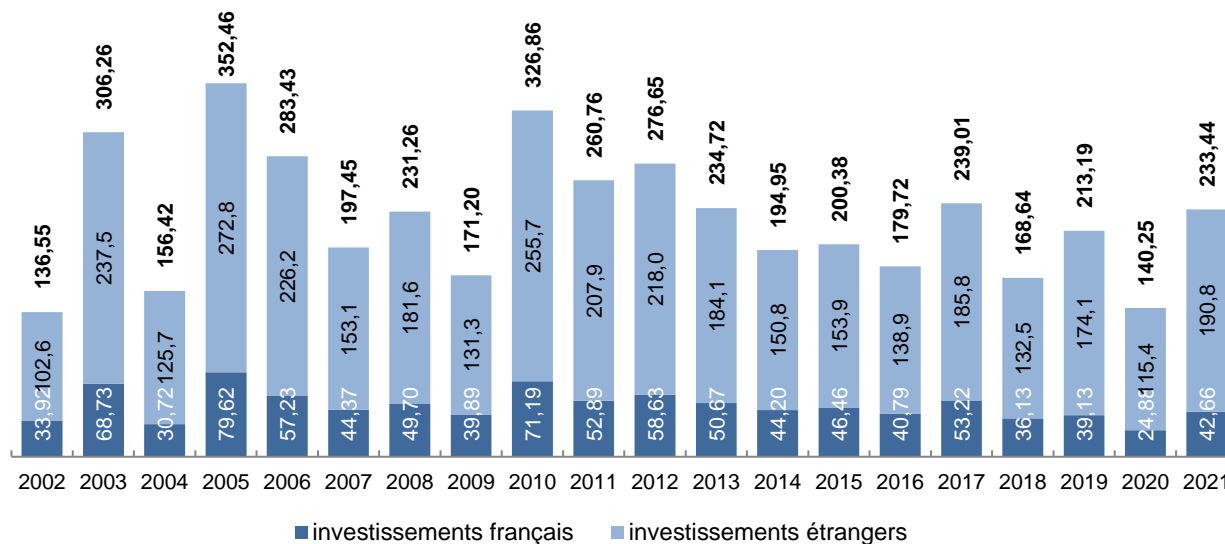
A 75 titres en 2021, le nombre de films majoritairement coproduits par un pays étranger augmente de 26 films par rapport à 2020. 32 partenaires étrangers participent au financement de la production de ces films en 2021, contre 33 partenaires en 2020 et 30 partenaires en 2019.

Les investissements totaux dans ces films atteignent 233,44 M€, en hausse de 66,4 % par rapport à 2020 et de 9,5 % par rapport à 2019. Les investissements français dans les coproductions à majorité étrangère passent de 24,88 M€ en 2020 à 42,66 M€ en 2021 (+71,4 %) et les investissements étrangers s'élèvent à 190,78 M€ en 2021 (+65,4 %). La part des

investissements français dans le financement des films de coproduction à majorité étrangère s'élève à 18,3 % en 2021, contre 17,7 % en 2020.

Le devis moyen des films majoritairement coproduits par un pays étranger s'établit à 3,11 M€ en 2021 (2,86 M€ en 2020).

Investissements dans les coproductions à majorité étrangère (M€)



Source : CNC.

En 2021, les premiers pays partenaires de la France pour les coproductions à majorité étrangère sont l'Italie (21 films, plus haut niveau historique), la Belgique (17 films, plus haut niveau depuis 2015) et l'Allemagne (11 films). Les principaux pays initiateurs (premiers financeurs) sont l'Italie (21 films), la Belgique (10 films) et l'Allemagne (six films).

Nombre de coproductions à majorité étrangère selon les principaux pays de coproduction

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Italie	14	5	9	12	11	9	11	15	7	21
Belgique	11	10	10	17	10	16	13	9	9	17
Allemagne	18	13	8	6	13	18	13	16	5	11
Espagne	8	4	6	5	2	12	6	5	5	7
Luxembourg	6	1	2	2	1	1	3	2	2	6
Grèce	1	1	1	2	5	5	4	3	6	4
Pays-Bas	1	1	4	1	3	-	2	1	2	4
Suède	3	1	5	1	3	1	-	-	2	4
Israël	1	3	3	2	3	1	-	2	2	3
Portugal	2	2	3	4	5	5	3	3	2	3
Roumanie	5	4	2	4	4	2	4	1	2	3
Suisse	6	3	6	4	4	7	6	6	2	3

Source : CNC.

c. Les coproductions financières bilatérales à majorité étrangère

Il s'agit des coproductions dans lesquelles les apports artistiques et techniques français sont très limités voire inexistants, contrairement aux coproductions traditionnelles. La France a signé des accords autorisant ce type de coproductions avec quatre pays : l'Italie, l'Espagne, la Grande-Bretagne et l'Allemagne. 20 coproductions financières bilatérales ont été agréées en 2021.

Nombre de films de coproduction financière bilatérale selon le pays

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Italie	12	4	7	7	5	2	5	5	4	17
Allemagne	-	-	-	-	-	3	1	4	1	3
Espagne	5	3	2	3	-	7	4	1	2	-
Grande-Bretagne	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
total	17	7	9	10	5	12	10	10	7	20

Source : CNC.

d. Les coproductions dans le cadre de la Convention européenne

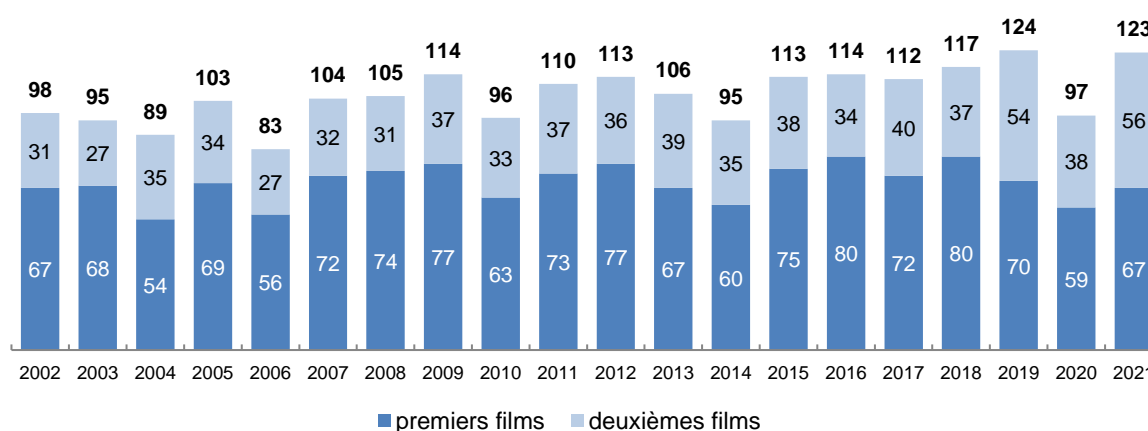
La France a ratifié la Convention européenne sur la coproduction cinématographique en 2002. Ce traité s'applique pour les coproductions réunissant au minimum trois pays européens signataires de ce texte. Cette Convention permet notamment l'élargissement des coproductions financières à tous les pays parties à la Convention.

Parmi les 143 films de coproduction agréés en 2021, 44 sont coproduits dans le cadre de cette Convention, soit 30,8 %. 18 sont des films d'initiative française et 26 des films à majorité étrangère. La participation française est uniquement financière pour 14 des 26 films à majorité étrangère.

D. Les premiers et les deuxièmes films

Les premiers et deuxièmes films représentent 46,4 % de la production d'initiative française en 2021. 32 des films d'initiative française agréés en 2021 sont des troisièmes films, et 110 des quatrièmes films (ou plus), soit respectivement 12,1 % et 46,4 % du total.

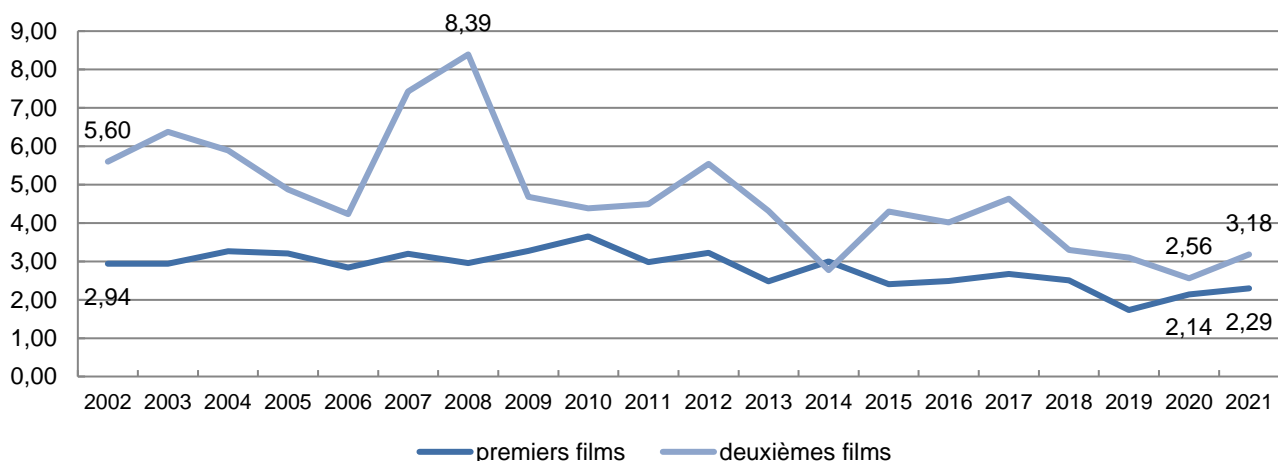
Nombre de premiers et deuxièmes films d'initiative française



Source : CNC.

Le devis moyen des premiers films est toujours inférieur à celui des deuxièmes films, excepté en 2014. Toutefois, si celui des premiers est relativement stable sur la période, celui des deuxièmes films est dans une tendance baissière. Un premier film présente, en moyenne, un devis de 2,29 M€ en 2021, contre 3,18 M€ pour un deuxième film.

Devis moyen des premiers et deuxièmes films (M€)



Source : CNC.

a. Les premiers films

67 premiers films d'initiative française sont agréés en 2021 (cf. liste des premiers films d'initiative française agréés en 2021, annexe D page 72), contre 59 en 2020 et 70 en 2019. 25,3 % des films d'initiative française agréés en 2021 sont des premiers films, contre 31,4 % en 2020. En moyenne sur les vingt dernières années, 34,0 % des films d'initiative française sont des premiers films. Sur la période, la production d'initiative française est constituée de près de 70 premières œuvres par an.

23,9 % des premiers films bénéficient d'une avance sur recettes avant réalisation, soit 16 films.

Nombre de premiers films

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
films d'initiative française	209	208	203	234	221	222	237	240	188	265
dont premiers films	77	67	60	75	80	72	80	70	59	67
dont avec avance avant*	16	20	16	23	22	19	20	13	13	16

Source : CNC.

*Avance sur recettes avant réalisation.

Si le devis moyen des films d'initiative française s'élève à 4,23 M€, celui des premiers films s'établit à 2,29 M€ en 2021, en hausse de 7,0 % par rapport à 2020. 12 premiers films présentent un devis supérieur à 4 M€ en 2021 dont trois films un devis supérieur à 7 M€ : *Lendarys* de Philippe Duchene et Jean-Baptiste Cuvelier, le film d'animation *le Petit Nicolas - Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux* de Benjamin Massoubre et Amandine Fredon et *Mes vies* d'Olivier Treiner. Par ailleurs, alors que 36,6 % de l'ensemble des films d'initiative française présentent un devis inférieur à 2 M€ en 2021, 53,7 % des premiers films sont dans ce cas.

25 premiers films d'initiative française de 2021 font l'objet d'un financement de Canal+, soit 37,3 % d'entre eux. L'investissement moyen de la chaîne cryptée sur les premiers films est de 595,8 K€ en 2021, contre 651,8 K€ en 2020. Ciné+ préachète 29 premiers films et OCS huit. Les chaînes en clair financent 15 premiers films, soit 22,4 % des premiers films agréés en 2021.

76 réalisateurs dirigent le tournage des 67 premiers films d'initiative française agréés en 2021 (61 réalisateurs en 2020). Selon les informations recueillies, il y a autant de femmes que d'hommes parmi ces réalisateurs (70,5 % d'hommes et 29,5 % de femmes en 2020). 84,2 % de ces 76 réalisateurs de premiers films ont une expérience antérieure dans au moins un secteur culturel (hors long métrage cinématographique). 65,8 % des réalisateurs des premiers films agréés en 2021 ont auparavant réalisé un film de court métrage, 6,6 % un programme

audiovisuel, 7,9 % un documentaire et 15,8 % ont une expérience dans d'autres secteurs culturels.

Toujours selon les informations recueillies, parmi les 76 réalisateurs de premiers films agréés en 2021, 35 réalisateurs (soit 46,1 %) ont déjà travaillé dans le secteur du cinéma dont 16 en qualité de scénariste (y compris de courts métrages) (45,7 % des réalisateurs ayant déjà une expérience dans le cinéma), 13 comme comédiens (37,1 % des réalisateurs ayant déjà une expérience dans le cinéma) et neuf en tant que techniciens (25,7 % des réalisateurs ayant déjà une expérience dans le cinéma).

b. Les deuxièmes films

56 films d'initiative française sont des deuxièmes films en 2021, soit 18 titres de plus qu'en 2020 et 21,1 % de l'ensemble des films d'initiative française agréés, contre 20,2 % en 2020 et 18,0 % sur les vingt dernières années.

25,0 % des deuxièmes films bénéficient d'une avance sur recettes avant réalisation (21,1 % en 2020).

Nombre de deuxièmes films

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
films d'initiative française	209	208	203	234	221	222	237	240	188	265
dont deuxièmes films	36	39	35	38	34	40	37	54	38	56
dont avec avance avant*	10	11	9	11	7	6	7	15	8	14

Source : CNC.

*Avance sur recettes avant réalisation.

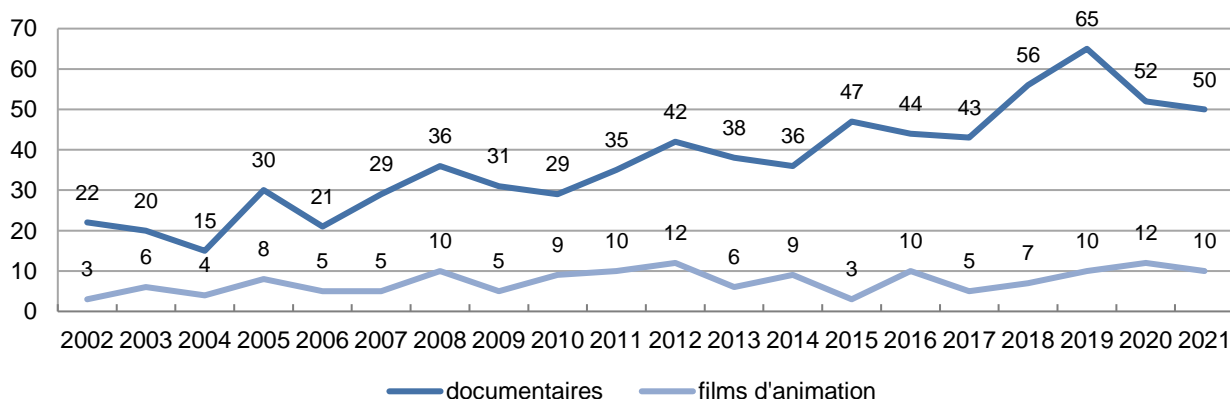
Le devis moyen des deuxièmes films s'établit à 3,18 M€, en hausse de 24,2 % par rapport à 2020.

Canal+ finance 36 deuxièmes films d'initiative française, soit 64,3 % des deuxièmes films d'initiative française agréés en 2021, contre 34,2 % en 2020. Ciné+ en finance 32 et OCS sept. Les chaînes en clair financent 28 deuxièmes films en 2021.

E. Films d'animation et films documentaires

La majeure partie des films agréés sont des films de fiction. Depuis 2002, le nombre de documentaires progresse, atteignant son plus haut niveau en 2019 (65 films agréés). Le nombre de films d'animation est plus fluctuant mais dans une tendance à la hausse sur la période.

Nombre de films documentaires et de films d'animation agréés



Nombre de films agréés selon le genre

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
films de fiction	225	225	213	250	229	252	237	226	173	280
dont FIF*	161	168	164	189	170	180	183	179	133	214
films documentaires	42	38	36	47	44	43	56	65	52	50
dont FIF*	38	36	34	42	41	37	49	56	48	44
films d'animation	12	6	9	3	10	5	7	10	12	10
dont FIF*	10	4	5	3	10	5	5	5	7	7
total	279	269	258	300	283	300	300	301	237	340
dont FIF*	209	208	203	234	221	222	237	240	188	265

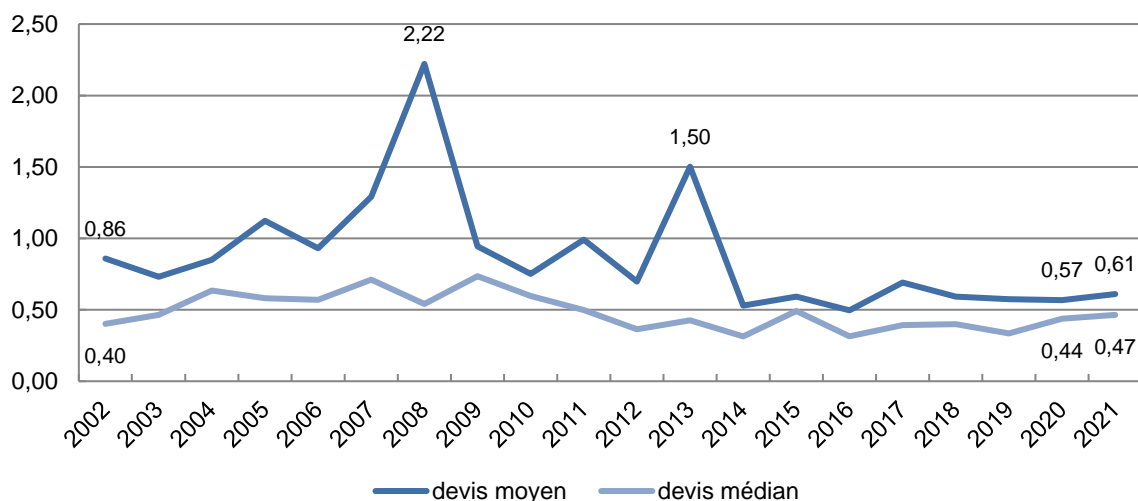
Source : CNC.

*Films d'initiative française

a. Les films documentaires

50 documentaires ont été agréés en 2021, dont 44 films d'initiative française (52 films dont 48 films d'initiative française en 2020). Le devis moyen des documentaires d'initiative française s'établit à 0,61 M€. Le devis le plus élevé des films documentaires d'initiative française est de 3,90 M€ en 2021 (*France une histoire d'amour* de Yann Arthus-Bertrand et Michael Pitiot), contre 2,80 M€ en 2020 (*L'Adieu au monde ?* de Bernard-Henry Lévy et Marc Roussel). 40 des 44 documentaires d'initiative française agréés en 2021 ont un devis inférieur à 1 M€, dont 23 un devis inférieur à 0,5 M€.

Devis moyen et devis médian des documentaires d'initiative française (M€)



Source : CNC.

Quatre documentaires d'initiative française sont préachetés par Canal+ en 2021 (trois en 2020). Six films sont financés par Ciné+ (trois en 2020) et aucun par OCS (deux en 2020). En 2021, les chaînes de télévision en clair financent six documentaires d'initiative française (huit en 2020). En 2021, 31 documentaires d'initiative française ne sont financés par aucun diffuseur (37 en 2020).

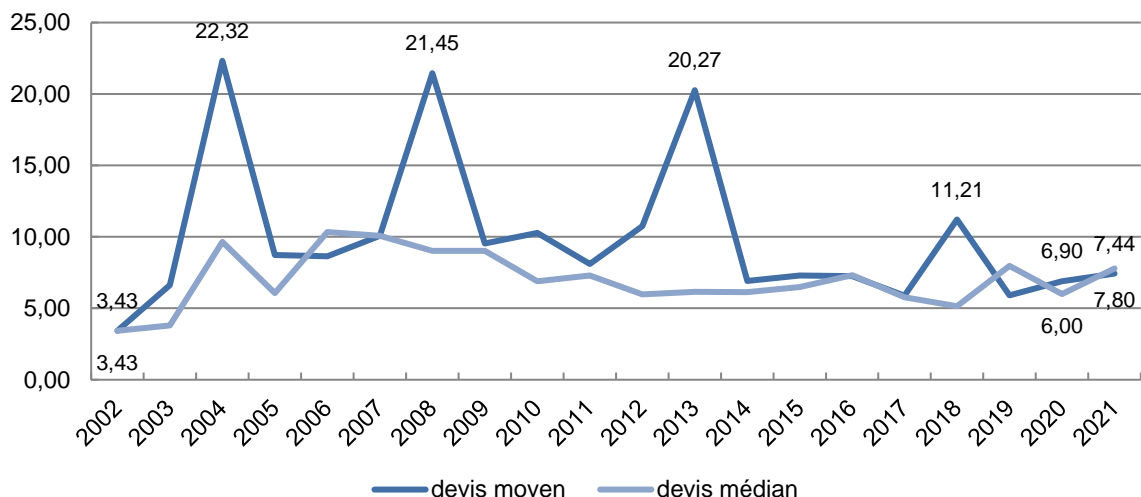
Parmi les 44 documentaires d'initiative française agréés en 2021, neuf bénéficient d'une avance sur recettes avant réalisation (13 en 2020) de 170 000 € en moyenne. Par ailleurs, trois documentaires ont bénéficié d'une aide aux cinémas du monde, un une aide franco-allemande, un une aide franco-tunisienne et un une aide franco-italienne. 40,9 % des films documentaires d'initiative française bénéficient d'une aide sélective à la production (avant ou après réalisation).

b. Les films d'animation

En 2021, 10 films d'animation, dont sept d'initiative française, sont agréés (12 films dont sept d'initiative française en 2020).

Le devis moyen des films d'animation d'initiative française atteint 7,44 M€ (6,90 M€ en 2020). Pour information, le devis moyen des films de fiction d'initiative française s'établit à 4,88 M€ en 2021 et le devis moyen de l'ensemble des films d'initiative française à 4,23 M€.

Devis moyen et devis médian des films d'animation d'initiative française (M€)



Source : CNC.

Cinq des sept films d'animation d'initiative française agréés en 2021 sont financés par Canal+ (trois en 2020), Ciné+ en préachète six (quatre en 2020) et OCS en finance un (comme en 2020). Trois films d'animation d'initiative française sont financés par les chaînes en clair en 2021 (quatre en 2020). Un film d'initiative française n'a été financé par aucun diffuseur en 2021. Il s'agit de *Lendarys* de Philippe Duchêne et Jean-Baptiste Cuvelier.

Deux films d'animation d'initiative française bénéficient de l'avance sur recettes avant réalisation en 2021 (trois en 2020). Par ailleurs, trois films d'animation ont reçu une aide à la création visuelle ou sonore (CVS).

Films d'animation agréés en 2021

titre	réalisateur	devis (M€)	coproduction
<i>Ling & Long</i>	CUVELIER Jean-Baptiste / DUCHENE Philippe	10,75	F100
<i>Kensuke's Kingdom</i>	BOYLE Neil / HENDRY Kirk	9,97	minoritaire
<i>Petit Nicolas - Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ? (Le)</i>	FREDON Amandine / MASSOUBRE Benjamin	8,87	majoritaire
<i>Argonautes (Les)</i>	ALAUX David / TOSTI Eric / TOSTI Jean-François	8,86	F100
<i>Ernest et Célestine, le voyage en Charabie</i>	ROGER Jean-Christophe / CHHENG Julien	7,80	majoritaire
<i>Mars Express</i>	PERIN Jérémie	6,65	F100
<i>Icare</i>	VOGELE Carlo	6,20	minoritaire
<i>Contes du hérisson (Les)</i>	GAGNOL Alain / FELICIOLI Jean-Loup	5,71	majoritaire
<i>Trois contes pour le plaisir</i>	OCELOT Michel	3,43	majoritaire
<i>Démons d'argile (Les)</i>	BEATO Nuno	3,00	minoritaire

Source : CNC.

II. Le financement des films produits

A. Les investissements sur les films agréés

En 2021, 1 355,64 M€ sont investis dans la production des films agréés, soit un montant en hausse de 73,5 % par rapport à 2020 et de 21,4 % par rapport à 2019, pour un nombre de films également en hausse de 43,5 % par rapport à 2020 (+103 films) et de 13,0 % par rapport à 2019 (+39 films). Il s'agit du niveau d'investissements le plus élevé depuis 2016 (1 388,50 M€).

Avec 1 122,21 M€, les films d'initiative française captent 82,8 % des investissements totaux (82,1 % en 2020). Les films à majorité étrangère représentent 17,2 % des investissements totaux en 2021, contre 17,9 % en 2020.

Les investissements français sur les films agréés progressent de 76,7 % par rapport à 2020 et de 29,4 % par rapport à 2019 pour atteindre 1 112,79 M€. Les films d'initiative française captent 96,2 % des investissements français en 2021 (96,0 % en 2020), les films à majorité étrangère en captent 3,8 % (4,0 % en 2020).

242,85 M€ proviennent de partenaires étrangers en 2021, soit une hausse de 60,0 % par rapport à 2020, mais à un niveau en-deçà de 2019 (256,57 M€). 78,6 % de ces investissements sont consacrés à la production de films à majorité étrangère (76,0 % en 2020). La part des films d'initiative française dans le total des investissements étrangers est de 21,4 % en 2021 (24,0 % en 2020).

Investissements sur les films agréés (M€)

(M€)	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
investissements totaux										
initiative française	1 065,68	1 019,22	799,18	1 023,79	1 208,79	1 088,88	956,91	903,43	641,27	1 122,21
majorité étrangère	276,65	234,72	194,95	200,38	179,72	239,01	168,64	213,19	140,25	233,44
total	1 342,33	1 253,95	994,13	1 224,17	1 388,50	1 327,89	1 125,55	1 116,62	781,52	1 355,64
investissements français										
initiative française	966,95	931,50	753,24	923,72	1 123,77	1 034,32	890,52	820,92	604,87	1 070,13
majorité étrangère	58,63	50,67	44,20	46,46	40,79	53,22	36,13	39,13	24,88	42,66
total	1 025,58	982,17	797,44	970,17	1 164,56	1 087,54	926,65	860,05	629,75	1 112,79
investissements étrangers										
initiative française	98,73	87,72	45,94	100,07	85,02	54,56	66,39	82,51	36,40	52,08
majorité étrangère	218,02	184,05	150,75	153,92	138,93	185,79	132,51	174,06	115,37	190,78
total	316,75	271,78	196,69	254,00	223,95	240,35	198,90	256,57	151,77	242,85

Source : CNC.

B. Le financement des films d'initiative française

Dans les tableaux qui suivent, la ligne « apports des producteurs français » correspond à la part de financement que les sociétés de production doivent assumer pour couvrir le devis des films. Elle correspond au reste à financer et peut être, en partie ou dans sa totalité, couverte soit par l'obtention de financements complémentaires non identifiés au moment de l'agrément des investissements, soit par un coût de production du film inférieur au devis. Au-delà du pré-financement, « l'apport des producteurs français » correspond à la prise de risque financière assumée par les producteurs sur les futures remontées de recettes issues des différents modes d'exploitation des films. Cette ligne peut donc recouvrir aussi bien des dispositifs comme le crédit d'impôt cinéma, que des salaires et frais généraux en participation ou des apports en numéraire.

En 2021, les producteurs français demeurent, pour la sixième année consécutive, les principaux financeurs des films d'initiative française devant les diffuseurs. Les apports des producteurs français progressent de 70,1 % entre 2020 et 2021 pour atteindre 416,31 M€, soit le niveau le plus élevé depuis 2016 (460,29 M€). Ces apports représentent 37,1 % des devis,

soit une baisse de 1,1 point par rapport à 2020. Les investissements des diffuseurs dans le financement des films d'initiative française (préachats + apports en coproduction) progressent de 67,8 % en 2021 à 337,74 M€, plus haut niveau depuis 2017 (347,27 M€). La part du financement apporté par les diffuseurs diminue néanmoins de 1,3 point à 30,1 % en 2021.

En 2021, les mandats (distribution en salles, édition vidéo, exploitation à l'étranger) en faveur des films d'initiative française progressent très nettement de 114,1 % à 171,29 M€. L'ensemble des mandats, y compris les mandats pour la vente des films sur les marchés hors des pays coproducteurs, finance 15,3 % des devis des films d'initiative française en 2021, en hausse de 2,8 points par rapport à 2020.

La part des SOFICA dans le financement des films d'initiative française s'élève à 3,2 % en 2021 (-1,2 point par rapport à 2020). Les apports des SOFICA augmentent de 26,4 % en 2021 et s'élèvent à 36,15 M€.

Les apports étrangers progressent de 43,1 % en 2021 pour un nombre de films de coproduction en hausse de 83,8 %. Ces apports assurent 4,6 % du financement des films d'initiative française (-1,0 point).

Les financements publics (soutien automatique et soutiens sélectifs du CNC + aides régionales) représentent 10,0 % des financements des films d'initiative française en 2021, en hausse de 2,0 points par rapport à 2020, et plus haut niveau depuis 2004. Les aides automatiques triplent par rapport à 2020 et atteignent 40,46 M€. Leur part dans les devis des films d'initiative française agréés en 2021 s'établit à 3,6 % (2,1 % en 2020). Les aides sélectives du CNC doublent (+94,6 %) et leur part s'établit à 3,5 % (3,1 % en 2020). Enfin, la contribution des collectivités territoriales (y compris apports du CNC) au financement des films d'initiative française progresse de 82,7 % et représente 2,9 % du total des devis (+0,1 point par rapport à 2020).

Evolution du financement des films d'initiative française (M€)

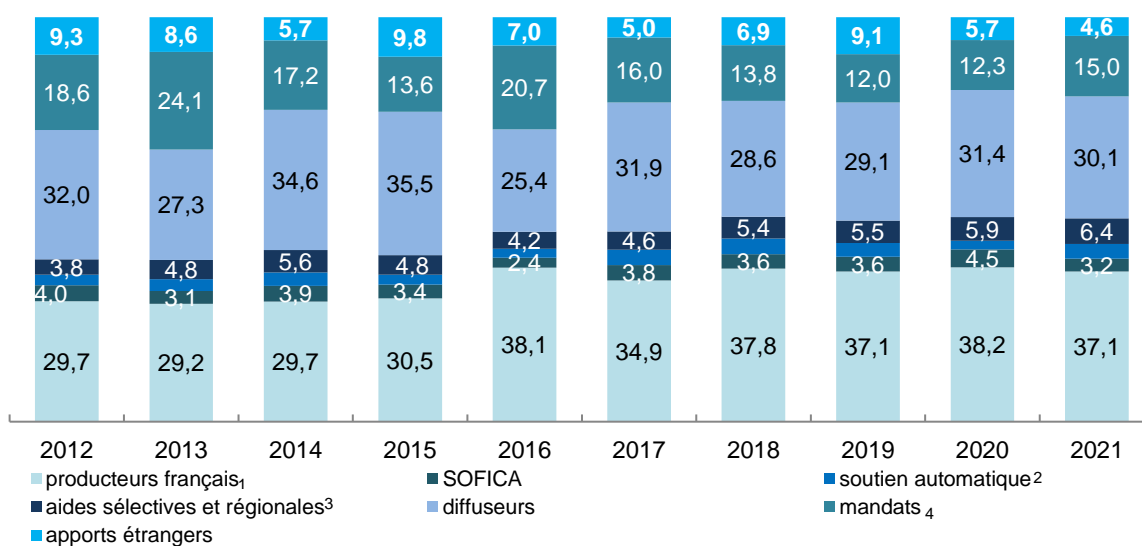
	2017	2018	2019	2020	2021	évol. 21/20 (%)
investissements français	1 034,32	890,52	820,92	604,87	1 070,13	+76,9
apports des producteurs français ¹	380,34	361,95	335,24	244,69	416,31	+70,1
apports des SOFICA	41,38	34,21	32,86	28,61	36,15	+26,4
soutien automatique du CNC ²	40,96	37,11	31,22	13,38	40,46	+202,3
aides sélectives du CNC	29,67	27,32	28,23	20,18	39,27	+94,6
aides régionales ³	19,98	24,34	21,90	17,62	32,19	+82,7
apports en coprod. des TV	49,17	44,13	42,89	35,00	52,61	+50,3
préachats des diffuseurs	298,10	229,85	220,37	166,24	285,13	+71,5
mandats groupés ^{4,5}	88,74	69,15	62,40	41,17	69,61	+69,1
mandats salle ⁵	17,57	17,03	17,50	19,90	28,06	+41,0
mandats vidéo et mandats TV ⁵	4,78	4,22	0,93	1,38	4,39	+218,9
mandats étrangers (part française) ^{5,6}	63,63	41,21	27,37	16,70	65,94	+294,9
investissements étrangers	54,56	66,39	82,51	36,40	52,08	+43,1
dont mandats étrangers (part étrangère) ^{5,6}	3,65	2,00	7,84	0,86	3,29	+282,8
total	1 088,88	956,91	903,43	641,27	1 122,21	+75,0

Source : CNC.

¹ Le poste des apports des producteurs français est calculé par déduction : devis – somme des financements identifiés.

² Soutien automatique du CNC mobilisé sur les films au cours de l'année de leur agrément. / ³ Aides régionales incluant les apports du CNC. / ⁴ Mandats couvrant plusieurs catégories de droits d'exploitation ne pouvant être dissociés. / ⁵ Données mises à jour. / ⁶ Mandats pour la vente des films sur les marchés hors des pays coproducteurs.

Evolution de la répartition du financement des films d'initiative française (%)



Source : CNC.

¹ Le poste des apports des producteurs français est calculé par déduction : devis – somme des financements identifiés.

² Soutien automatique du CNC mobilisé sur les films au cours de l'année de leur agrément.

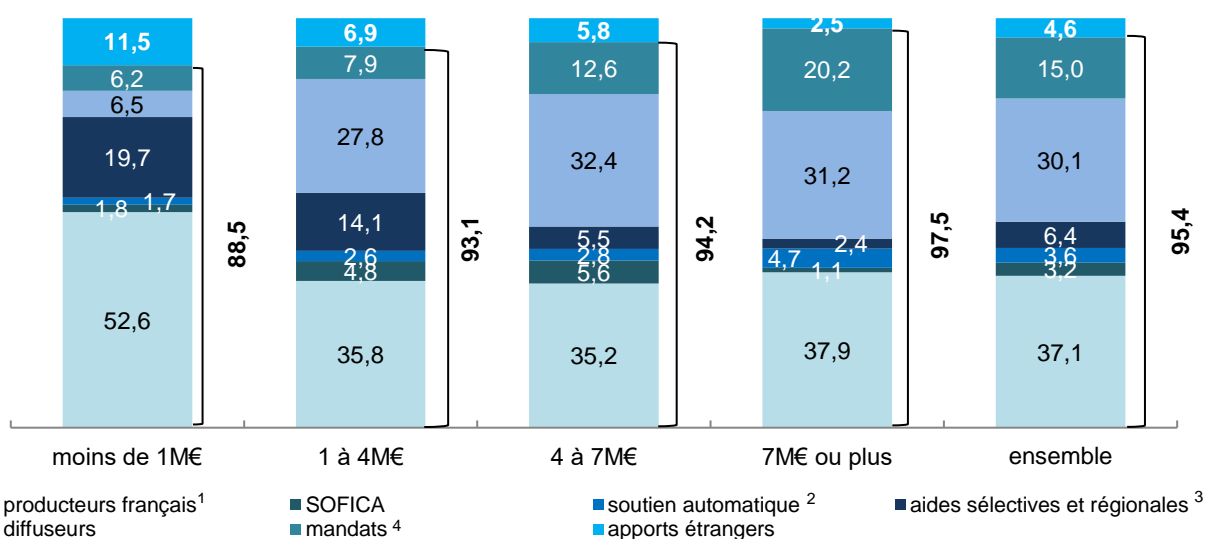
³ Aides régionales incluant les apports du CNC.

⁴ Données mises à jour.

La structure de financement des films d'initiative française est étroitement corrélée au montant total du devis. Les aides publiques (soutien automatique et soutiens sélectifs du CNC + aides régionales) assurent 17,2 % du financement des films à moins de 4 M€ en 2021, contre 7,1 % des films au devis supérieur ou égal à 7 M€. A l'inverse, la part des mandats est plus élevée pour les films à devis élevé (20,2 % des financements en 2021) que pour les films dont le devis est inférieur à 4 M€ (7,7 % des financements).

En 2021, la part de financement assurée par les producteurs français atteint 52,6 % pour les films à moins de 1 M€, contre 35,2 % pour les films de 4 M€ à 7 M€. La part des diffuseurs est faible dans le financement des films à moins de 1 M€ (6,5 %) mais représente 32,4 % de celui des films de 4 M€ à 7 M€.

Répartition du financement des films d'initiative française selon leur devis en 2021 (%)



Source : CNC.

¹ Le poste des apports des producteurs français est calculé par déduction : devis – somme des financements identifiés.

² Soutien automatique du CNC mobilisé sur les films au cours de l'année de leur agrément.

³ Aides régionales incluant les apports du CNC.

⁴ Données mises à jour.

C. Le financement des films minoritaires français

Si les devis des coproductions à majorité étrangère progressent de 66,4 % par rapport à 2020, les évolutions selon les types de financeurs ne sont pas uniformes. Les investissements des producteurs français augmentent de 71,1 % entre 2020 et 2021 pour s'établir à 15,20 M€ et ceux des partenaires étrangers de 65,4 % à 190,78 M€.

Néanmoins, tous modes d'exploitation confondus, les mandats reculent de 22,0 % à 11,87 M€ en 2021. Les mandats étrangers en particulier, y compris les mandats pour la vente des films sur les marchés hors des pays coproducteurs, s'établissent à 7,50 M€, en baisse de 39,4 % par rapport à 2020.

Au global, les apports des diffuseurs s'élèvent à 11,69 M€, soit une forte hausse de 178,9 % par rapport à 2020.

Le montant des aides sélectives du CNC augmente de 71,8 % à 6,94 M€ en 2021, tandis que celui des aides régionales allouées aux films minoritaires français est stable à 1,66 M€ (+2,3 % par rapport à 2020).

Evolution du financement des films minoritaires (M€)

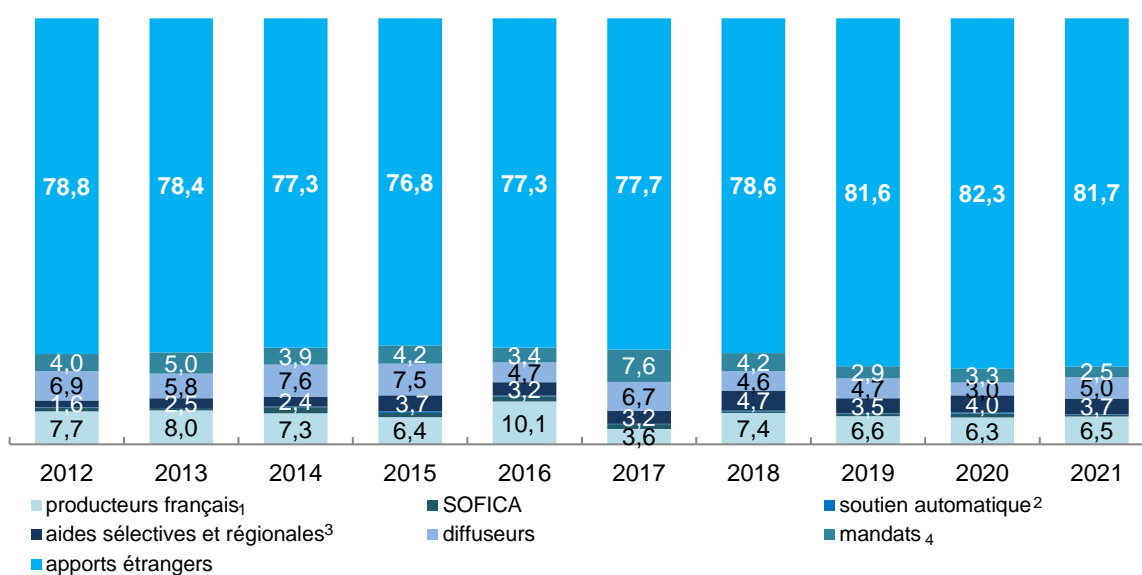
	2017	2018	2019	2020	2021	évol. 21/20 (%)
investissements français	53,22	36,13	39,13	24,88	42,66	+71,4
apports des producteurs français ¹	8,63	12,47	14,12	8,89	15,20	+71,1
apports des SOFICA	2,66	0,60	1,25	1,26	1,18	-6,4
soutien automatique ²	0,12	0,28	0,14	0,31	0,18	-41,1
aides sélectives	7,12	6,52	6,46	4,04	6,94	+71,8
aides régionales ³	0,41	1,38	1,08	1,62	1,66	+2,3
apports en coprod. des chaînes de TV	3,23	1,70	2,00	0,83	2,28	+175,4
préachats des diffuseurs	12,80	6,02	7,97	3,36	9,41	+179,8
mandats groupés ^{4,5}	9,76	3,02	1,38	0,36	0,18	-50,7
mandats salle ⁵	4,47	2,39	2,98	2,46	3,77	+53,0
mandats video et mandats TV ⁵	0,20	0,13	0,06	0,04	0,43	+1120,0
mandats étrangers (part française) ^{5,6}	3,80	1,62	1,69	1,72	1,44	-16,4
investissements étrangers	185,79	132,51	174,06	115,37	190,78	+65,4
dont mandats étrangers (part étrangère) ^{5,6}	10,88	5,68	7,57	10,64	6,06	-43,1
total	239,01	168,64	213,19	140,25	233,44	+66,4

Source : CNC.

¹ Le poste des apports des producteurs français est calculé par déduction : devis – somme des financements identifiés. / ² Soutien automatique mobilisé sur les films au cours de l'année de leur agrément. / ³ Aides régionales incluant les apports du CNC. / ⁴ Mandats couvrant plusieurs catégories de droits d'exploitation ne pouvant être dissociés. / ⁵ Données mises à jour. / ⁶ Mandats pour la vente des films sur les marchés hors des pays coproducteurs.

Les coproductions à majorité étrangère sont largement financées par les producteurs étrangers. Ces derniers financent 81,7 % des devis de ces films en 2021, contre 82,3 % en 2020. Les producteurs français assument 6,5 % des devis des films minoritaires français (6,3 % en 2020). Les diffuseurs participent à hauteur de 5,0 % des devis des coproductions à majorité étrangère en 2021 (3,0 % en 2020). Au total, les mandats représentent 5,1 % des devis des films minoritaires français en 2021, dont 3,2 % sont le fait des mandats étrangers (10,8 % dont 8,8 % en 2020).

Evolution de la répartition du financement des films minoritaires (%)



Source : CNC.

¹ Le poste des apports des producteurs français est calculé par déduction : devis – somme des financements identifiés.

² Soutien automatique du CNC mobilisé sur les films au cours de l'année de leur agrément.

³ Aides régionales incluant les apports du CNC.

⁴ Données mises à jour.

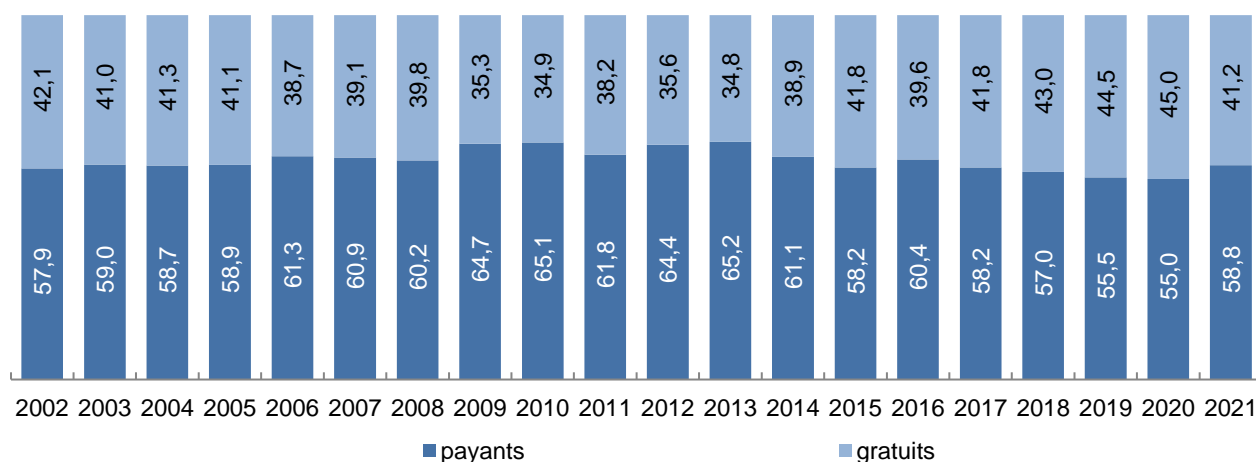
D. Les financements par les diffuseurs (payants et gratuits)

Ces données n'incluent ni les indexations de prix calculés sur les recettes salles, ni les films financés par un diffuseur payant sans financements encadrés.

En 2021, sont inclus dans les financements par les diffuseurs payants ceux des services de vidéo à la demande. Un seul film est concerné en 2021, *Notre-Dame brûle* de Jean-Jacques Annaud préfinancé par OCS, TF1, Prime Video et TMC.

En 2021, les diffuseurs payants représentent 58,8 % des apports des diffuseurs, en baisse de 5,6 points en dix ans mais relativement stable sur les 20 dernières années. La part de ces diffuseurs est néanmoins inférieure à 60 % pour la cinquième année consécutive.

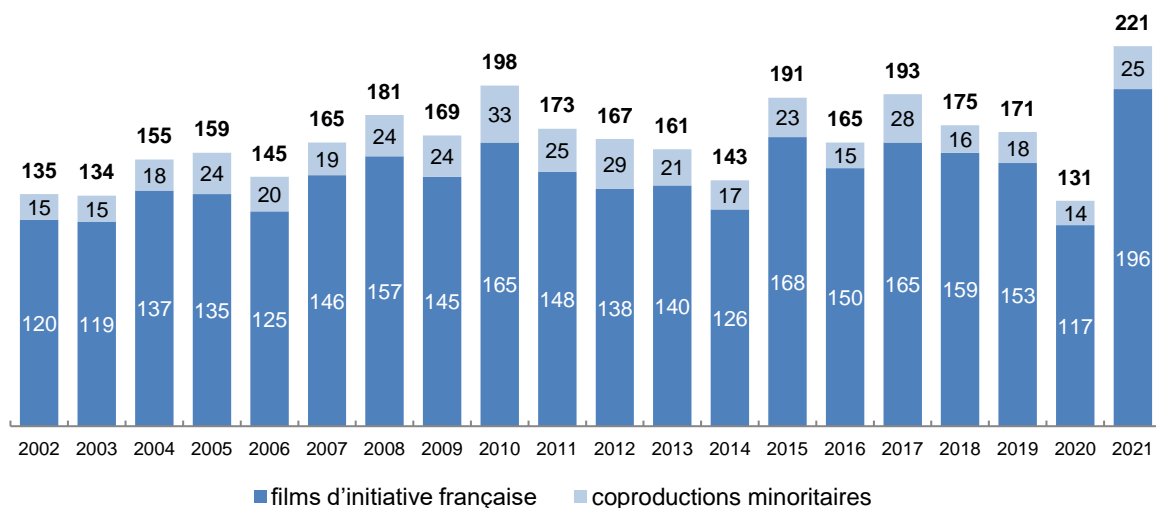
Répartition des apports des diffuseurs dans la production cinématographique



Source : CNC.

En 2021, les diffuseurs (payants et gratuits) ont financé 221 films (65,0 % des films agréés), soit le plus haut niveau historique, dont 196 d'initiative française (74,0 % des films d'initiative française agréés). 29 films d'initiative française sont financés par un seul diffuseur en 2021 (25 en 2020). A l'inverse, un film est financé par cinq diffuseurs, comme en 2020. Il s'agit de *Belle : nouvelle génération* de Pierre Coré (Canal+, Ciné+, M6, W9, Gulli).

Nombre de films financés par les diffuseurs (payants et gratuits)

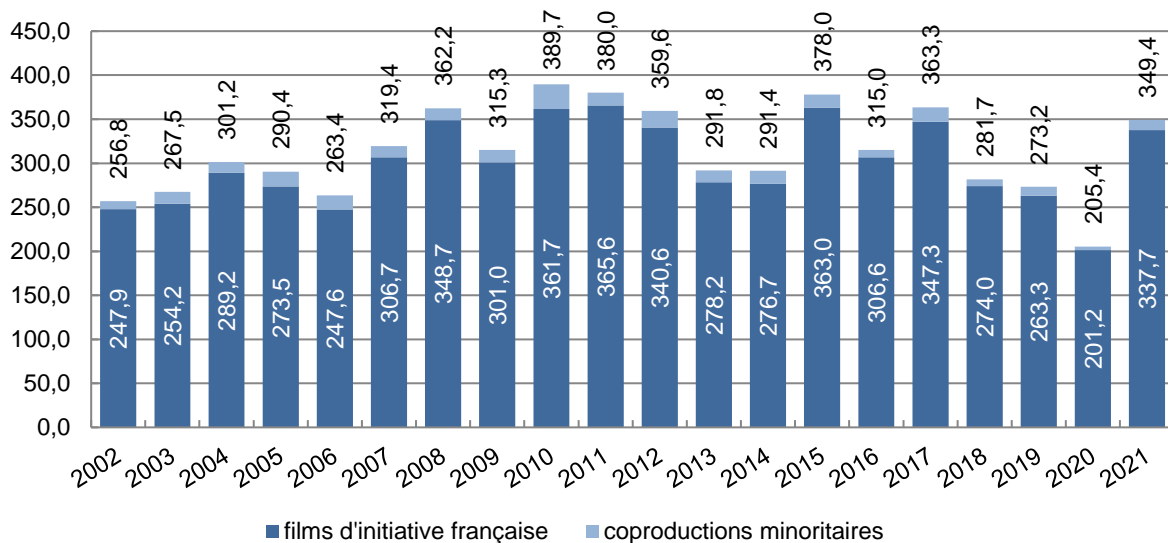


Source : CNC.

A 349,4 M€, les investissements des diffuseurs progressent de 70,1 % par rapport à 2020, pour un nombre de films financés en hausse de 68,7 %, soit 90 films de plus.

En 2021, 36 films d'initiative française sur les 196 financés par les diffuseurs mobilisent 50 % des investissements de ces derniers (18,4 % des films d'initiative française qu'elles financent, contre 19,7 % en 2020). Les diffuseurs financent 97,9 % des films d'initiative française à 4 M€ ou plus (96,8 % en 2020) et 10,1 % de ceux dont le devis est inférieur à 1 M€ en 2021 (8,8 % en 2020), soit le niveau le plus élevé depuis 2015 (25,0 %). 85,1 % des films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ sont financés par au moins un diffuseur (87,7 % en 2020).

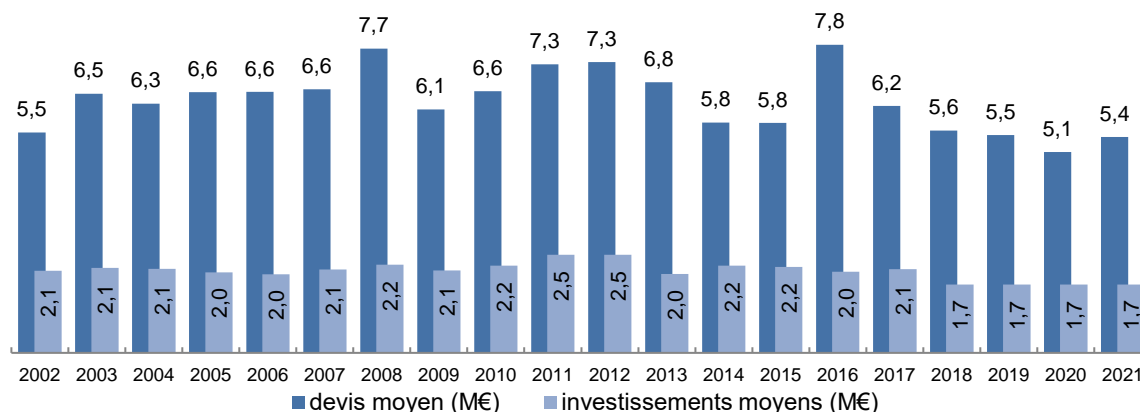
Investissements des diffuseurs (payants et gratuits) (M€)



Source : CNC.

Le devis moyen des films d'initiative française financés par les diffuseurs s'établit à 5,44 M€ en 2021, deuxième niveau le plus faible en 20 ans après l'année 2020 (5,05 M€). Ils apportent, en moyenne, 1,72 M€ aux films d'initiative française qu'ils financent (comme en 2019 et 2020) et couvrent 31,7 % de leur devis, contre une moyenne de 29,7 % sur les vingt dernières années.

Devis moyen des films d'initiative française financés par les diffuseurs



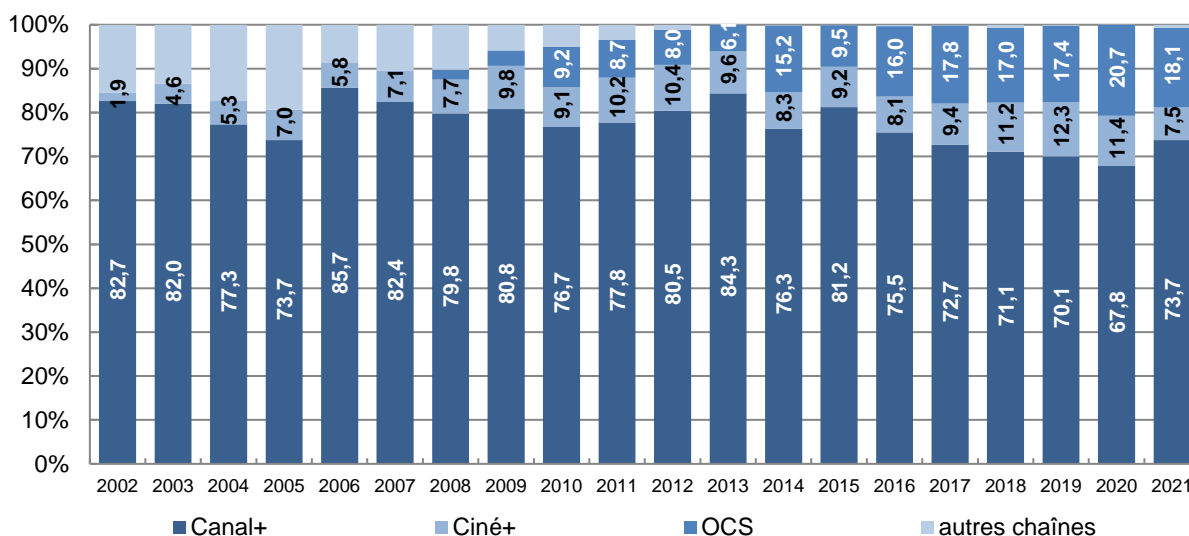
Source : CNC.

E. Les préachats des diffuseurs payants

Seuls apparaissent dans ces résultats les investissements dans les films ayant reçu l'agrément des investissements du CNC et les films ayant reçu l'agrément de production quand l'agrément des investissements n'était pas requis. Ces données n'incluent ni les indexations de prix calculés sur les recettes salles, ni les films financés par un diffuseur payant et non agréés par le CNC. Ce périmètre explique les éventuels écarts avec les montants d'investissements déclarés chaque année par les diffuseurs à l'ARCOM (Autorité publique française de régulation de la communication audiovisuelle et numérique). Les évolutions sont donc à considérer avec précaution, notamment au regard des obligations de production.

Canal+ apporte chaque année plus de 70 % des investissements totaux des diffuseurs payants, excepté en 2020 (67,8 %). En 2021, la part de Canal+ dans le total repart à la hausse et atteint son plus haut niveau depuis 2016 à 73,7 % (+5,9 points par rapport à 2020). OCS représente 18,1 % des apports des diffuseurs payants (-2,6 points). La part de Ciné+ dans les apports des diffuseurs payants atteint son plus bas niveau depuis 2007 à 7,5 %.

Répartition des apports des diffuseurs payants¹ dans la production cinématographique



Source : CNC.

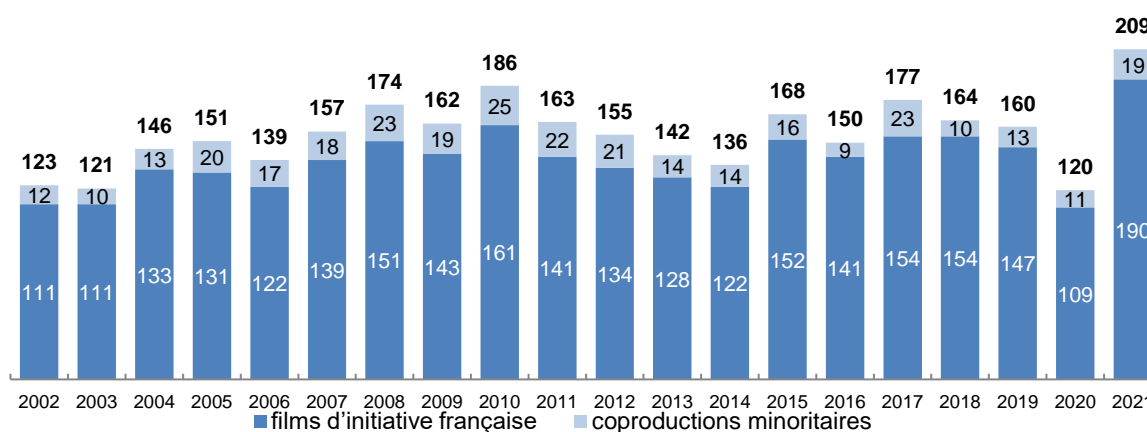
¹ Périmètre des diffuseurs payants : 13^{ème} Rue, Altice Studio, Canal+, Ciné+, OCS, TPS, TV5 Monde, Prime Video.

En 2021, les diffuseurs payants (Canal+, Ciné+, OCS, TV5 Monde, Prime Video) ont préacheté 209 films au total (61,5 % des films agréés), soit le plus haut niveau depuis 2010 (71,3 %), dont 190 d'initiative française (71,7 % des films d'initiative française).

35 films d'initiative française font l'objet d'un préachat d'un seul diffuseur payant en 2021 et 151 films de deux diffuseurs payants. Quatre films ont été préachetés par quatre diffuseurs payants en 2021 (aucun en 2020) : il s'agit de *Apache* de Romain Quirot (OCS, Canal+, Cine+), *Stella est amoureuse* de Sylvie Verheyde (Canal+, Cine+, TV5 Monde), *Tempête au haras* (Canal+, Cine+, TV5 Monde) de Christian Duguay et *Arrête avec tes mensonges* d'Olivier Peyon (Canal+, Cine+, TV5 Monde).

Les diffuseurs payants participent au financement de 35 premiers films d'initiative française et 39 deuxièmes films (respectivement 28 et 21 films en 2020), soit 52,2 % des premiers et 69,6 % des deuxièmes films d'initiative française agréés en 2021.

Nombre de films financés par les diffuseurs payants¹



Source : CNC.

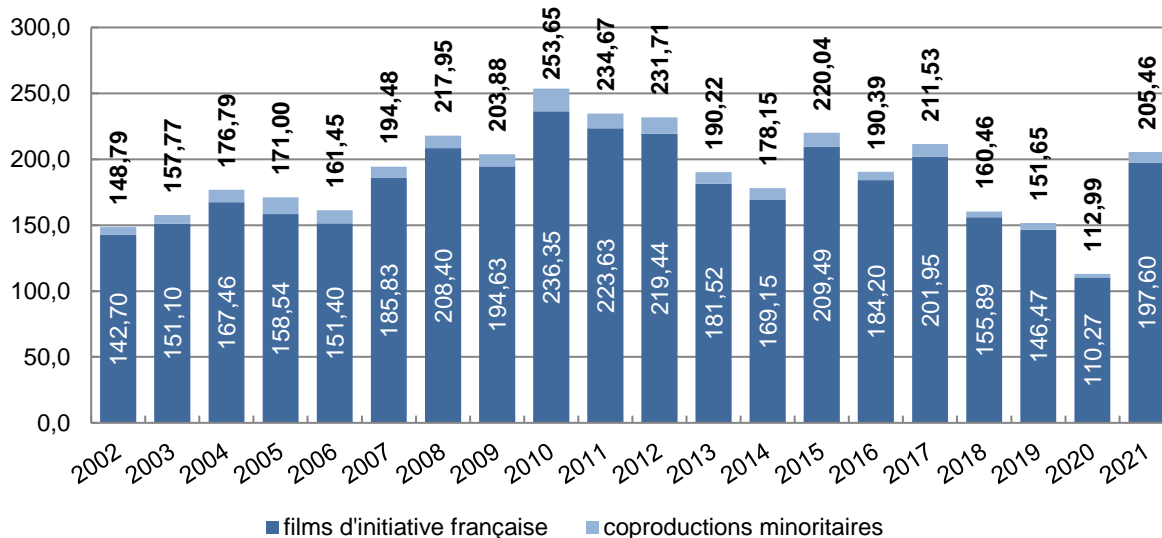
¹ Périmètre des diffuseurs payants : 13^{ème} Rue, Altice Studio, Canal+, Ciné+, OCS, TPS, TV5 Monde, Prime Video.

Le volume global d'investissement des diffuseurs payants augmente de 81,8 % à 205,46 M€ en 2021, pour un nombre de films préachetés en hausse de 74,2% (+89 films). Le niveau de financement des diffuseurs payants progresse de 79,2 % sur les films d'initiative française à 197,60 M€. Il augmente de 188,3 % à 7,83 M€ sur les films minoritaires français.

En 2021, 49 films d'initiative française sur les 190 financés par les diffuseurs payants mobilisent 50 % des investissements de ces dernières (25,8 % des films d'initiative française qu'ils financent, 25,7 % en 2020).

La majeure partie des films financés par les diffuseurs payants a un devis compris entre 1 M€ et 4 M€. Toutefois, leurs investissements se portent davantage sur des films à 7 M€ ou plus. Les diffuseurs payants financent 96,9 % des films d'initiative française à 4 M€ ou plus et 19,4 % de ceux dont le devis est inférieur à 1 M€ en 2021, plus haut niveau depuis 2008 (25,0 %). 82,2 % des films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ sont financés par au moins un diffuseur payant.

Investissements des diffuseurs payants¹ (M€)

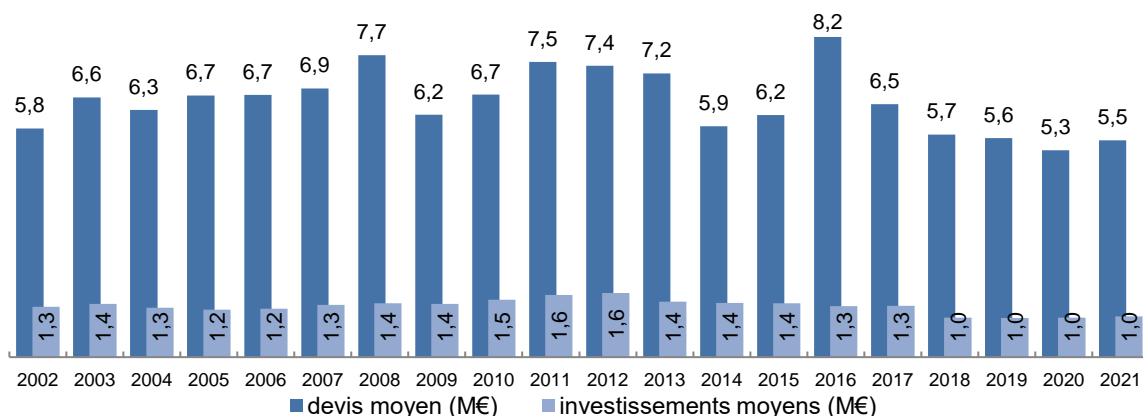


Source : CNC.

¹ Périmètre des diffuseurs payants : 13^{ème} Rue, Altice Studio, Canal+, Ciné+, OCS, TPS, TV5 Monde, Prime Vidéo.

Le devis moyen des films d'initiative française préachetés par les diffuseurs payants atteint 5,53 M€ en 2021, en hausse de 4,7 % par rapport à 2020. Ils apportent, en moyenne, 1,04 M€ aux films d'initiative française (1,01 M€ en 2020) qu'ils financent et couvrent 18,8 % de leur devis (19,1 % en 2020).

Devis moyen des films d'initiative française financés par les diffuseurs payants



Source : CNC.

a. Les préachats de Canal+

Les obligations de Canal+ : Canal+ regroupe plusieurs services (Canal+, Canal+ Cinéma, Canal+ Sport, Canal+ Family, Canal+ Séries et Canal+ Décalé). Ses obligations figurent dans l'accord professionnel passé entre la chaîne et les organisations professionnelles du cinéma du 7 mai 2015 modifié, renouvelé par l'accord du 8 novembre 2018 applicable en 2019 et jusqu'au 31 décembre 2022, et ont été intégrées à la convention du 29 mai 2000 modifiée, régie par le décret 2010-747 du 2 juillet 2010.

Canal+ doit ainsi consacrer à l'acquisition de droits de diffusion d'œuvres cinématographiques européennes et d'expression originale française respectivement au moins 12,5 % et 9,5 % des ressources totales de l'exercice en cours. Quant au minimum garanti, il est fixé à au moins 3,61 € H.T. par mois et par abonné au titre des œuvres européennes dont au moins 2,73 € au titre des œuvres d'expression originale française, avec un mécanisme de proratisation du nombre d'abonnés en fonction du prix de leur abonnement par rapport au tarif de référence (le tarif de référence de l'abonnement mensuel à Canal+ étant le tarif le plus pratiqué par Canal+ au 30 juin de l'année N), sous réserve d'un montant plancher du minimum garanti à 2,41 € par abonné et par mois. En outre, Canal+ s'engage à ce que d'une part, au moins 85 % du montant de son obligation d'acquisition d'œuvres d'expression originale française soient consacrés à des préachats et d'autre part, au moins 17 % de ce même montant portent sur l'acquisition d'œuvres-dont le devis est inférieur ou égal à 4 M€.

Au moins 75 % des dépenses sont consacrés à la production indépendante.

En vertu du décret, les dépenses d'adaptation des œuvres aux personnes aveugles ou malvoyantes peuvent être incluses dans la contribution, mais elles ne sont pas prévues dans l'accord du 7 mai 2015 ni dans la convention qui définit les dépenses prises au titre des « acquisitions ».

Par ailleurs, Canal+ s'est engagé à verser 2 M€ par an au titre de la contribution à la distribution des œuvres cinématographiques, dont 1 M€ comptabilisables dans les obligations de production d'œuvres européennes et d'expression originale française.

Enfin, Canal+ verse un montant, à hauteur de 0,5 % de ses ressources, dont 30 % affectables aux préachats des œuvres d'expression originale française, au titre des primes au succès réglementaires et d'une contribution supplémentaire.

169 films agréés en 2021 font l'objet d'un investissement de Canal+, soit 83 films de plus qu'en 2020, pour un montant global de 151,47 M€ (+97,7 % par rapport à 2020), soit le plus haut niveau depuis 2017 (153,69 M€).

153 films d'initiative française sont préachetés par Canal+ en 2021, soit 75 films de plus qu'en 2020. Sur l'ensemble des films d'initiative française, la part des films financés par Canal+ s'établit à 57,7 %, contre 41,5 % en 2020, et plus haut niveau depuis 2010 (65,5 %).

Parmi les films d'initiative française préachetés par Canal+ en 2021, figurent 25 premiers films et 36 deuxièmes films (respectivement 20 films et 13 films en 2020). La chaîne préachète 37,3 % des premiers et 64,3 % des deuxièmes films d'initiative française agréés en 2021.

Nombre de films préachetés par Canal+

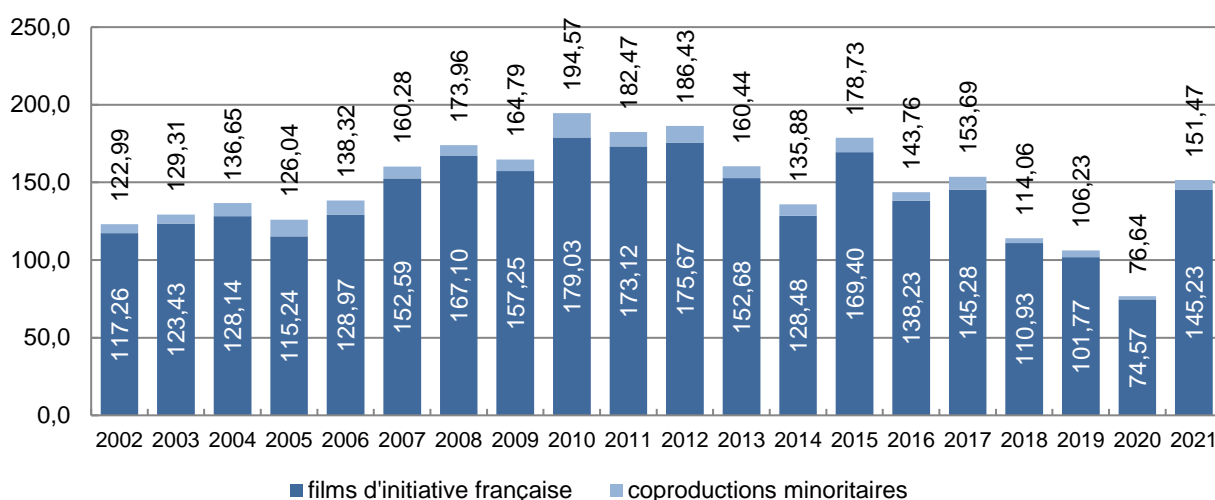
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
films d'initiative française	113	113	92	113	98	117	113	109	78	153
coproductions minoritaires	17	13	11	15	9	19	7	11	8	16
total	130	126	103	128	107	136	120	120	86	169

Source : CNC.

L'investissement de la chaîne dans les films d'initiative française progresse de 94,8 % par rapport à 2020 pour un nombre de films en hausse de 94,8 %. L'investissement moyen par film d'initiative française est stable à 949,2 K€ (956,1 K€ en 2020).

L'engagement financier de Canal+ dans les coproductions minoritaires françaises triple par rapport à 2020 et atteint 6,24 M€, plus haut niveau depuis 2017 (8,41 M€). En 2021, la chaîne apporte, en moyenne, 389,8 K€ à la production de 16 films minoritaires français, contre 257,9 K€ en 2020 et 405,4 K€ en 2019.

Investissements de Canal+ en préachats (M€)



Source : CNC.

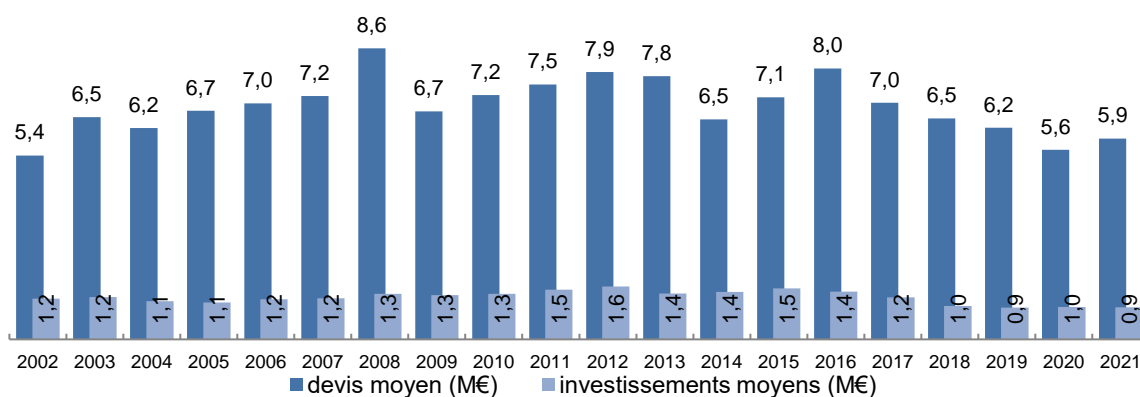
En 2021, parmi les 153 films d'initiative française préachetés par Canal+, neuf ont été achetés par la chaîne pour la deuxième diffusion cryptée, plus haut niveau historique.

Canal+ continue d'intervenir dans des films aux devis variés. En 2021, la chaîne préachète 86,8 % des films d'initiative française dont le devis est supérieur à 7 M€ (69,2 % en 2020). Pour répondre à sa clause de diversité, Canal+ finance 41,1 % des films d'initiative française dont le devis est inférieur à 4 M€ en 2021 (26,4 % en 2020).

Le devis moyen des films d'initiative française financés par Canal+ s'établit à 5,92 M€ en 2021, (5,58 M€ en 2020), sous la barre des 6 M€ pour la troisième fois depuis 2002. Ce niveau s'explique par le nombre très élevé de films dont le devis est inférieur à 4 M€ dans la population des films soutenus par la chaîne : leur part atteint 45,1 % en 2021, plus haut niveau depuis 2009 (46,3 %), ainsi que par le faible nombre de films à 7 M€ ou plus, qui représentent 21,6 % du total, plus bas niveau depuis 2002 (17,3 %).

L'apport moyen de la chaîne par film d'initiative française couvre 16,0 % des devis des films d'initiative française qu'elle préachète (17,1 % en 2020). Les acquisitions de films d'initiative française s'échelonnent entre 87 000 € et 4,80 M€ en 2021 (entre 84 000 € et 3,30 M€ en 2020).

Devis moyen des films d'initiative française financés par Canal+



Source : CNC.

b. Les préachats de Ciné+

Les obligations de Ciné+ : Ciné+ regroupe plusieurs services (Ciné+ Premier, Ciné+ Frisson, Ciné+ Emotion, Ciné+ Famiz, Ciné+ Club et Ciné+ Classic). Ses obligations figurent dans l'accord professionnel passé entre la chaîne et les organisations professionnelles du cinéma le 30 juin 2019, applicable en 2019 et jusqu'au 31 décembre 2022, et ont été intégrées à la convention du 31 décembre 2012 modifiée, régie par le décret n° 2010-416 du 27 avril 2010.

Le groupement de services Ciné+ doit consacrer à l'acquisition de droits de diffusion d'œuvres cinématographiques européennes au moins 27 % des ressources totales de l'exercice, la part consacrée aux œuvres d'expression originale française ne pouvant être inférieure à 22 %. Quant au minimum garanti, il est fixé à au moins 1,00 € H.T. par mois et par abonné au titre des œuvres européennes dont au moins 0,70 € au titre des œuvres d'expression originale française. En outre, Ciné+ s'engage à ce que d'une part, au moins 60 % du montant de son obligation d'acquisition d'œuvres d'expression originale française soient consacrés à des préachats et, d'autre part, au moins 28,4 % du montant de son obligation d'acquisition d'œuvres d'expression originale française portent sur les préachats d'œuvres dont le devis est inférieur ou égal à 5,35 M€. Les obligations sont appréciées globalement au niveau du groupement de services.

Ciné+ est également soumis à l'obligation de consacrer au moins 75 % de ses dépenses à la production indépendante.

En vertu du décret, les dépenses d'adaptation des œuvres aux personnes aveugles ou malvoyantes peuvent être incluses dans la contribution, mais elles ne sont pas prévues dans la convention qui définit les dépenses prises au titre des « acquisitions ».

En 2021, Ciné+ investit 15,38 M€ (+19,2 %) dans 168 films dont 152 d'initiative française. Sur ces derniers, l'intervention de Ciné+ progresse de 15,5 % à 14,49 M€, pour un nombre de films en hausse de 74,7 %. Ciné+ finance parallèlement 16 films de coproduction à majorité étrangère en 2021 (dix de plus qu'en 2020). 0,89 M€ sont consacrés à ces films (+145,8 % par rapport à 2020).

Sur l'ensemble des films d'initiative française, la part des films financés par Ciné+ s'élève à 57,4 % en 2021 (46,7 % en 2020), soit le plus haut niveau depuis 2010 (59,6 %).

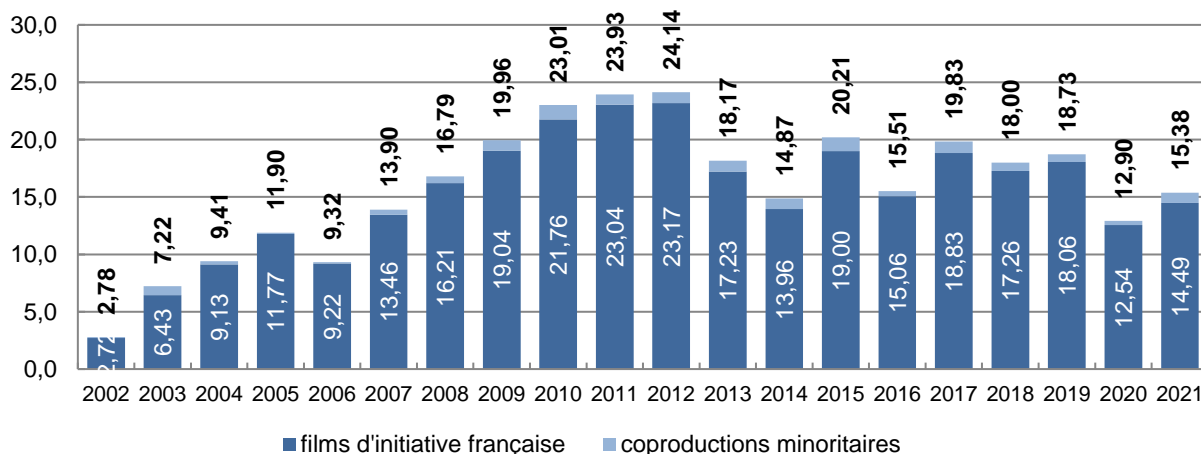
Ciné+ préachète 29 premiers films et 32 deuxièmes films d'initiative française en 2021 (24 premiers films et 15 deuxièmes films en 2020). Elle participe ainsi au financement de 43,3 % des premiers et 57,1 % des deuxièmes films d'initiative française agréés en 2021.

Nombre de films préachetés par Ciné+

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
films d'initiative française	106	92	72	100	87	99	109	112	87	152
coproductions minoritaires	15	13	11	14	7	19	9	12	6	16
total	121	105	83	114	94	118	118	124	93	168

Source : CNC.

Investissements de Ciné+ en préachats (M€)



Source : CNC.

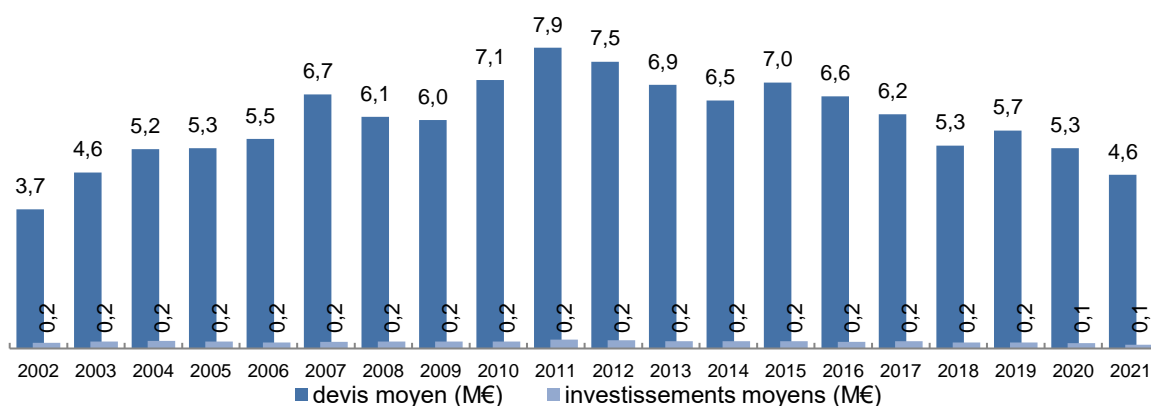
En 2021, Ciné+ consacre 2,00 M€ à l'achat de la première diffusion payante de 17 films d'initiative française (1,68 M€ pour 12 films en 2020). L'investissement moyen sur ces films s'établit à 117,6 K€, contre 139,8 K€ en 2020. Les acquisitions de première fenêtre mobilisent 13,8 % des investissements de Ciné+ sur les films d'initiative française en 2021, contre 13,4 % en 2020. Pour 134 autres films d'initiative française financés en 2021 (75 films en 2020), Ciné+ préachète la deuxième diffusion payante. La chaîne consacre, en moyenne, 93,0 K€ par film à ces préachats (144,8 K€ en 2020). En 2021, la chaîne préachète un film en troisième fenêtre (aucun en 2020).

Ciné+ intervient dans des films d'initiative française aux devis variés mais continue de privilégier ceux dont le devis est supérieur ou égal à 4 M€. Elle préachète 73,2 % d'entre eux en 2021, contre 74,6 % en 2020. En 2021, 51,7 % de ses investissements dans les films d'initiative française sont concentrés sur des films dont le devis est supérieur ou égal à 4 M€ (66,9 % en 2020). A l'inverse, 48,3 % de ses apports sont investis dans des films d'initiative française dont le devis est inférieur à 4 M€, contre 33,1 % en 2020.

Le devis moyen des films d'initiative française financés par Ciné+ s'établit à 4,57 M€ en 2021, contre 5,27 M€ en 2020. Les acquisitions de films d'initiative française s'échelonnent entre 25 000 € et 330 000 € en 2021.

Les investissements de Ciné+ couvrent 2,1 % des devis des films d'initiative française financés en 2021 (2,7 % en 2020), soit un taux en recul pour la quatrième année consécutive. L'investissement moyen par film d'initiative française est en baisse de 33,9 % à 95,3 K€ en 2021.

Devis moyen des films d'initiative française financés par Ciné+



Source : CNC.

c. Les préachats d'OCS (Orange cinéma séries)

Les obligations d'OCS : OCS regroupe plusieurs services de cinéma, dont des services de premières diffusions (OCS Max, OCS City, OCS Choc) et un service dont la programmation est essentiellement constituée d'œuvres cinématographiques issues du patrimoine (OCS Géants). Ses obligations ont fait l'objet d'un accord conclu avec les organisations professionnelles du cinéma le 17 juillet 2015, renouvelé par l'accord du 7 décembre 2018 qui est applicable jusqu'au 31 décembre 2021, et ont été intégrées aux conventions du 20 décembre 2013 modifiée, régies par le décret n° 2010-416 du 27 avril 2010.

Le groupement de services OCS doit consacrer à l'acquisition de droits de diffusion d'œuvres cinématographiques européennes et d'expression originale française respectivement au moins 27 % et 22 % des ressources totales de l'exercice en cours. Quant au minimum garanti, il fait l'objet d'une montée en charge en fonction du nombre d'abonnés. Pour les œuvres cinématographiques européennes, il est fixé à 2,01 € H.T. par mois et par abonné tant que le nombre d'abonnés est inférieur à un million cinq cent mille, et à 2,25 € H.T. lorsque le nombre d'abonnés est supérieur à un million cinq cent mille. Pour les œuvres cinématographiques d'expression originale française, le minimum garanti est fixé à 1,70 € H.T. par mois et par abonné tant que le nombre d'abonnés est inférieur à un million cinq cent mille, et à

1,90 € H.T. lorsque ce nombre est supérieur à un million cinq cent mille. Les obligations sont appréciées globalement au niveau du groupement de services.

De surcroît, OCS s'est engagé à ce que ses dépenses en faveur de la filière cinématographique européenne et d'expression originale française représentent un montant garanti de 125 M€ répartis sur 3 ans avec un engagement concernant ses acquisitions de droits linéaires d'œuvres européennes et d'œuvres EOF d'au moins respectivement 116,62 M€ et 95,32 M€, ces différents montants étant également répartis sur 3 ans.

En outre, OCS s'engage à ce que d'une part, au moins 60 % du montant de son obligation d'acquisition d'œuvres d'expression originale française, soient consacrés à des préachats et, d'autre part, au moins 24 % de ce même montant portent sur les préachats d'œuvres dont le devis est inférieur ou égal à 5,35 M€. OCS doit avoir une attention particulière pour les films ayant un devis inférieur ou égal à 4 M€. OCS est parallèlement soumis à l'obligation de consacrer au moins 75 % de ses dépenses à la production indépendante.

Par ailleurs, OCS s'est engagé à verser un montant passant progressivement de 0,80 M€ en 2014 à 1,00 M€ en 2018 au titre de la contribution à la distribution des œuvres cinématographiques, comptabilisables dans les seules obligations de production d'œuvres européennes.

Enfin, OCS verse un montant, à hauteur de 0,5 % de ses ressources, comptabilisables dans la seule obligation globale, au titre des primes au succès règlementaires et d'une contribution supplémentaire.

OCS finance 38 films agréés en 2021, dont 34 d'initiative française, pour un montant total de 37,27 M€ (+59,3 % par rapport à 2020). Le groupe préachète huit premiers films et sept deuxièmes films d'initiative française (respectivement quatre et six en 2020). 11,9 % des premiers et 12,5 % des deuxièmes films d'initiative française agréés en 2021 sont ainsi préachetés par OCS.

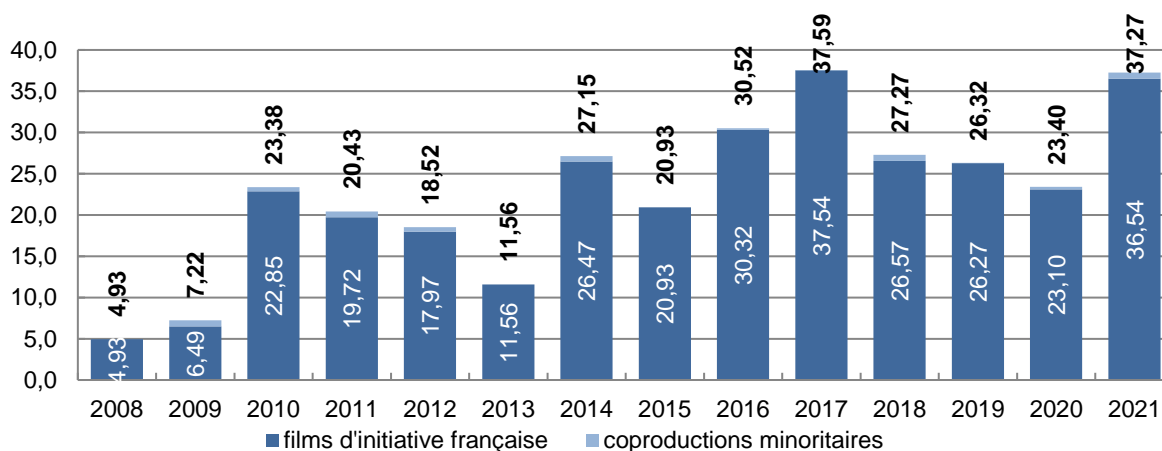
Nombre de films préachetés par OCS

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
films d'initiative française	15	18	39	37	47	51	44	40	23	34
coproductions minoritaires	3	-	2	-	1	1	1	1	1	4
total	18	18	41	37	48	52	45	41	24	38

Source : CNC.

Le groupe investit 36,54 M€ dans les films d'initiative française en 2021 (+58,2 % par rapport à 2020). 33,87 M€ sont consacrés aux droits de première fenêtre payante de 25 films (22,22 M€ pour 19 films en 2020) et 2,67 M€ aux droits de deuxième fenêtre de neuf films (0,88 M€ pour quatre films en 2020). Aucun film n'est préacheté par OCS en troisième fenêtre (comme en 2020).

Investissements de OCS en préachats (M€)



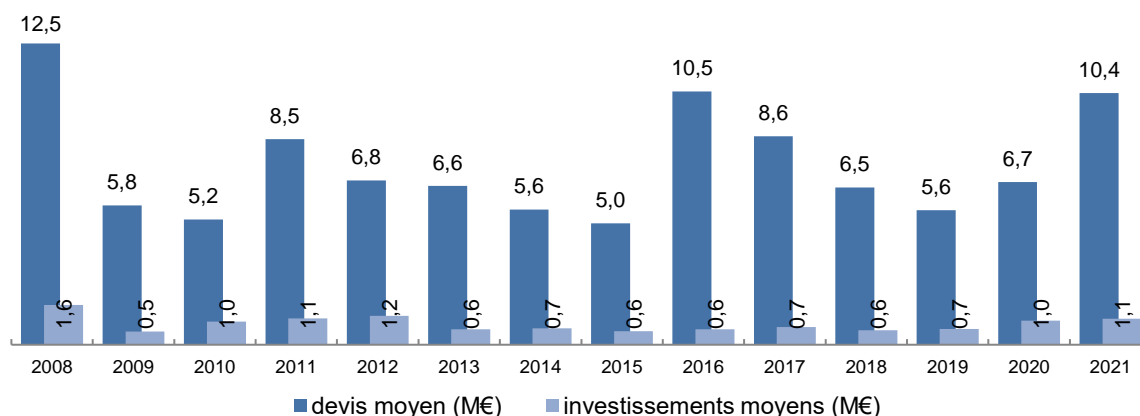
Source : CNC.

OCS préachète 12,8 % des films d'initiative française en 2021 (12,2 % en 2020). La part des investissements de la chaîne sur des films dont le devis est supérieur ou égal à 7 M€ reste

très élevée à 61,3 % en 2021 (65,0 % en 2020). 14,9 % des investissements d'OCS portent sur des films de moins de 4 M€ (9,9 % en 2020).

Le devis moyen des films d'initiative française préachetés par OCS s'établit à 10,42 M€ en 2021, contre 6,74 M€ en 2020. L'apport moyen d'OCS par film d'initiative française augmente de 7,0 % en 2021 pour s'établir à 1,07 M€ (1,00 M€ en 2020), soit le niveau le plus élevé depuis 2012 (1,20 M€). En moyenne, OCS couvre 10,3 % des devis des films d'initiative française qu'elle préachète en 2021 (14,9 % en 2020). Les acquisitions de films d'initiative française s'échelonnent entre 140 000 € et 3,60 M€ en 2021 (entre 30 000 € et 3,00 M€ en 2020).

Devis moyen des films d'initiative française financés par OCS (M€)



Source : CNC.

F. Les investissements des chaînes en clair

Seuls apparaissent dans ces résultats les investissements dans les films ayant reçu l'agrément des investissements du CNC et les films ayant reçu l'agrément de production quand l'agrément des investissements n'était pas requis. Ce périmètre explique les éventuels écarts avec les montants d'investissement déclarés chaque année par les chaînes à l'ARCOM (Autorité publique française de régulation de la communication audiovisuelle et numérique) au titre du respect des obligations de production. Les données ne peuvent donc pas être comparées.

Les obligations des chaînes en clair en matière de financement de la production de films cinématographiques sont régies par le décret 2010-747 du 2 juillet 2010 applicables aux services hertziens et figurent dans les conventions conclues avec l'ARCOM.

Les services de télévision diffusés en clair, dès lors qu'ils programment plus de 52 œuvres cinématographiques – toutes nationalités – ou 104 diffusions et rediffusions de ces œuvres par an, doivent consacrer au moins 3,2 % de leur chiffre d'affaires net de l'exercice précédent au développement de la production d'œuvres cinématographiques européennes dont au moins 2,5 % pour les œuvres d'expression originale française. Il s'agit à ce jour de France 2, France 3, France 4, TF1, TFX, TF1 Séries Films, TMC, M6, W9, 6ter, NRJ 12, Chérie 25, C8, Gulli et RMC Story.

Pour France Télévisions (France 2, France 3 et France 4), le pourcentage du chiffre d'affaires consacré à des dépenses pour des œuvres européennes est porté à 3,5 %, ce qui constitue une des conditions pour pouvoir diffuser sur France 4 des films le mercredi soir (cf. II de l'article 10 du décret n° 90-66 du 17 janvier 1990 et arrêté du 9 mai 2012 pris pour son application).

Les investissements pris en compte sont les achats et préachats de droits de diffusion, les investissements en parts de coproduction (ces derniers ne peuvent être réalisés que par l'intermédiaire d'une filiale spécialement créée à cet effet, celle-ci ne pouvant cependant pas être producteur délégué), les versements à un fonds pour la distribution en salles et les dépenses d'adaptation des œuvres aux personnes aveugles et malvoyantes.

Lorsque le chiffre d'affaires de l'éditeur de service atteint 75 M€, sa contribution doit inclure des dépenses de préachats ou de coproduction, dans des proportions fixées dans les conventions ; au-delà de 150 M€ de chiffre d'affaires, l'éditeur ne peut pas déclarer des dépenses d'achat de droits de diffusion autres que de préachat.

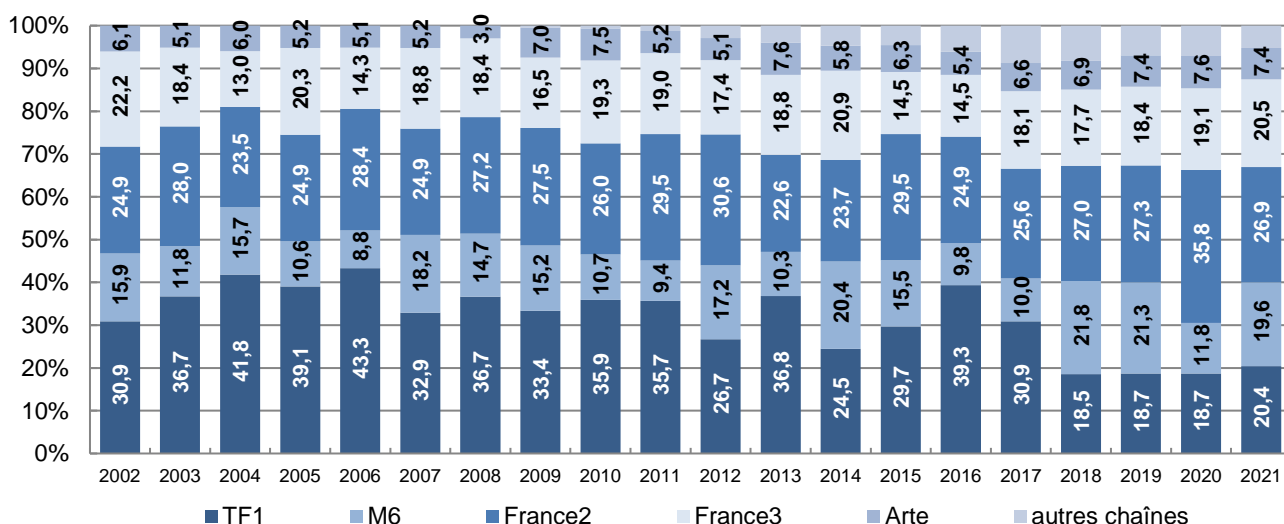
Compte tenu de leurs chiffres d'affaires, sont soumis aux obligations de préfinancement de la production d'œuvres cinématographiques : France 2, France 3, M6, TF1 (ces quatre chaînes pour l'intégralité de leurs obligations), TMC, TFX, W9 et C8 (selon des proportions définies dans leur convention avec l'ARCOM).

Pour chaque œuvre, la contribution des diffuseurs en préachats et en coproduction est encadrée par deux dispositions : elle ne doit pas excéder la moitié du coût total de cette œuvre et ne doit pas être constituée pour plus de la moitié par des sommes investies en parts de coproduction par les filiales. 75 % de ces obligations d'investissement doivent être consacrés à la production indépendante.

Arte, en tant que chaîne relevant d'un traité franco-allemand, n'a pas d'obligation mais prend volontairement des engagements en faveur de la production cinématographique.

En 2021, pour la quatrième année consécutive, France 2 est la première chaîne en clair en termes d'apports dans la production agréée devant France 3, TF1 et M6. En 2021, France 2 totalise 26,9 % des apports des chaînes en clair, en nette baisse par rapport à 2020 (-8,9 points). Les parts des chaînes France 3 et TF1 progressent légèrement à respectivement 20,5 % (+1,4 point) et 20,4 % (+1,7 point). Après avoir connu une forte baisse en 2020, la part de M6 dans les apports des chaînes en clair progresse de 7,8 points à 19,6 %.

Répartition des apports des chaînes en clair¹ dans la production cinématographique



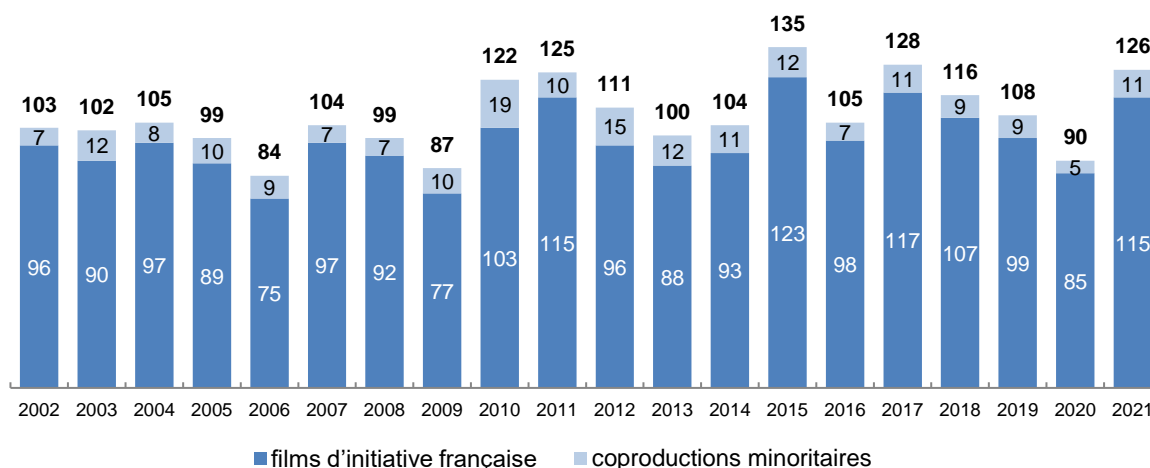
Source : CNC.

¹ Périmètre des chaînes en clair : 6ter, Arte, C8, CStar, France 2, France 3, France 4, France 5, France Ô, Gulli, M6, NRJ12, RMC Story, TF1, TF1 Séries Films, TFX, TMC, W9.

En 2021, les chaînes en clair (6ter, Arte, C8, CStar, France 2, France 3, Gulli, M6, TF1, TFX, TMC et W9) financent 126 films au total dont 115 d'initiative française, soit 37,1 % des films agréés et 43,4 % des films d'initiative française. 94 films d'initiative française sont financés par une seule chaîne en clair. A l'inverse, un film est financé par trois chaînes en clair en 2021. Il s'agit de *Belle : Nouvelle génération* de Pierre Coré (M6, W9, Gulli).

Parmi les films d'initiative française, les chaînes en clair participent au financement de 15 premiers films et 28 deuxièmes films (respectivement 20 et 14 films en 2020). Ces chaînes financent ainsi 22,4 % des premiers et 50,0 % des deuxièmes films d'initiative française agréés en 2021.

Nombre de films financés par les chaînes en clair¹



Source : CNC.

¹ Périmètre des chaînes en clair : 6ter, Arte, C8, CStar, France 2, France 3, France 4, France 5, France Ô, Gulli, M6, NRJ12, RMC Story, TF1, TF1 Séries Films, TFX, TMC, W9.

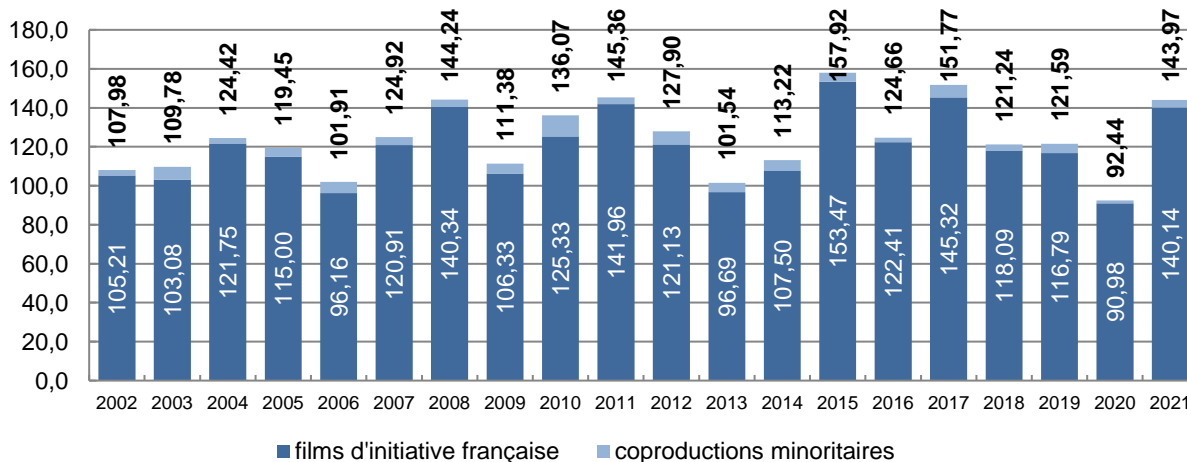
Les investissements des chaînes en clair dans la production cinématographique augmentent de 55,7 % à 143,97 M€, soit le plus haut niveau depuis 2017 (151,77 M€), pour un nombre de films en hausse de 40,0 % (+36 films).

Les interventions des chaînes en clair augmentent de 54,0 % sur les films d'initiative française (140,14 M€ en 2021) et de 161,4 % sur les coproductions minoritaires françaises (3,83 M€). Le nombre de films d'initiative française préfinancés progresse de 35,3 % (+30 films par rapport à 2020) et celui des coproductions minoritaires de 120,0 % (+6 films).

En 2021, 22 films d'initiative française sur les 115 financés par les chaînes en clair captent 50 % des investissements de ces dernières (19,1 % des films d'initiative française qu'elles financent, contre 21,2 % en 2020).

Sur les dix dernières années, la part des films d'initiative française à 7 M€ ou plus a tendance à diminuer. Si leur part dans le total des investissements s'établit à 61,5 % en 2021 (+4,7 points par rapport à 2020), elle dépassait les 70 % entre 2006 et 2013. Les chaînes en clair financent 89,5 % des films d'initiative française à 7 M€ et plus et 6,0 % de ceux dont le devis est inférieur à 1 M€ en 2021.

Investissements des chaînes en clair¹ (M€)

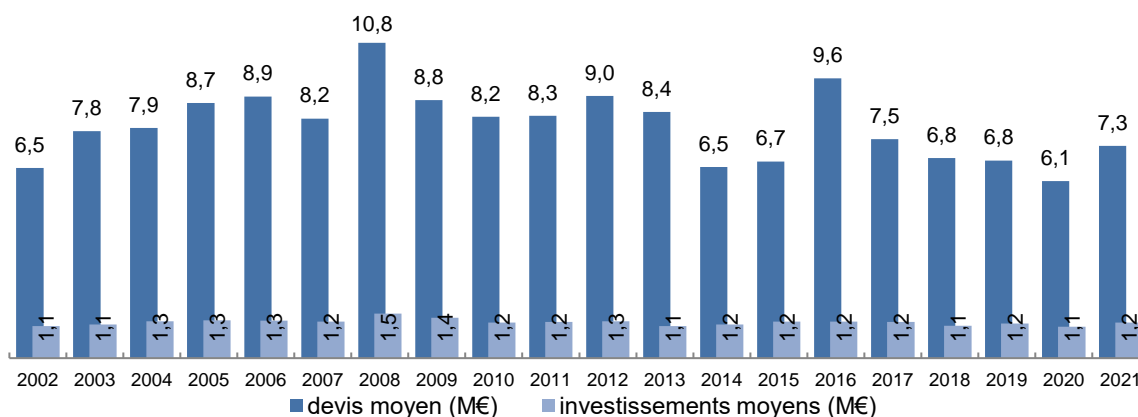


Source : CNC.

¹ Périmètre des chaînes en clair : 6ter, Arte, C8, CStar, France 2, France 3, France 4, France 5, France Ô, Gulli, M6, NRJ12, RMC Story, TF1, TF1 Séries Films, TFX, TMC, W9.

En moyenne, ces chaînes apportent 1,14 M€ aux films qu'elles financent en 2021 (1,03 M€ en 2020) : 1,22 M€ pour les films d'initiative française (1,07 M€ en 2020) et 348,2 K€ pour les coproductions minoritaires (293,0 K€ en 2020).

Devis moyen des films d'initiative française financés les chaînes en clair



Source : CNC.

En 2021, les investissements des chaînes en clair sont constitués à 61,9 % par des préachats de droits de diffusion (61,2 % en 2020). La part des apports en coproduction s'établit à 38,1 % (38,8 % en 2020).

Investissements des chaînes en clair¹ (M€)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
préachats	79,93	65,55	71,14	100,47	80,72	99,37	75,41	76,70	56,62	89,08
apports en coproduction	47,97	35,99	42,08	57,46	43,94	52,40	45,83	44,89	35,82	54,89
total	127,90	101,54	113,22	157,92	124,66	151,77	121,24	121,59	92,44	143,97

Source : CNC.

¹ Périmètre des chaînes en clair : 6ter, Arte, C8, CStar, France 2, France 3, France 4, France 5, France Ô, Gulli, M6, NRJ12, RMC Story, TF1, TF1 Séries Films, TFX, TMC, W9.

a. Les investissements des chaînes publiques en clair

En 2021, les chaînes publiques en clair (Arte, France 2, France 3, France 4 et France Ô) financent 99 films (29,1 % des films agréés) dont 88 d'initiative française (33,2 % du total). Aucun film d'initiative française n'est financé simultanément par deux diffuseurs publics en clair en 2021 (un film en 2020).

Les chaînes publiques en clair participent au financement de 16 premiers films d'initiative française et 23 deuxièmes films (18 premiers films et neuf deuxièmes films en 2020). Ces chaînes investissent ainsi dans la production de 23,9 % des premiers et 41,1 % des deuxièmes films d'initiative française agréés en 2021.

Nombre de films financés par les chaînes publiques en clair¹

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
films d'initiative française	66	61	65	92	68	79	78	78	66	88
coproductions minoritaires	13	12	10	10	7	10	9	8	5	11
total	79	73	75	102	75	89	87	86	71	99

Source : CNC.

¹ Périmètre des chaînes publiques en clair : Arte, France 2, France 3, France 4, France 5, France Ô.

Les investissements des chaînes publiques en clair dans la production cinématographique augmentent de 36,7 % à 78,88 M€ en 2021 pour un nombre de films en hausse de 39,4 % (+28 films par rapport à 2020). Les financements des chaînes publiques en clair progressent

de 33,4 % sur les films d'initiative française (75,05 M€ en 2021). Le nombre de films d'initiative française préfinancés passe de 66 à 88 films en 2021 (+33,3 %). Les investissements des chaînes publiques en clair augmentent de 161,4 % dans les coproductions minoritaires françaises et s'établissent à 3,83 M€ en 2021. Elles participent à la production de 11 films à majorité étrangère (six films de plus par rapport à 2020).

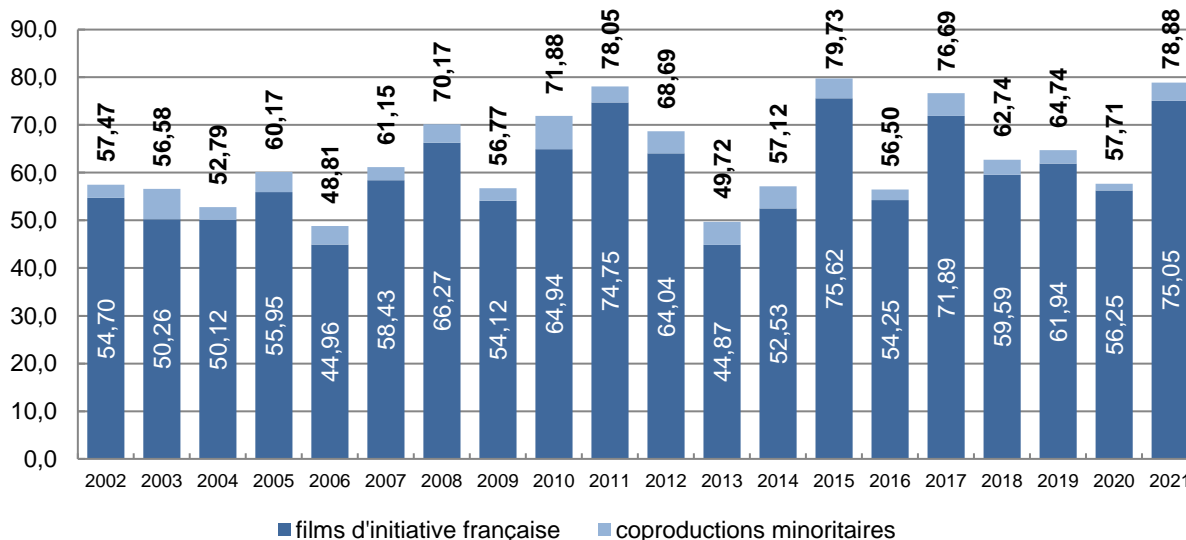
En moyenne, les chaînes publiques apportent 0,80 M€ aux films qu'elles financent en 2021 (0,81 M€ en 2020) : 0,85 M€ pour les films d'initiative française (comme en 2020) et 0,35 M€ pour les coproductions minoritaires (0,19 M€ en 2020).

En 2021, 26 films d'initiative française sur les 88 financés par les chaînes publiques en clair monopolisent 50 % des investissements de ces dernières (29,5 % des films d'initiative française qu'elles financent, contre 27,3 % en 2020).

Depuis 2016, les chaînes publiques en clair investissent davantage dans des films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ ; elles préfinançaient plutôt les films entre 1 M€ et 4 M€ auparavant.

En 2021, la part des films d'initiative française à 7 M€ ou plus financés par les chaînes publiques en clair est de 18,2 % (24,2 % en 2020). La part de ces films dans le total des investissements des chaînes publiques en clair recule à 35,2 %, contre 43,9 % en 2020. Ces chaînes financent 67,8 % des films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ et 6,0 % des films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€ en 2021.

Investissements des chaînes publiques en clair¹ (M€)



Source : CNC.

¹ Périmètre des chaînes publiques en clair : Arte, France 2, France 3, France 4, France 5, France Ô.

En 2021, les investissements des chaînes publiques en clair sont constitués à 50,3 % par des préachats de droits de diffusion (50,8 % en 2020). La part des apports en coproduction atteint 49,7 % (49,2 % en 2020).

Investissements des chaînes publiques en clair¹ (M€)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
préachats	35,97	25,76	28,53	39,65	29,26	40,93	31,27	31,74	29,34	39,70
apports en coproduction	32,71	23,96	28,59	40,08	27,24	35,75	31,47	33,00	28,37	39,18
total	68,69	49,72	57,12	79,73	56,50	76,69	62,74	64,74	57,71	78,88

Source : CNC.

¹ Périmètre des chaînes publiques en clair : Arte, France 2, France 3, France 4, France 5, France Ô.

b. Les investissements des chaînes privées en clair

En 2021, les chaînes privées en clair (C8, CStar, Gulli, M6, TF1, TMC et W9) ont financé 30 films au total (8,8 % des films agréés), tous d'initiative française (11,3 % des films d'initiative française). Les chaînes privées en clair n'investissent dans aucun film minoritaire français en 2021 (comme en 2020).

12 films d'initiative française sont financés par une seule chaîne privée en clair (comme en 2020) et 17 films sont financés simultanément par deux diffuseurs privés en clair (13 films en 2020). Un film est financé par trois diffuseurs privés en clair (deux en 2020). Il s'agit de *Belle : Nouvelle génération* de Pierre Coré (M6, W9, Gulli).

Parmi les films d'initiative française, les chaînes privées en clair participent au financement de deux premiers films et six deuxième films (quatre premiers films et cinq deuxième films en 2020). 3,0 % des premiers et 10,7 % des deuxième films d'initiative française agréés en 2021 sont ainsi financés par ces chaînes.

Nombre de films financés par les chaînes privées en clair¹

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
films d'initiative française	33	27	31	38	38	44	39	28	27	30
coproductions minoritaires	2	-	1	2	-	1	-	1	-	-
total	35	27	32	40	38	45	39	29	27	30

Source : CNC.

¹ Périmètre des chaînes privées en clair : 6ter, C8, CStar, Gulli, M6, NRJ12, RMC Story, TF1, TF1 Séries Films, TFX, TMC, W9.

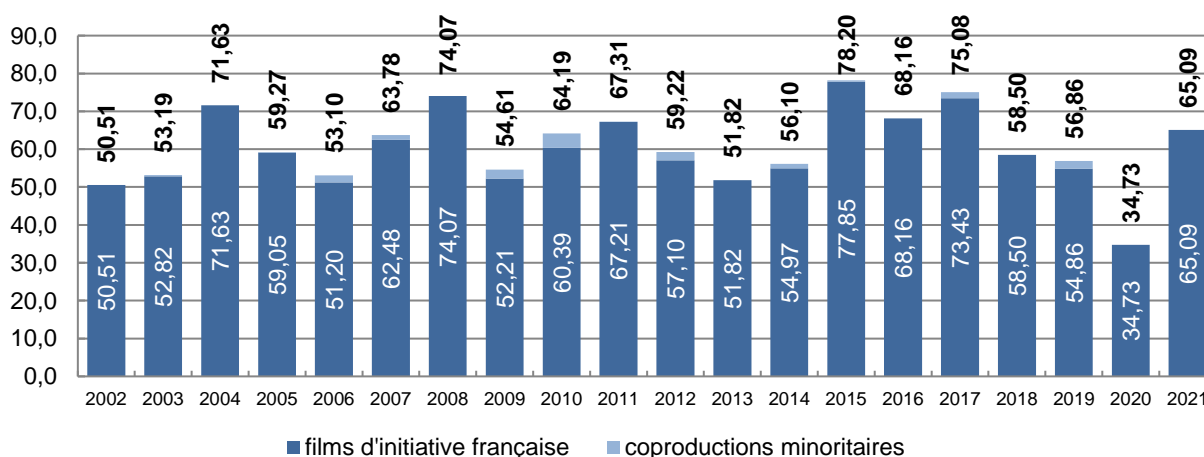
Après une année 2020 marquée par le recul de leurs recettes publicitaires, les chaînes privées en clair ont augmenté leurs investissements dans la production cinématographique de 87,4 % en 2021 à 65,09 M€, pour un nombre de films en hausse de 11,1 % (trois films de plus).

En moyenne, ces chaînes apportent 2,17 M€ aux films qu'elles financent en 2021, contre 1,29 M€ en 2020.

En 2021, sept films d'initiative française sur les 30 financés par les chaînes privées en clair monopolisent 50 % des investissements de ces dernières (23,3 % des films d'initiative française qu'elles financent, contre 18,5 % en 2020).

La part des films d'initiative française à 7 M€ ou plus dans le total des films financés par les chaînes privées en clair atteint 60,0 % en 2021, plus haut niveau depuis 2016 (60,5 %). Les films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ représentent 26,7 % des films financés par ces chaînes en 2021, contre 44,4 % en 2020. Ces chaînes financent 47,4 % des films à 7 M€ et plus (42,3 % en 2020) et aucun film d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€ en 2021 (comme en 2020).

Investissements des chaînes privées en clair¹ (M€)



Source : CNC.

¹ Périmètre des chaînes privées en clair : 6ter, C8, CStar, Gulli, M6, NRJ12, RMC Story, TF1, TF1 Séries Films, TFX, TMC, W9.

En 2021, les investissements des chaînes privées en clair sont constitués à 75,9 % par des préachats de droits de diffusion (78,5 % en 2020). La part des apports en coproduction augmente à 24,1 % (21,5 % en 2020).

Investissements des chaînes privées en clair¹ (M€)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
préachats	43,96	39,79	42,61	60,82	51,46	58,44	44,14	44,97	27,28	49,38
apports en coproduction	15,26	12,03	13,49	17,38	16,70	16,65	14,36	11,89	7,45	15,72
total	59,22	51,82	56,10	78,20	68,16	75,08	58,50	56,86	34,73	65,09

Source : CNC.

¹ Périmètre des chaînes privées en clair : 6ter, C8, CStar, Gulli, M6, NRJ12, RMC Story, TF1, TF1 Séries Films, TFX, TMC, W9.

c. Les investissements de TF1

En 2021, les interventions de TF1 dans la production cinématographique agréée concernent huit films, tous d'initiative française, comme en 2020. Ses investissements progressent de 70,1 % par rapport à 2020 à 29,43 M€. Ces évolutions sont toutefois à considérer avec prudence compte tenu des remarques méthodologiques mentionnées précédemment.

68,6 % des investissements de TF1 sont effectués en préachats de droits de diffusion en 2021 (74,3 % en 2020).

Les films financés par TF1 présentent un devis moyen à 21,87 M€ en 2021, contre 9,49 M€ en 2020. La chaîne consacre, en moyenne, 3,68 M€ à chaque film dans lequel elle investit et couvre, en moyenne, 16,8 % du devis (22,8 % en 2020). Ses apports par film s'échelonnent entre 1,70 M€ et 8,50 M€.

En 2021, TF1 n'investit dans aucun premier film, mais dans un deuxième film (aucun premier film et deux deuxièmes films en 2020). La chaîne n'investit dans aucun film d'animation et aucun documentaire (comme en 2020).

L'intervention de TF1 dans la production cinématographique

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
nombre de films financés	17	14	13	18	20	17	9	8	8	8
dont FIF*	16	14	13	18	20	16	9	8	8	8
préachats (M€)	25,45	28,55	19,75	35,20	34,70	34,35	15,95	16,30	12,85	20,20
apports en coproduction (M€)	8,74	8,85	7,97	11,70	14,30	12,55	6,50	6,40	4,45	9,23
investissements totaux (M€)	34,19	37,40	27,72	46,90	49,00	46,90	22,45	22,70	17,30	29,43
inv. moyen par film (M€)	2,01	2,67	2,13	2,61	2,45	2,76	2,49	2,84	2,16	3,68
devis des films (M€)	223,29	250,85	127,94	216,68	456,64	254,85	109,39	98,60	75,89	174,98
devis moyen des films (M€)	13,13	17,92	9,84	12,04	22,83	14,99	12,15	12,32	9,49	21,87
taux de couverture (%)	15,3	14,9	21,7	21,6	10,7	18,4	20,5	23,0	22,8	16,8

Source : CNC.

* Films d'initiative française.

d. Les investissements de M6

En 2021, les apports de M6 dans la production agréée concernent 12 films, soit le double de l'année 2020, tous d'initiative française. A 28,20 M€, ses apports augmentent de 158,7 % par rapport à 2020. Ces évolutions sont à considérer avec prudence compte tenu des précautions méthodologiques indiquées précédemment.

M6 consacre 77,5 % de ses investissements à des préachats en 2021 (75,2 % en 2020).

Le devis moyen des films coproduits par M6 s'élève à 14,00 M€ en 2021 (9,55 M€ en 2020). La chaîne investit, en moyenne, 2,35 M€ par film, avec un minimum de 1,00 M€ et un maximum de 5,00 M€. Les apports de M6 couvrent en moyenne 16,8 % du devis des films financés.

En 2021, M6 ne finance aucun premier film et deux deuxièmes films (un premier film et un deuxième film en 2020). La chaîne ne finance aucun film d'animation et aucun film documentaire en 2021 (comme en 2020).

L'intervention de M6 dans la production cinématographique

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
nombre de films financés	12	5	11	10	5	10	14	12	6	12
dont FIF*	11	5	10	10	5	10	14	11	6	12
préachats (M€)	16,10	8,25	18,28	19,23	10,35	12,70	19,70	20,54	8,20	21,85
apports en coproduction (M€)	5,93	2,23	4,80	5,22	1,90	2,55	6,71	5,40	2,70	6,35
investissements totaux (M€)	22,03	10,48	23,08	24,45	12,25	15,25	26,41	25,94	10,90	28,20
inv. moyen par film (M€)	1,84	2,10	2,10	2,44	2,45	1,53	1,89	2,16	1,82	2,35
devis des films (M€)	187,33	102,01	174,08	116,11	70,31	73,59	154,06	145,63	57,30	167,96
devis moyen des films (M€)	15,61	20,40	15,83	11,61	14,06	7,36	11,00	12,14	9,55	14,00
taux de couverture (%)	11,8	10,3	13,3	21,1	17,4	20,7	17,1	17,8	19,0	16,8

Source : CNC.

* Films d'initiative française.

e. Les investissements de France 2 et France 3

Les financements de France Télévisions dans la production augmentent de 34,7 % par rapport à 2020 à 68,23 M€ et se répartissent sur 73 films en 2021 (53 en 2020). En particulier, les investissements de France 2 progressent de 17,1 % et ceux de France 3 de 67,6 %. Ces évolutions sont toutefois à considérer avec prudence compte tenu des remarques méthodologiques mentionnées précédemment.

En 2021, France 2 finance 40 films, dont 39 d'initiative française, à hauteur de 38,71 M€ (+17,1 %) pour un volume de films en hausse de 33,3 %. 53,2 % des investissements de France 2 sont effectués en préachats de droits de diffusion (54,4 % en 2020).

Les films financés par France 2 présentent un devis moyen de 5,62 M€ en 2021. La chaîne finance des films aux devis variés : 10 films d'initiative française à devis supérieur ou égal à 7 M€ et 15 films à devis inférieur à 4 M€.

En 2021, France 2 consacre, en moyenne, 967,9 K€ à chaque film dans lequel elle investit. Les investissements de France 2 couvrent les devis à hauteur de 17,2 %, plus haut niveau depuis 1998 (17,3 % des devis). Ses apports par film s'échelonnent entre 120,0 K€ et 2,60 M€ en 2021.

En 2021, France 2 préfinance sept premiers films et 11 deuxièmes films (cinq premiers films et cinq deuxièmes films en 2020). France 2 ne finance aucun film d'animation en 2021 (comme en 2020) et deux films documentaires (trois en 2020).

L'intervention de France 2 dans la production cinématographique

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
nombre de films financés	35	24	27	48	30	32	36	35	30	40
dont FIF*	32	22	25	45	30	32	33	35	30	39
préachats (M€)	20,92	12,00	13,88	23,28	16,23	21,92	16,35	17,01	17,99	20,60
apports en coproduction (M€)	18,26	10,97	12,98	23,28	14,83	17,00	16,35	16,18	15,07	18,12
investissements totaux (M€)	39,18	22,96	26,85	46,55	31,05	38,92	32,70	33,18	33,06	38,71
inv. moyen par film (M€)	1,12	0,96	0,99	0,97	1,04	1,22	0,91	0,95	1,10	0,97
devis des films (M€)	348,64	182,64	174,78	314,07	211,37	270,77	288,10	240,29	205,65	224,63
devis moyen des films (M€)	9,96	7,61	6,47	6,54	7,05	8,46	8,00	6,87	6,85	5,62
taux de couverture (%)	11,2	12,6	15,4	14,8	14,7	14,4	11,4	13,8	16,1	17,2

Source : CNC.

* Films d'initiative française.

France 3 intervient dans le financement de 33 films agréés en 2021 (+9 films par rapport à 2020), dont 32 d'initiative française (+9 films). Sa contribution s'établit à 29,51 M€, soit des apports en hausse de 67,6 % par rapport à 2020, et le niveau le plus élevé depuis le début du suivi statistique des investissements des chaînes. 53,5 % des investissements de France 3 sont effectués en préachats de droits de diffusion en 2021 (50,9 % en 2020).

Les films coproduits par France 3 présentent un devis moyen de 5,85 M€ en 2021. France 3 finance des films aux devis variés : sept films à moins de 4 M€, onze films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ et cinq films à devis supérieur ou égal à 7 M€.

La chaîne consacre, en moyenne, 894,4 K€ à chaque film dans lequel elle investit. Ses investissements couvrent 15,3 % des devis des films financés. Les apports de France 3 par film s'échelonnent entre 150,0 K€ et 2,50 M€.

En 2021, France 3 coproduit cinq premiers films et 11 deuxièmes films (dix premiers films et deux deuxièmes films en 2020). France 3 investit dans trois films d'animation en 2021 (quatre en 2020) et deux films documentaires (aucun en 2020).

L'intervention de France 3 dans la production cinématographique

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
nombre de films financés	26	24	33	26	23	35	29	32	24	33
dont FIF*	25	22	30	25	23	32	29	31	23	32
préachats (M€)	12,01	10,74	12,55	12,53	9,91	15,52	11,79	11,81	8,96	15,78
apports en coproduction (M€)	10,21	8,30	11,12	10,43	8,11	11,96	9,72	10,57	8,65	13,73
investissements totaux (M€)	22,21	19,04	23,67	22,96	18,02	27,48	21,51	22,38	17,61	29,51
inv. moyen par film (M€)	0,85	0,79	0,72	0,88	0,78	0,79	0,74	0,70	0,73	0,89
devis des films (M€)	174,94	140,05	139,75	142,45	146,40	237,90	194,53	208,60	148,29	193,17
devis moyen des films (M€)	6,73	5,84	4,23	5,48	6,37	6,80	6,71	6,52	6,18	5,85
taux de couverture (%)	12,7	13,6	16,9	16,1	12,3	11,6	11,1	10,7	11,9	15,3

Source : CNC.

* Films d'initiative française.

f. Les investissements d'Arte France

Arte, en tant que chaîne relevant d'un traité franco-allemand, n'a pas d'obligation contrairement aux autres chaînes. Néanmoins, la chaîne prend volontairement des engagements en faveur de la production cinématographique.

En 2021, les interventions d'Arte France dans la production cinématographique agréée concernent 26 films dont 17 d'initiative française. Ses investissements progressent de 51,3 % à 10,65 M€. 31,2 % des investissements d'Arte France sont effectués en préachats de droits de diffusion en 2021 (33,9 % en 2020).

Les films financés par Arte France présentent un devis moyen de 3,74 M€ en 2021. La chaîne consacre, en moyenne, 409,6 K€ à chaque film dans lequel elle investit. Ses investissements couvrent, en moyenne, 11,0 % du devis et ses apports par film s'échelonnent entre 140,0 K€ et 600,0 K€.

En 2021, Arte France préfinance deux premiers films et un deuxième film (trois premiers films et trois deuxièmes films en 2020). Arte France n'investit dans aucun film d'animation en 2021 (un film en 2020) et dans deux documentaires (quatre en 2020).

L'intervention de Arte France dans la production cinématographique

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
nombre de films financés	19	25	15	26	21	24	23	23	18	26
dont FIF*	10	17	10	20	14	17	17	16	14	17
préachats (M€)	2,30	2,98	2,10	3,65	2,43	3,20	2,93	2,74	2,39	3,32
apports en coproduction (M€)	4,25	4,70	4,50	6,26	4,31	6,79	5,40	6,26	4,65	7,33
investissements totaux (M€)	6,55	7,67	6,60	9,91	6,74	9,99	8,33	9,00	7,04	10,65
inv. moyen par film (M€)	0,34	0,31	0,44	0,38	0,32	0,42	0,36	0,39	0,39	0,41
devis des films (M€)	63,44	74,47	63,84	64,47	68,09	77,67	70,77	89,43	68,33	97,17
devis des films (M€)	3,34	2,98	4,26	2,48	3,24	3,24	3,08	3,89	3,80	3,74
taux de couverture (%)	10,3	10,3	10,3	15,4	9,9	12,9	11,8	10,1	10,3	11,0

Source : CNC.

* Films d'initiative française.

g. Les investissements des chaînes de la TNT gratuite (hors chaînes historiques)

En 2021, 27 films sont préachetés par les nouvelles chaînes de la TNT gratuite (C8, CStar, Gulli, TMC et W9), tous d'initiative française (comme en 2020). Ces chaînes apportent 7,47 M€ (6,53 M€ en 2020), soit 276,7 K€ par film en moyenne (241,9 K€ en 2020). Leurs investissements couvrent, en moyenne, 3,0 % des devis des films qu'elles préachètent en 2021, contre 3,3 % en 2020.

En 2021, cinq chaînes de la TNT gratuite investissent dans la production cinématographique (six chaînes en 2020). W9 devient en 2021 la chaîne la plus active en termes d'apports financiers et de nombre de films préachetés. Elle investit dans 11 films, tous d'initiative française pour 2,83 M€.

Interventions des chaînes de la TNT gratuite dans la production cinématographique

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
nombre de films										
C8	4	6	10	12	12	19	13	6	11	8
France 4	5	-	-	2	6	1	2	2	-	-
TFX	2	-	-	4	4	3	2	5	1	-
TMC	4	5	8	10	9	10	10	10	10	8
W9	7	5	7	7	5	13	11	11	6	11
autres chaînes ¹	1	2	-	1	1	1	5	1	2	2
total	22	18	28	35	33	43	38	30	27	27
investissements (M€)										
C8	1,17	2,24	2,40	2,61	2,76	6,57	4,30	1,53	2,15	1,97
France 4	0,75	-	-	0,21	0,66	0,30	0,18	0,18	-	-
TFX	0,17	-	-	0,25	0,35	0,30	0,35	1,00	0,20	-
TMC	0,53	0,70	1,40	1,47	1,90	2,30	2,05	2,65	2,85	2,53
W9	1,05	0,90	1,20	2,28	1,70	3,70	2,38	2,90	1,25	2,83
autres chaînes ¹	0,08	0,15	-	0,10	0,03	0,06	0,58	0,14	0,08	0,55
total	3,75	3,99	5,30	7,16	7,60	13,23	9,84	8,40	6,53	7,47
investissement moyen par film (K€)										
C8	292,5	373,3	240,0	217,1	230,0	345,8	330,8	254,2	195,5	246,3
France 4	150,0	-	-	105,0	110,0	300,0	90,0	90,0	-	-
TFX	85,0	-	-	62,5	87,5	100,0	175,0	200,0	200,0	-
TMC	132,8	140,0	175,1	147,0	211,1	230,0	205,0	265,0	285,0	315,6
W9	150,0	180,0	171,4	325,3	340,0	284,6	216,4	263,6	208,3	256,8
autres chaînes ¹	80,0	75,0	-	100,0	30,0	60,0	115,0	140,0	80,0	275,0
total	170,5	221,7	189,3	204,6	230,3	307,7	258,8	279,8	241,9	276,7

¹ 6ter, CStar, France 5, France Ô, Gulli, NRJ12 et RMC Story.

Source : CNC.

Parmi les 27 films préachetés par les chaînes de la TNT gratuite en 2021, 26 font l'objet d'un financement par un diffuseur payant pour la première fenêtre dont 24 également pour la deuxième fenêtre. Un film financé par une chaîne de la TNT n'est pas préacheté par un diffuseur en 2021 : *les Gagnants* de Laurent Junca et Azedine Bendjilali.

20 films sont financés par une chaîne historique en clair. Un film préacheté par W9 n'est pas également préfinancé par M6 en 2021 (*les Gagnants* de Laurent Junca et Azedine Bendjilali). Par ailleurs, un film préacheté par TMC n'est pas préacheté par TF1 (*Fumer fait tousser* de Quentin Dupieux).

G. Les films sans financement de diffuseur

En 2021, 69 films d'initiative française ne bénéficient d'aucun financement d'un diffuseur, soit 26,0 % des films d'initiative française agréés, contre 37,8 % en 2020.

44,9 % d'entre eux sont des premiers films et 23,2 % sont des deuxièmes films. 36,2 % des films d'initiative française sans apport de diffuseur sont des coproductions internationales. 31 sont des documentaires, soit 70,5 % de l'ensemble des documentaires d'initiative française de l'année. Six films d'initiative française non financés par les diffuseurs ont été agréés une fois terminés (agrément de production direct), soit l'intégralité des films ayant obtenu directement l'agrément de production.

17 films d'initiative française non financés par les diffuseurs bénéficient de l'avance sur recettes avant réalisation. Par ailleurs, 14 films d'initiative française sans diffuseur sont financés par au moins une SOFICA en 2021.

En 2021, la très grande majorité des films d'initiative française sans financement de diffuseur présentent des devis inférieurs à 1 M€ (75,4 %). Le devis moyen des films d'initiative française sans financement de diffuseur s'établit à 824,8 K€, contre 4,23 M€ pour l'ensemble des films d'initiative française.

Films agréés sans financement de diffuseur

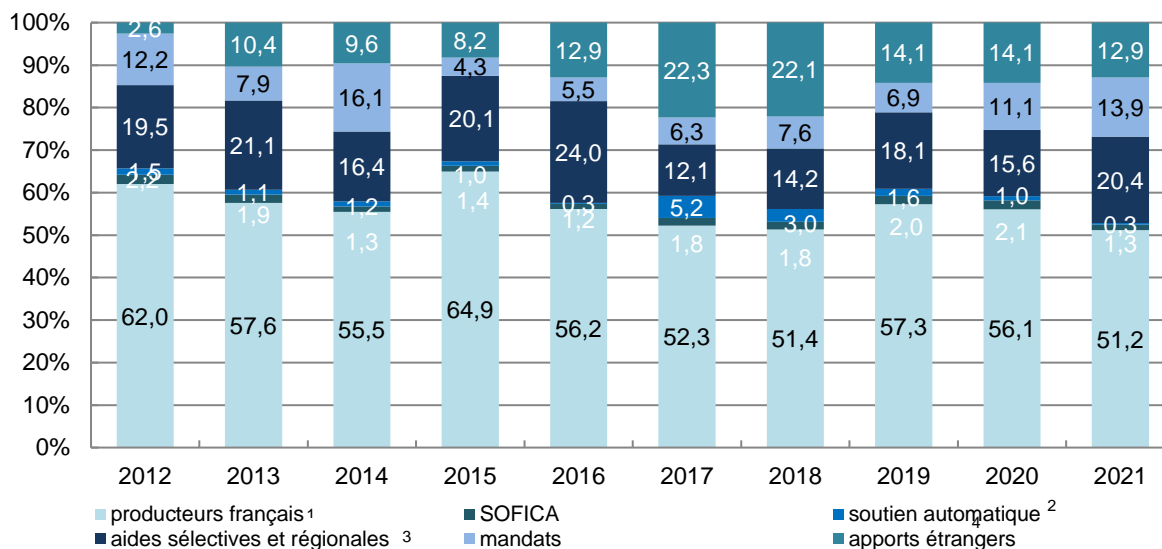
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
films agréés sans diffuseur	112	108	115	109	118	107	125	130	106	119
% du total des films agréés	40,1	40,1	44,6	36,3	41,7	35,7	41,7	43,2	44,7	35,0
FIF* sans diffuseur	71	68	77	66	71	57	78	87	71	69
% du total des FIF*	34,0	32,7	37,9	28,2	32,1	25,7	32,9	36,3	37,8	26,0

Source : CNC.

*FIF : films d'initiative française.

Les films d'initiative française sans diffuseur sont largement financés par les producteurs français. Ces derniers couvrent au global 51,2 % des devis de ces films en 2021, contre 37,1 % tous films d'initiative française confondus. 20,7 % du financement des films d'initiative française sans diffuseur provient des aides publiques (aides sélectives + aides régionales + aides automatiques), contre 10,0 % tous films d'initiative française confondus.

Financement des films d'initiative française sans financement de diffuseur (%)



Source : CNC.

¹ Le poste des apports des producteurs français est calculé par déduction : devis – somme des financements identifiés.

² Soutien automatique mobilisé sur les films au cours de l'année de leur agrément.

³ Aides régionales incluant les apports du CNC.

En 2021, 56,6 % des films d'initiative française ne bénéficient pas du financement d'une chaîne en clair. Le devis moyen des films d'initiative française sans financement d'une chaîne en clair s'élève à 1,92 M€. Les devis de ces films s'échelonnent entre 59,4 K€ et 10,75 M€ en 2021.

En 2021, 28,3 % des films d'initiative française ne sont préachetés par aucun diffuseur payant. Le devis moyen des films d'initiative française sans financement d'un diffuseur payant s'élève à 941,7 K€. Les devis de ces films s'échelonnent entre 59,4 K€ et 10,75 M€ en 2021.

H. L'intervention des SOFICA

Définition

Les SOFICA (sociétés pour le financement de l'industrie cinématographique et audiovisuelle) ont été créées par la loi du 11 juillet 1985. Ce sont des sociétés qui collectent des fonds auprès de particuliers et qui les investissent exclusivement dans le secteur de la production et la distribution cinématographique et audiovisuelle.

Depuis la réforme du dispositif en 2017, les personnes physiques qui souscrivent des parts de SOFICA bénéficient d'une réduction d'impôt sur le revenu de 48 %, à la double condition que les SOFICA investissent au moins 10 % de leur collecte dans le capital de sociétés de réalisation (financement du développement de projets), et qu'elles investissent au moins 10 % de leur collecte soit dans le développement de séries audiovisuelles, soit sous forme de contrat d'association à la production en contrepartie de droits exclusivement export. Les souscripteurs sont tenus de conserver les parts souscrites durant 5 ans pour bénéficier de cette réduction d'impôt.

Les investissements des SOFICA peuvent prendre la forme de versements en numéraire réalisés par contrats d'association à la production et à la distribution (mode d'intervention le plus fréquent), contrôlés par le CNC (investissements sur des œuvres agréées), ou de souscription au capital de sociétés ayant pour activité exclusive la réalisation d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles agréées (conventions de développement). Les investissements des SOFICA ne peuvent excéder 50 % des financements d'une même œuvre. Les contrats doivent être signés avant le début des prises de vues (ou la sortie en salle pour les investissements en distribution). Les SOFICA doivent investir dans des œuvres agréées réalisées en langue française. Par ailleurs, elles peuvent investir, dans la limite de 20 % de leur enveloppe, dans des œuvres de coproduction réalisées dans la langue du coproducteur majoritaire issu d'un pays européen ou partie d'un accord intergouvernemental de coproduction avec la France.

Les SOFICA ne sont ni des coproducteurs (pas d'accès au soutien automatique), ni des distributeurs, ni des diffuseurs ; en contrepartie de leurs investissements, elles bénéficient de droits à recettes sur l'exploitation future des œuvres. Depuis 2005, les SOFICA signent chaque année une charte professionnelle définissant les règles d'investissement dans la production et la distribution indépendante.

En raison du périmètre retenu dans le cadre de cette étude, ces montants peuvent différer de ceux publiés dans le Bilan des investissements des SOFICA.

Les SOFICA sont intervenues dans le financement de 129 films agréés en 2021, soit 35 films de plus qu'en 2020. L'investissement moyen des SOFICA par film s'établit à 289 000 €, contre 311 000 € en 2020. Il couvre, en moyenne, 7,4 % du devis des films concernés, comme en 2020.

Le devis moyen des films dans lesquels investissent les SOFICA est de 3,89 M€ en 2021, contre 4,22 M€ en 2020.

Intervention des SOFICA dans la production cinématographique

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
films financés par les SOFICA	118	99	103	112	97	116	106	116	96	129
dont films d'initiative française	102	91	89	101	90	103	101	108	90	120
investissements des SOFICA (M€)	44,66	32,89	33,99	36,73	31,70	44,04	34,81	34,11	29,87	37,33

Source : CNC.

12 SOFICA sont actives en 2021, comme en 2020. La concentration de leur intervention est légèrement plus forte qu'en 2020 : les trois SOFICA les plus actives (Indefilms, Cinemage et La Banque Postale Image) assurent 39,8 % de l'investissement total à destination des œuvres cinématographiques en 2021, contre 37,2 % en 2020.

Les SOFICA actives en 2021¹

SOFICA	interventions	apports (M€)
1 Indefilms	46	5,41
2 Cinemage	54	5,29
3 La Banque Postale Image	29	4,17
4 Cofinova	28	3,49
5 Sofitvcine	20	3,40
6 Cofimage	21	3,01
7 Cineventure	29	2,90
8 Cinecap	26	2,47
9 Palatine Etoile	22	2,43
10 SG Image	21	2,15
11 Cineaxe	24	1,98
12 Manon	6	0,64

Source : CNC.

¹ Plusieurs SOFICA peuvent intervenir pour le financement d'une même œuvre.

95,3 % des films financés par les SOFICA en 2021 ont un devis inférieur à 8 M€. Les films à moins de 4 M€ représentent 62,0 % des films financés par au moins une SOFICA en 2021. Les SOFICA investissent dans cinq films à 10 M€ ou plus (deux de moins par rapport à 2020), soit 3,9 % des films financés.

En 2021, 91,1 % des investissements des Sofica dans les films agréés concernent les films à moins de 8 M€ (83,4 % en 2020). 36,4 % des montants versés sont alloués à la production des films dont le devis est inférieur à 4 M€ (38,4 % en 2020) et 8,1 % à la production des films à 10 M€ et plus (13,1 % en 2020).

37 premiers films sont financés par des SOFICA en 2021. Les investissements consacrés aux premiers films s'élèvent à 6,92 M€, soit 18,5 % du montant total investi par les SOFICA. En 2021, les SOFICA financent 126 films réalisés en langue française. 58,1 % des films dans lesquels elles interviennent ne sont pas coproduits par une chaîne en clair. Les SOFICA financent 40 films bénéficiaires d'une avance sur recettes avant réalisation (12 premiers films et 11 deuxième films) pour un montant global de 9,77 M€.

I. Le financement des films par les mandats d'exploitation

Dans le but de financer la production, les droits d'exploitation d'un film sur les différents supports de diffusion peuvent être cédés en amont de la production et donner lieu à des avances financières. Les mandats correspondants, qui concernent essentiellement l'exploitation en salles, l'édition vidéo et l'exploitation sur les marchés étrangers en dehors des pays coproducteurs, ne constituent pas des financements encadrés pour lesquels la transmission d'informations au CNC est obligatoire. Toutefois, ils sont le plus souvent mentionnés dans les dossiers de demande d'agrément des investissements comme éléments prévus pour le montage financier des projets.

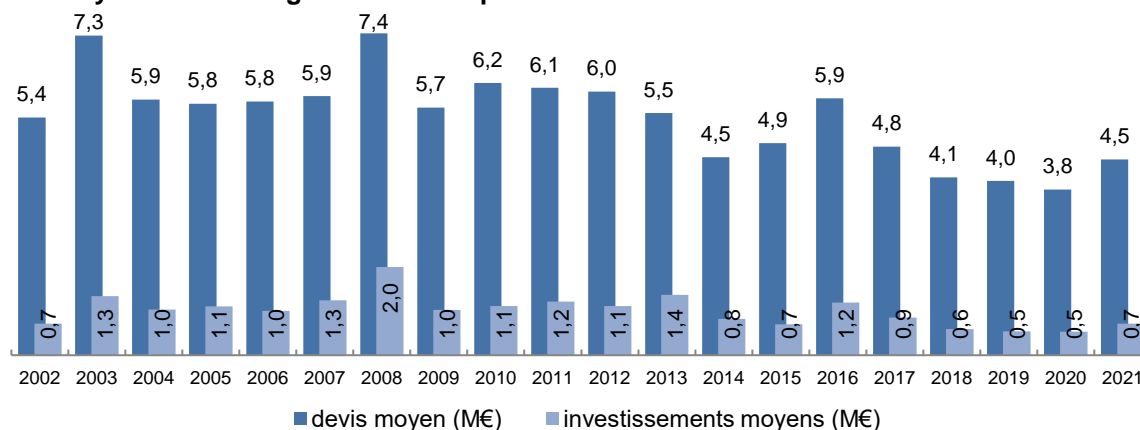
Afin d'améliorer la précision de l'analyse, un enrichissement des données a été réalisé. Les informations relatives aux mandats de distribution en salles ont pu être complétées à partir des plans de financement définitifs des œuvres remis au CNC au moment de la procédure d'agrément de production et par les dossiers de mobilisation en minimum garanti du soutien automatique des distributeurs. En ce qui concerne les mandats étrangers, l'ADEF (Association des exportateurs de films) a transmis à la direction des études, des statistiques et de la prospective du CNC des informations complémentaires.

La fermeture des salles en France pendant 162 jours en 2020 et dans la plupart des pays du monde avait fortement impacté l'activité des distributeurs, qu'il s'agisse de leurs engagements financiers sur des mandats de distribution en salles en France ou de l'exploitation à l'international de leurs films. Si les salles ont de nouveau été fermées pendant 138 jours en 2021, les investissements sous forme de mandats pour l'exploitation en salles, en vidéo ou à l'étranger ont connu un rebond très marqué. Au total, en 2021, ces investissements atteignent 183,15 M€, soit le niveau le plus élevé depuis 2017, en hausse de 92,3 % par rapport à 2020 et de 41,2 % par rapport à 2019. Ces mandats concernent 253 films agréés. 74,4 % des films

agréés et 78,9 % des films d'initiative française de 2021 reçoivent ainsi un préfinancement des distributeurs en salles et/ou des éditeurs vidéo et/ou des exportateurs de films (respectivement 74,3 % et 76,6 % en 2020).

En moyenne, l'ensemble des mandats couvrent 16,2 % des devis des films concernés en 2021, contre 14,3 % en 2020.

Devis moyen des films agréés financés par les mandats



Source : CNC.

Les mandats d'exploitation

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019 ¹	2020 ¹	2021
nombre de films concernés	198	198	189	223	219	241	246	238	176	253
dont FIF ²	152	157	156	182	176	184	195	190	144	209
montant total (M€)	223,09	273,76	156,59	157,91	264,63	207,50	146,44	129,74	95,22	183,15
moyenne par film (M€)	1,13	1,38	0,83	0,71	1,21	0,86	0,60	0,55	0,54	0,72
devis moyen des films concernés (M€)	6,04	5,54	4,53	4,85	5,88	4,77	4,07	3,99	3,79	4,48

Source : CNC.

¹ Données mises à jour / ² FIF : films d'initiative française.

En 2021, les mandats d'exploitation concernent 53,2 % des films agréés dont le devis est inférieur à 1 M€, 77,8 % des films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€, 84,7 % des films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ et 84,4 % des films à 7 M€ et plus.

a. Les mandats groupés

Dans le financement de la production cinématographique, il existe des mandats dits « groupés », qui couvrent plusieurs catégories de droits d'exploitation sans qu'il soit possible d'attribuer une valeur à chaque type de droits. Pour les films concernés, le montant des mandats est déclaré en une seule valeur avec mention des différents droits couverts.

En 2021, 69,78 M€ ont été investis sous forme de mandats groupés (soit une hausse de 68,0 % par rapport à 2020) dans 92 films agréés (27,1 % des films agréés) dont 89 d'initiative française (33,6 % des films d'initiative française agréés). Les mandats groupés représentent 38,1 % du total des mandats en 2021. Ils couvrent, en moyenne, 11,8 % des devis des films concernés en 2021 (13,0 % en 2020).

Ces mandats concernent des films aux devis élevés. 3,8 % des films agréés à devis inférieur à 1 M€ font l'objet d'un mandat groupé en 2021, une part qui monte à 41,7 % des films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ et 66,7 % des films à devis supérieur ou égal à 15 M€.

Les mandats groupés

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019 ¹	2020 ¹	2021
nombre de films concernés	117	106	99	120	121	139	133	113	67	92
dont FIF ²	97	87	85	102	102	117	115	103	62	89
montant total (M€)	117,19	90,75	66,00	79,95	113,00	98,50	72,17	63,78	41,53	69,78
moyenne par film (K€)	1 001,6	856,2	666,6	666,2	933,9	708,7	542,7	564,4	619,8	758,5
devis moyen des films concernés (M€)	6,81	5,89	5,06	5,40	5,73	5,25	4,76	5,12	4,77	6,45

Source : CNC.

¹ Données mises à jour.

² FIF : films d'initiative française.

b. Les mandats de distribution en salles

Mandats groupés y compris, 230 films bénéficient d'un mandat d'exploitation en salles en 2021. Par ailleurs, certaines sociétés s'engagent pour la distribution en salles d'un film dès sa phase de production mais sans investir de minimum garanti. 27 films sont dans ce cas en 2021.

A l'exclusion des mandats groupés, les distributeurs de films en salles investissent 31,28 M€ dans la production des films agréés en 2021 (+39,9 % par rapport à 2020). Les minima garantis concernent 137 films dont 106 d'initiative française en 2021, soit 40,3 % des films agréés dans l'année et 40,0 % des films d'initiative française agréés.

En moyenne, les distributeurs investissent 228,3 K€ par film financé en 2021. Cette moyenne masque toutefois une forte concentration des investissements sur quelques films. 17 films bénéficient d'un mandat de distribution en salles dont le montant est supérieur ou égal à 500 K€, ils concentrent 53,3 % des apports totaux des distributeurs en 2021.

Les films bénéficiant d'un mandat pour la distribution en salles présentent un devis moyen de 3,41 M€ en 2021. Les mandats de distribution en salles couvrent, en moyenne, 6,7 % des devis des films concernés en 2021.

Les distributeurs financent des films aux devis variés. 39,2 % des films agréés à devis inférieur à 1 M€ font l'objet d'un mandat salles en 2021, 43,8 % des films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€, 38,9 % des films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€, 41,7 % des films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ et aucun film dont le devis est supérieur ou égal à 15 M€.

Les mandats de distribution en salles

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019 ¹	2020 ¹	2021
nombre de films concernés	51	74	76	88	89	87	91	105	86	137
dont FIF ²	41	58	62	71	70	62	68	77	69	106
montant total (M€)	22,32	16,07	12,10	19,35	26,82	21,54	19,38	20,48	22,36	31,28
moyenne par film (K€)	437,7	217,1	159,2	219,9	301,4	247,6	213,0	195,0	260,0	228,3
devis moyen des films concernés (M€)	5,69	4,65	3,62	3,90	6,23	4,32	3,35	2,98	3,25	3,41

Source : CNC.

¹ Données mises à jour.

² FIF : films d'initiative française.

c. Les mandats vidéo

Mandats groupés y compris, 126 films bénéficient d'un mandat de commercialisation en vidéo.

A l'exclusion des mandats groupés, les éditeurs vidéo financent la production de 34 films agréés en 2021, dont 29 d'initiative française, pour un montant total de 2,05 M€. En moyenne, ils apportent 60,4 K€ par film, soit 1,6 % du devis.

En 2021, aucun film n'a bénéficié d'un mandat vidéo dont le montant est supérieur ou égal à 500 K€ (comme en 2020 et 2019).

Les 34 films bénéficiant d'un mandat pour l'exploitation en vidéo présentent un devis moyen élevé à 3,89 M€ en 2021. S'ils privilégient les films à budget élevé, les éditeurs vidéo financent des films dans toutes les tranches de devis. 11,4 % des films agréés à devis inférieur à 1 M€ font l'objet d'un mandat vidéo en 2021, 9,0 % des films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€, 8,3 % des films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ et 16,7 % des films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€. Aucun film dont le devis est supérieur ou égal à 15 M€ ne fait l'objet d'un mandat vidéo, hors mandat groupé (comme en 2020 et en 2019).

Les mandats vidéo

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019 ¹	2020 ¹	2021
nombre de films concernés	34	37	32	44	47	34	28	20	13	34
dont FIF ²	30	31	31	38	44	30	25	18	12	29
montant total (M€)	9,20	7,31	6,96	6,37	11,98	4,98	3,58	0,86	0,95	2,05
moyenne par film (K€)	270,6	197,5	217,5	144,8	254,9	146,6	127,9	43,2	72,9	60,4
devis moyen des films concernés (M€)	6,37	6,61	6,38	5,81	9,64	6,09	4,46	3,16	4,21	3,89

Source : CNC.

¹ Données mises à jour.

² FIF : films d'initiative française.

d. Les mandats étrangers

Les mandats étrangers concernent la commercialisation des films sur les marchés hors des pays coproducteurs.

Mandats groupés y compris, 181 films disposent d'un mandat d'exportation (121 en 2020). Par ailleurs, certaines sociétés s'engagent pour l'exportation d'un film dès sa phase de production mais sans investir de minimum garanti. 80 films sont dans ce cas en 2021.

A l'exception des mandats groupés, 166 films, dont 135 d'initiative française, bénéficient de mandats pour l'exploitation à l'étranger en 2021, pour un montant global de 76,73 M€, en hausse de 156,4 % par rapport à 2020. En moyenne, les apports en mandats étrangers atteignent 462,2 K€ par film, soit 9,2 % du devis des films concernés.

Les mandats étrangers apparaissent également concentrés sur quelques films. En 2021, 11 films bénéficient d'un mandat étranger dont le montant est supérieur ou égal à 1 M€ ; ils totalisent 65,3 % des mandats (neuf films en 2020, pour 62,3 % des mandats).

Les 166 films bénéficiant d'un mandat pour l'exploitation à l'étranger présentent un devis moyen à 5,04 M€ en 2021. Les exportateurs financent des films dans toutes les tranches de devis : 27,8 % des films agréés à devis inférieur à 1 M€, 49,3 % des films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€, 62,5 % des films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€, 61,1 % des films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ et 66,7 % des films à devis supérieur ou égal à 15 M€.

Les mandats étrangers

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019 ¹	2020 ¹	2021
nombre de films concernés	105	98	87	130	129	168	174	158	107	166
dont FIF ²	73	78	67	101	104	130	137	121	79	135
montant total (M€)	74,33	159,08	71,24	52,25	111,15	81,97	50,51	44,49	29,92	76,73
moyenne par film (K€)	707,9	1 623,3	818,8	401,9	861,6	487,9	290,3	281,6	279,6	462,2
devis moyen des films concernés (M€)	6,91	7,25	5,55	5,36	6,79	4,97	4,23	4,44	4,15	5,04

Source : CNC.

¹ Données mises à jour.

² FIF : films d'initiative française.

J. Les investissements de soutien financier (aide automatique)

a. Le soutien automatique mobilisé dans l'année

Dans cette partie, le soutien automatique comptabilisé est celui effectivement mobilisé dans l'année par les producteurs (année = année de mobilisation). Ce soutien sert au financement de la production d'œuvres de long métrage ayant reçu un agrément des investissements dans l'année ou ultérieurement, de courts métrages ou d'œuvres en phase de préparation et n'ayant pas encore reçu l'agrément des investissements.

361 entreprises de production cinématographique ont mobilisé 87,88 M€ de soutien automatique, majorations comprises. Le soutien investi dans la production en amont (hors règlement des créances privilégiées et hors majorations) s'élève à 62,51 M€ en 2021, contre 43,75 M€ en 2020.

40,6 % du soutien est mobilisé par dix sociétés : Gaumont, Pathé Films, TF1 Films Production, Sofinergie Capac, France 2 Cinéma, Les Films du Premier, EuropaCorp, Trésor Films, Nord-Ouest Films et M6 Films. Les autres principaux bénéficiaires du soutien constituent un noyau central de 25 sociétés qui totalisent 25,1 % du soutien total mobilisé en 2021.

Consommation de soutien financier automatique par les producteurs

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
soutien investi hors majorations (M€)	44,54	45,54	50,95	40,95	48,02	61,62	62,48	61,71	43,75	62,51
soutien investi avec majorations (M€)	54,43	55,88	63,14	50,77	59,60	75,96	77,31	75,68	54,90	87,88
sociétés concernées	201	199	209	231	234	257	273	288	255	361

Source : CNC.

b. Le soutien automatique mobilisé sur les films agréés

Dans cette partie, le soutien automatique comptabilisé est celui mobilisé par les producteurs pour le financement d'œuvres de long métrage ayant reçu un agrément des investissements au cours de l'année (année = année d'agrément des films). La mobilisation de soutien peut être antérieure ou postérieure à l'année d'agrément.

Les producteurs français ont mobilisé 43,65 M€ de soutien automatique pour le financement de 117 films agréés en 2021, soit 34,4 % des films agréés dans l'année.

Soutien automatique à la production cinématographique agréée

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
nombre de films concernés	118	115	123	136	115	138	143	139	102	117
dont FIF*	113	109	117	128	105	129	134	132	98	113
mobilisation dans l'année (M€)	28,62	29,68	26,37	26,15	26,74	41,09	37,40	31,36	13,69	40,65
mobilisation totale (M€)	50,58	58,57	42,07	49,25	53,31	67,79	68,51	65,55	38,90	43,65

Source : CNC.

*FIF : films d'initiative française

K. Les films bénéficiaires de l'avance sur recettes

a. L'avance sur recettes avant réalisation

Les données analysées ci-dessous correspondent aux montants d'avance sur recettes effectivement mobilisés pour les films agréés de chaque année et intègrent également des reports. Ces données sont différentes des montants prévisionnels figurant dans la loi de finances ou des montants d'aides accordées chaque année par la commission d'aide concernée.

En 2021, 64 films sont produits avec l'aide en amont de l'avance sur recettes, dont quatre coproductions minoritaires françaises. Les films d'initiative française aidés par l'avance sur recettes représentent 22,6 % de l'ensemble des films d'initiative française agréés en 2021.

Parmi les films bénéficiaires de l'avance sur recettes avant réalisation, 18 sont des premiers films, dont 16 d'initiative française. 28,1 % des films agréés en 2021 ayant bénéficié de l'avance sur recettes avant réalisation sont des premiers films. 14 deuxièmes films ont reçu l'avance avant réalisation en 2021, tous d'initiative française.

Le total des avances accordées aux films agréés en 2021 s'élève à 29,95 M€ et couvre, en moyenne, 15,9 % des devis des films aidés. Les montants des avances par film agréé s'échelonnent entre 130 000 € et 720 000 €.

Les films bénéficiaires de l'avance sur recettes avant réalisation

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
nombre de films	51	57	54	60	53	50	50	51	37	64
dont films d'initiative française	50	52	53	57	52	49	48	45	36	60
montant accordé (M€)	21,24	23,42	25,57	25,38	23,45	22,80	22,10	20,95	12,84	29,95

Source : CNC.

Canal+ finance 56,3 % des films bénéficiaires de l'avance sur recettes avant réalisation, soit 36 films sur 64. Ciné+ contribue au financement de 38 films bénéficiaires de l'avance et OCS en préachète trois. 25 films bénéficiaires de l'avance avant réalisation sont financés par au moins une chaîne de télévision en clair. France 2 et Arte financent huit films bénéficiaires de l'avance, France 3 en finance neuf.

Par ailleurs, 40 films bénéficiaires de l'avance sont financés par au moins une SOFICA et 42 films sont soutenus par au moins une collectivité territoriale.

b. L'avance sur recettes après réalisation

Etant donné la chronologie liée à la demande d'agrément des investissements qui intervient au début du tournage, le bénéfice de l'avance sur recettes après réalisation n'est, à ce stade, pas connu. Cette partie ne s'appuie, par conséquent, que sur les films agréés directement en production, donc sur films finis.

Au total, quatre qui ont reçu l'agrément de production directement en 2021 bénéficient de l'avance sur recettes après réalisation.

Pour ces quatre films agréés directement en production, le montant total des allocations s'élève à 370,0 K€, soit une moyenne de 92 500 € par film. Le devis moyen de ces films s'élève à 287,2 K€. L'avance après réalisation représente, en moyenne, 32,2 % du devis des films aidés.

Un des quatre films bénéficiaires de l'avance sur recettes en 2021 est un premier film. Trois des films aidés en 2021 sont des documentaires, le dernier film étant un film de fiction.

Les films bénéficiaires de l'avance sur recettes après réalisation

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
nombre de films	8	11	2	5	8	4	4	6	3	4
dont films d'initiative française	8	11	2	5	8	4	4	6	3	4
montant accordé (M€)	0,66	0,87	0,15	0,30	0,78	0,49	0,29	0,46	0,24	0,37

Source : CNC.

Parmi les films bénéficiaires de l'avance après réalisation, aucun n'est financé par une chaîne de télévision en clair et aucun ne bénéficie du financement d'une SOFICA. Deux sont soutenus par une collectivité territoriale.

L. Le crédit d'impôt

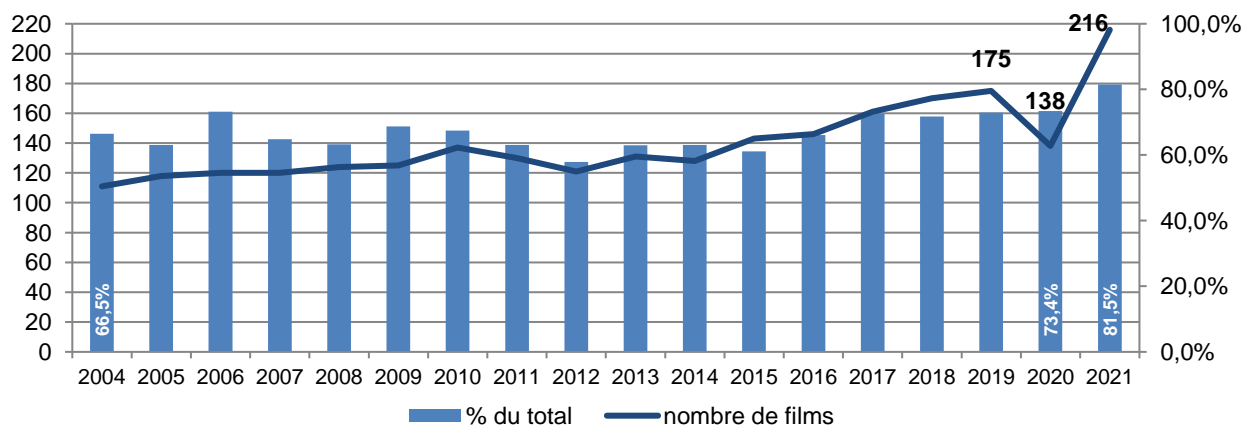
L'article 88 de la Loi de finances pour 2004 n°2003-1311 du 30 décembre 2003 instaure un crédit d'impôt au titre des dépenses de production cinématographique. L'article 48 de la loi n° 2004-1485 du 30 décembre 2004, l'article 24 de la loi n° 2005-1719 du 30 décembre 2005, l'article 109 de la loi 2005-1720 du 30 décembre 2005 et l'article 138 de la n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 viennent compléter ou modifier le dispositif législatif sur le crédit d'impôt. Ce crédit d'impôt vise à encourager les entreprises de production à réaliser principalement sur le territoire français les travaux de production de leurs œuvres cinématographiques agréées. Depuis le 1er janvier 2006, cet avantage fiscal est réservé aux entreprises de production déléguée pour les films tournés en français.

Depuis le 1er janvier 2016, le crédit d'impôt est égal à 30 % des dépenses éligibles, et est ouvert aux films tournés en langue étrangère à hauteur de 30 % pour les films à forts effets visuels, et à 20 % pour les films en langue étrangère pour des raisons scénaristiques. Le plafond s'élève à 30 M€ par film. Il est imputable sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice au cours duquel les dépenses ouvrant droit au crédit d'impôt sont exposées. Le cas échéant, l'excédent de crédit d'impôt qui ne peut être imputé sera restitué à l'entreprise bénéficiaire.

En 2021, parmi les 265 films d'initiative française agréés, 216 font l'objet d'une demande d'agrément provisoire de crédit d'impôt (138 sur 188 films d'initiative française en 2020). 20 documentaires sollicitent le crédit d'impôt en 2021, soit 45,5 % des documentaires d'initiative française agréés (21 films en 2020, soit 44,9 %). Tous les films d'animation d'initiative française agréés (7 films) ont sollicité le crédit d'impôt en 2021 (six des sept films en 2020).

Le total cumulé des devis de ces 216 films s'élève à 1 064,07 M€ dont 989,64 M€ sont dépensés en France (93,0 %). A titre de comparaison, la part de dépenses en France s'établit à 52,8 % pour les 49 films d'initiative française agréés en 2021 qui n'ont pas fait l'objet d'une demande de crédit d'impôt. Ceci illustre l'effet relocalisant du crédit d'impôt sur les dépenses de production.

Les films ayant demandé le bénéfice du crédit d'impôt (CIC)



Source : CNC.

96,6 % des films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ et des films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ demandent le bénéfice du crédit d'impôt. En 2020, ces parts étaient respectivement de 90,0 % et de 94,6 %. Cette proportion s'établit à 100 % pour les films à 15 M€ ou plus (83,3 % en 2020) et à 72,6 % pour les films à moins de 4 M€ (64,0 % en 2020).

Parmi les 29 films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€, un seul film ne répond pas aux critères d'éligibilité pour bénéficier du crédit d'impôt. En effet, ce film est intégralement tourné à l'étranger sans justification artistique et présente un niveau insuffisant de dépenses localisées en France.

Entre 4 M€ et 7 M€, deux films d'initiative française ne bénéficient pas du crédit d'impôt. Pour ces deux films, les tournages sont intégralement ou principalement effectués à l'étranger et présentent une part minoritaire de dépenses localisées en France.

Parmi les 46 films dont le devis est inférieur à 4 M€ et qui n'ont pas accès au crédit d'impôt, six ont été agréés une fois terminés (agrément de production direct).

Les raisons pour lesquelles les 40 autres films ne font pas la demande de crédit d'impôt sont multiples et cumulatives :

- films présentant dans leur plan de financement une part importante de soutiens publics (dix films ont bénéficié d'une avance avant réalisation, dix ont obtenu l'aide aux cinémas du monde, 13 ont été soutenus par au moins une collectivité territoriale) ;
- films dont les sujets imposent tout ou partie importante du tournage à l'étranger avec des dépenses significatives hors de France ;
- films tournés intégralement ou partiellement à l'étranger sans raisons artistiques.

Les films ayant demandé le bénéfice du crédit d'impôt selon le devis

	2017		2018		2019		2020		2021	
	FIF ¹	avec CIC ²	FIF ¹	avec CIC ²	FIF ¹	avec CIC ²	FIF ¹	avec CIC ²	FIF ¹	avec CIC ²
15 M€ et plus	12	8	10	9	6	5	6	5	9	9
7 M€ à 15 M€	37	25	23	20	30	23	20	18	29	28
4 M€ à 7 M€	49	35	56	50	43	39	37	35	59	57
moins de 4 M€	124	78	148	91	161	108	125	80	168	122
total	222	146	237	170	240	175	188	138	265	216

Source : CNC.

¹ Films d'initiative française / ² Crédit d'impôt cinéma

En 2021, 86,8 % des films d'initiative française effectuent plus de 70 % de leurs dépenses de production en France. Cette proportion était de 73,8 % en 2003, année précédant la mise en place du crédit d'impôt.

Les films d'initiative française selon leurs dépenses en France

	2017		2018		2019		2020		2021	
	films	%	films	%	films	%	films	%	films	%
plus de 90 %	150	67,6	149	62,9	168	70,0	131	68,9	182	68,7
70 % à 90 %	30	13,5	46	19,4	41	17,1	32	16,8	48	18,1
50 % à 70 %	21	9,5	14	5,9	12	5,0	15	8,0	17	6,4
moins de 50 %	21	9,5	28	11,8	19	7,9	10	5,3	18	6,8
total	222	100,0	237	100,0	240	100,0	188	100,0	265	100,0

Source : CNC.

M. Les aides publiques des collectivités territoriales

Les aides publiques des collectivités territoriales (y compris apports du CNC) dans la production agréée en 2021 s'élèvent à 33,85 M€ pour 142 films, soit le plus haut niveau enregistré, en hausse de 75,9 % par rapport à 2020 et de 47,3 % par rapport à 2019. 14 films bénéficiant

d'une aide des collectivités territoriales ne sont pas d'initiative française. Les films aidés par les collectivités territoriales présentent un devis moyen de 4,45 M€. Les aides couvrent, en moyenne, 5,4 % des devis des films concernés.

Parallèlement, Rhône-Alpes Cinéma contribue au financement de 17 films agréés en 2021, tous d'initiative française. L'apport en coproduction de Rhône-Alpes Cinéma s'élève, au total, à 3,66 M€, soit 215 300 € en moyenne par film.

Au total, la contribution des collectivités territoriales (Rhône-Alpes Cinéma + aides régionales) s'établit à 37,51 M€ sur 154 films en 2021.

Les régions sont les collectivités territoriales les plus actives dans la production de films cinématographiques. Elles apportent 91,3 % des aides totales des collectivités en 2021.

Les aides publiques des collectivités territoriales à la production cinématographique

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
nombre de films aidés	84	96	80	112	101	96	118	109	98	142
dont FIF ¹	79	92	74	99	98	91	108	102	89	128
montant des aides (M€) ²	16,22	21,56	16,04	21,39	20,87	20,39	25,72	22,98	19,24	33,85

Source : CNC.

¹ Films d'initiative française.

² Y compris apports du CNC.

La région Ile-de-France apporte 37,9 % de l'ensemble des aides publiques des collectivités territoriales en 2021. Elle intervient sur 49 films (34,5 % des films aidés par les collectivités territoriales) pour un montant de 12,85 M€.

En 2021, 38 films sont financés simultanément par deux collectivités territoriales, six films par trois collectivités et quatre films par quatre collectivités.

Aides publiques des collectivités territoriales dans la production agréée en 2021

	films	aides (M€)*		films	aides (M€)*
Ile-de-France	49	12,85	Bourgogne-Franche-Comté	3	0,46
Provence-Alpes-Côte d'Azur	28	3,56	Angoulême	1	0,25
Grand-Est	19	3,54	Eurométropole Strasbourg	3	0,15
Nouvelle-Aquitaine	24	2,91	Gironde	3	0,11
Occitanie	8	1,65	Charente-Maritime	3	0,09
Réunion	6	1,57	Vosges	1	0,06
Pays de la Loire	11	1,57	Lot-et-Garonne	1	0,05
Bretagne	8	1,56	Landes	2	0,05
Normandie	12	1,14	Dordogne	1	0,04
Hauts-de-France	5	0,83	Centre-Val de Loire	2	0,03
Corse	5	0,80	Mulhouse	1	0,02
Charente	8	0,59	Auvergne-Rhône-Alpes	1	0,02

Source : CNC.

* Y compris apports du CNC.

Parmi les 142 films aidés par les collectivités territoriales figurent 34 premiers films et 31 deuxièmes films.

84 des 142 films aidés par les collectivités territoriales sont préachetés par Canal+, 91 par Ciné+, 16 par OCS et six films par TV5 Monde. Les chaînes en clair participent au financement de 59 films aidés par les collectivités territoriales en 2021 et les SOFICA à celui de 74 films aidés par les collectivités locales.

42 films cumulent le bénéfice de l'avance sur recettes avant réalisation et l'aide d'au moins une collectivité territoriale.

III. Tournage, production et postproduction

A. Les principaux producteurs de films

247 entreprises différentes produisent les 265 films d'initiative française agréés en 2021, parmi lesquels 77 productions co-déléguées sont dénombrées.

Le secteur de la production cinématographique reste peu concentré. Gaumont et Pathé Films avec six films chacune sont les sociétés les plus actives en 2021. Le devis moyen des films produits par Pathé Films est de 33,0 M€ et celui des films produits par Gaumont de 9,7 M€. Viennent ensuite Mandarin et Compagnie, Radar Films et Why Not Productions avec cinq films.

Quatre sociétés ont produit quatre films et 12 sociétés en ont produit trois en 2021. 37 sociétés ont produit deux films et 189 sociétés produisent un seul film.

Entreprises de production des films d'initiative française

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
nombre de films d'initiative française	209	209	203	234	221	222	237	240	188	265
nombre de sociétés de production	191	188	189	215	206	194	234	222	186	247
nombre de productions co-déléguées	41	43	49	55	53	65	68	53	44	77

Source : CNC.

B. Durée de tournage

Remarque préalable : Pour l'analyse concernant la durée des tournages, sont exclus tous les films d'animation et documentaires.

Le nombre cumulé des jours de tournage pour les films de fiction d'initiative française s'établit à 6 946 jours, soit une hausse de 63,8 % par rapport à 2020 pour 81 films de plus (+60,9 %). Comme en 2020, la durée moyenne de tournage pour un film d'initiative française s'établit à 32 jours.

Le nombre de jours de tournage sur le territoire français s'élève à 5 949 jours en 2021, contre 3 590 jours en 2020 (+65,7 %). Cette augmentation concerne essentiellement les tournages en décors naturels (+2 342 jours, soit +69,1 %).

58 films d'initiative française, soit 27,1 % des 214 films pris en compte, sont partiellement ou intégralement tournés à l'étranger (40 films, soit 30,1 % en 2020). Ces films comptent 997 jours de tournage à l'étranger en 2021 (+53,1 % par rapport à 2020), soit une moyenne de 17 jours par film (16 jours en 2020). Le choix du tournage à l'étranger est, dans la majorité des cas, lié à des exigences d'ordre artistique. Néanmoins, ce choix répond parfois à une logique financière, la localisation à l'étranger permettant des économies sur les coûts ou l'accès à des financements locaux au travers des coproductions (Belgique, Luxembourg, Allemagne, Canada).

En 2021, 29 films d'initiative française sont partiellement tournés dans les studios français (23 en 2020). La durée moyenne de tournage en studio est de huit jours.

Parmi les films tournés en studio, neuf affichent un devis supérieur à 10 M€. Le devis moyen des 29 films d'initiative française partiellement tournés dans les studios français en 2021 s'établit à 10,59 M€.

Nombre de jours de tournage des films de fiction d'initiative française

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
jours de tournage	6 064	6 099	5 718	6 847	6 080	6 560	6 246	6 115	4 241	6 946
dont : décors naturels en France	3 979	4 229	4 072	4 550	4 232	4 755	4 456	4 536	3 388	5 730
studios en France	264	373	287	181	282	309	266	291	202	219
à l'étranger	1 821	1 497	1 359	2 116	1 566	1 496	1 524	1 288	651	997
nombre de films	162	169	163	189	170	180	184	179	133	214
durée moyenne de tournage	37	36	35	36	36	36	34	34	32	32

Source : CNC.

11 films de fiction de coproduction minoritaire sont partiellement tournés en France en 2021, contre six en 2020.

Nombre de semaine de tournage des films de coproduction à majorité étrangère

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
semaines de tournage en France	24	31	13	30	15	25	27	15	13	19

Source : CNC.

C. Postproduction

Les travaux de laboratoire sont effectués principalement en France pour la plupart des 265 films d'initiative française agréés en 2021. 14 films d'initiative française, soit 5,3 % de l'ensemble, ont été post-produits dans des laboratoires étrangers (15 films en 2020 et 8,0 %). Parmi ces 14 films, six sont post-produits dans des laboratoires belges.

Les travaux de postproduction sonore sont effectués à l'étranger pour 29 films d'initiative française (20 en 2020). La Belgique (18 films) est le principal pays de localisation de ces travaux.

Parmi les 216 films qui présentent des effets visuels numériques, ces travaux sont effectués à l'étranger pour 23 films, soit 10,6 % (17 films et 11,7 % en 2020). Avec 14 films, la Belgique est le principal pays de localisation de ces travaux.

Pour 30,7 % des films à majorité étrangère (23 films sur 75), la postproduction image a été confiée à des laboratoires français (44,9 % en 2020). La postproduction sonore a été effectuée en France pour 25 films à majorité étrangère (22 films en 2020). 20 films à majorité étrangère ont fait l'objet de travaux d'effets visuels numériques en France (20 films en 2020).

ANNEXES

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2021 (1/7)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	payant	clair	SOFICA	CIC ³	CT ⁴	pays coproducteurs
1+1=1	MERCIER Bruno	0,09	fiction	4					X		Fr-100
A la belle étoile	TULARD Sébastien	4,45	fiction	1		C+ Ciné+	F2	X	X		Fr-100
A Mon Seul Désir	BORLETEAU Lucie	2,34	fiction	3	avant	C+ Ciné+			X		Fr-100
A nos âges	SYKES Robin	5,07	fiction	2		C+ Ciné+	F3	X	X		Fr-100
Abbé Pierre (L')	TELLIER Frédéric	14,90	fiction	3		C+ Ciné+	F3		X	X	Fr-100
Adieu Paris	BAER Edouard	1,54	fiction	4		C+			X		Fr-100
Alam	KHOURY Firas	0,59	fiction	1							Fr-62 / Tunisie-27 / Palestine-11
Amandiers (Les)	BRUNI TEDESCHI Valeria	4,58	fiction	4	avant	C+ Ciné+	Arte	X	X	X	Fr-95 / It-5
Amore Mio	GOUIX Guillaume	0,93	fiction	1		Ciné+			X	X	Fr-100
Amour c'est mieux que la vie (L')	LELOUCH Claude	7,44	fiction	4		C+			X		Fr-100
Année du requin (L')	BOUKHERMA Ludovic / BOUKHERMA Zoran	4,05	fiction	3 / 3		C+ Ciné+	F3	X	X	X	Fr-100
Annie colère	LENOIR Blandine	3,50	fiction	3		C+ Ciné+		X	X	X	Fr-100
Anti-squat	SILHOL Nicolas	2,24	fiction	2		C+ Ciné+		X	X		Fr-100
Apache	QUIROT Romain	4,45	fiction	2		OCS C+ Ciné+		X	X	X	Fr-100
Appel du devoir (L')	THOMAS Hugo P.	2,42	fiction	2	avant	C+ Ciné+		X	X	X	Fr-100
Argonautes (Les)	ALAUX David / TOSTI Eric / TOSTI Jean-François	8,86	anima- tion	3 / 3 / 3		C+ Ciné+	F3	X	X	X	Fr-100
Arrête avec tes mensonges	PEYON Olivier	2,18	fiction	4	avant	C+ Ciné+ TV5		X	X	X	Fr-100
Astérix et Obélix et l'empire du milieu	CANET Guillaume	64,10	fiction	4		C+ OCS	TF1		X		Fr-100
Astrakan	DEPESSEVILLE David	0,68	fiction	1				X	X	X	Fr-100
Astronaute (L')	GIRAUD Nicolas	4,28	fiction	2		OCS		X	X	X	Fr-100
Au bord du monde	NOE Gaspard	3,52	fiction	4	avant	C+ Ciné+			X		Fr-100
Avant l'Effondrement	ZENITER Alice / ZENITER Benoît	2,40	fiction	1 / 1		C+ Ciné+	F2	X	X	X	Fr-100
Barrage (Le)	CHERRI Ali	0,46	fiction	1							Fr-79 / Serbie-21
Before Spring	NATHAN Lofty	1,38	fiction	2							Fr-51 / Tunisie-20 / Lux-16 / Be-13
Belle	CORE Pierre	8,36	fiction	3		C+ Ciné+	M6 W9 Gulli		X	X	Fr-100
Bonté divine!	TIRARD Laurent	6,69	fiction	4		C+ Ciné+	M6 W9	X	X		Fr-100
Braves (Les)	BETBEDER Sébastien	1,19	fiction	4	avant	Ciné+				X	Fr-100
Brigade (La) (ex : French dream)	PETIT Louis-Julien	5,00	fiction	4		C+ Ciné+	F3 C8	X	X		Fr-100
Bruxa (ex : Alma viva)	ALVES MEIRA Cristele	1,78	fiction	1							Fr-46 / Port-43 / Be-11
Bulle verte (La)	TASSEL Coco	0,23	docu	1							Fr-100
Cabines, la France et moi (Les)	DEVIGNE Floriane	0,59	docu	1	avant					X	Fr-69 / Suisse-31
Ce que je suis	DOYON Claire	0,29	docu	2						X	Fr-100
Cet été-là	LARTIGAU Eric	7,94	fiction	4		C+ Ciné+	F2	X	X	X	Fr-100
Chambre de Jean (La)	DENIS Claire	3,03	fiction	4		C+ Ciné+		X	X		Fr-100
Chambre des merveilles (La)	AZUELOS Lisa	7,79	fiction	4		OCS Ciné+	M6 W9	X	X		Fr-100
Champagne !	VANIER Nicolas	7,43	fiction	4		C+ Ciné+	M6 W9		X	X	Fr-100
Chevalier noir	ALEEBRAHIM DEHKORDI Emad	0,55	fiction	1						X	Fr-70 / All-20 / It-10
Chien de la casse	DURAND Jean-Baptiste	1,56	fiction	1	avant			X	X	X	Fr-100
Chœur de rockeurs	TECHER Ida / BRICAULT Luc	6,90	fiction	1 / 1		OCS	F3		X		Fr-100
Choses humaines (Les)	ATTAL Yvan	7,93	fiction	4		C+ Ciné+	F2	X	X	X	Fr-100

Source : CNC.

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=troisième film ; 4=autre film. ² Avance sur recettes avant ou après réalisation. ³ Crédit d'impôt cinéma. ⁴ Financement par les collectivités territoriales.

Films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2021 (2/7)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	payant	clair	SOFICA	CIC ³	CT ⁴	pays coproducteurs
Chronique d'une liaison passagère	MOURET Emmanuel	3,31	fiction	4		C+ Ciné+		X	X	X	Fr-100
Cinq diables (Les)	MYSIUS Léa	3,38	fiction	2	avant	C+ Ciné+		X	X	X	Fr-100
Citoyen d'honneur	HAMIDI Mohamed	3,98	fiction	4		C+ Ciné+	C8	X	X		Fr-100
Clan (Le)	FRATICELLI Eric	2,75	fiction	2		C+ Ciné+	F3		X	X	Fr-100
Clés de Jade (Les)	ASLAN Jeanne / SAINTILLAN Paul	0,78	fiction	1 / 1		Ciné+		X	X	X	Fr-100
Comme une actrice	BAILLY Sébastien	0,79	fiction	3		Ciné+		X	X	X	Fr-100
Conte nuptial	BONNEFOY Claire	0,27	fiction	1					X		Fr-100
Contes du hérisson (Les)	GAGNOL Alain / FELICIONI Jean-Loup	5,71	animation	3 / 3	avant	C+ Ciné+			X	X	Fr-71 / Lux-29
Couleurs de l'incendie	CORNILLAC Clovis	16,37	fiction	4		C+ Ciné+	F2		X	X	Fr-100
Cour des miracles (La)	MAY Carine / ZOUHANI Hakim	3,82	fiction	2 / 2		C+ Ciné+	F2	X	X	X	Fr-100
Cours de la vie (La)	SOJCHER Frédéric	0,97	fiction	4		Ciné+ TV5			X	X	Fr-100
Cyclades (Les)	FITOUSSI Marc	5,75	fiction	4		C+ Ciné+	F3	X	X	X	Fr-70 / Be-15 / Grèce-15
Dans un monde idéal	FRECHE Emilie	2,45	fiction	1		C+ Ciné+		X	X		Fr-100
De grandes espérances	DESCLOUS Sylvain	2,41	fiction	3		C+ Ciné+		X	X	X	Fr-100
De humani corporis fabrica	PARAVEL Verena / CASTAING-TAYLOR Lucien	0,61	docu	4 / 4	avant				X	X	Fr-84 / Suisse-16
Dégustation (La)	CALBERAC Ivan	5,30	fiction	4		C+ Ciné+	F2		X	X	Fr-100
Débranché d'Elvis (Le)	ESCAFFRE Lauriane / MULLER Yvonnick	4,06	fiction	1 / 1		C+ Ciné+	F3	X	X		Fr-100
Devant - contrechamp de la rétention	REDOLFI Annick	0,25	docu	1						X	Fr-100
Dirty, difficult, dangerous	CHARAF Wissam	0,60	fiction	2					X	X	Fr-70 / It-24 / Liban-6
Disco Boy	ABBRUZZESE Giacomo	3,56	fiction	1	avant	C+ Ciné+		X	X	X	Fr-70 / Pol-10 / Be-10 / It-10
Don Juan	BOZON Serge	2,41	fiction	4		Ciné+		X	X	X	Fr-89 / Be-11
Du crépitement sous les néons	GARCON Fabrice / OSSONA Kevin	1,68	fiction	2 / 2		C+ Ciné+		X	X		Fr-100
Ducobu Président	SEMOUN Elie	9,91	fiction	2		C+ Ciné+	TF1 TMC				Fr-72 / Be-28
Ecole (L')	CASTAGNETTI Alexandre	4,53	fiction	4		C+ Ciné+	F3		X	X	Fr-100
Ecole de l'air	CAMPILLO Robin	7,28	fiction	4	avant	C+ Ciné+	F3	X	X	X	Fr-90 / Be-10
En corps	KLAPISCH Cédric	8,18	fiction	4		C+ Ciné+	F2		X		Fr-100
En roue libre	BARCELO Didier	3,10	fiction	1		C+ OCS		X	X	X	Fr-100
Enfants des autres (Les)	ZLOTOWSKI Rebecca	4,44	fiction	4	avant	C+ Ciné+	F3	X	X		Fr-100
Entre deux trains (ex : Long time no see)	FILMON Pierre	0,06	fiction	2							Fr-100
Entre nous	BAUMAN Jude	0,50	fiction	2					X		Fr-100
Envol (L')	MARCELLO Pietro	6,75	fiction	4		C+ Ciné+	Arte	X	X	X	Fr-65 / It-25 / All-10
Ernest et Célestine, le voyage en Charabie	ROGER Jean-Christophe / CHHENG Julien	7,80	animation	2 / 1		C+ Ciné+	F3		X	X	Fr-84 / Lux-16
Etabli (L')	GOKALP Mathias	4,49	fiction	2	avant	C+ Ciné+	F2	X	X	X	Fr-100
Etat sauvage (L')	BAUDUIN Audrey	0,61	docu	1	avant			X	X	X	Fr-100
Eugénie Grandet	DUGAIN Marc	3,73	fiction	3		C+ Ciné+		X	X	X	Fr-100
Euréka	ALONSO Lisandro	2,38	fiction	4			Arte				Fr-31 / All-20 / Mex-20 / Port-19 / Argentine-10

Source : CNC.

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=troisième film ; 4=autre film. ² Avance sur recettes avant ou après réalisation. ³ Crédit d'impôt cinéma. ⁴ Financement par les collectivités territoriales.

Films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2021 (3/7)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	payant	clair	SOFICA	CIC ³	CT ⁴	pays coproducteurs
Faux départ	GUIBERT Gallien	1,13	fiction	1		OCS			X	X	Fr-100
Feathers of a Father	EL ZOHAIRY Omar	0,72	fiction	1					X		Fr-43 / Egypte-26 / Pays-Bas-16 / Grèce-15
Notre-Dame brûle	ANNAUD Jean-Jacques	31,53	fiction	4		OCS Prime Video	TF1 TMC		X	X	Fr-100
Filles d'Olfa (Les)	BEN HANIA Kaouter	0,73	fiction	4	avant						Fr-59 / Tunisie-21 / All-20
Fils de Caïn (Les)	STAMO Ketj	0,27	docu	1					X		Fr-70 / Albanie-18 / It-12
Folies fermières (Les)	AMERIS Jean-Pierre	6,13	fiction	4		C+ Ciné+	F3		X		Fr-100
France une histoire d'amour	ARTHUS-BERTRAND Yann / PITIOT Michael	3,86	docu	4 / 1			F2		X		Fr-100
Frère et sœur	DESPLÉCHIN Arnaud	4,46	fiction	4	avant	C+ Ciné+	Arte	X	X		Fr-100
Frères Pinzuti (Les)	ROCHER Karole / BIANCARDINI Barbara	2,09	fiction	2 / 1		C+ Ciné+	C8		X	X	Fr-100
Fumer fait tousser	DUPIEUX Quentin	6,71	fiction	4		C+ OCS	TMC		X	X	Fr-100
Gagnants (Les)	BENDJILALI Azedine / JUNCA Laurent	4,62	fiction	1 / 1			W9		X		Fr-100
Gang des bois du temple (Le)	AMEUR-ZAIMECHE Rabah	1,25	fiction	4	avant					X	Fr-100
Générale (La)	VARELA Valentine	0,30	docu	1	après						Fr-100
Ghost town	PEDUZZI Nicolas	0,23	docu	2	après					X	Fr-100
Golda Maria	SOBELMAN Hugo / SOBELMAN Patrick	0,17	docu	2 / 1	après						Fr-100
Goliath	TELLIER Frédéric	11,20	fiction	4		C+ Ciné+	F3	X	X	X	Fr-100
Goûts et les couleurs (Les)	LECLERC Michel	2,80	fiction	4		C+ Ciné+		X	X		Fr-100
Goutte d'or	COGITORE Clément	3,40	fiction	2	avant	C+ OCS	F2	X	X	X	Fr-100
Grand marin (Le)	DRUKAROVA Dinara	3,21	fiction	1	avant	C+	Arte				Fr-69 / Islande-17 / Be-14
Grande magie (La)	LVOVSKY Noémie	6,70	fiction	4		C+ Ciné+	Arte	X	X	X	Fr-90 / All-10
Guerre des lulus (La)	SAMUELL Yann	7,99	fiction	4		C+ OCS		X	X	X	Fr-81 / Lux-19
Harkis (Les)	FAUCON Philippe	3,66	fiction	4	avant	C+ Ciné+	Arte		X	X	Fr-79 / Be-21
Hawaï	DRIGEARD Mélissa	7,89	fiction	3		OCS C+	F2		X	X	Fr-100
Houria	MEDDOUR Mounia	4,40	fiction	2		C+ Ciné+	F2		X	X	Fr-89 / Be-11
Hypothèse démocratique, une histoire basque	LACOSTE Thomas	0,26	docu	4	après					X	Fr-100
I love Greece	GUERRY KARAMAOUNAS Nafsika	1,09	fiction	1		Ciné+			X		Fr-100
Il neige à Sidi Bou Saïd	CHERIF Fatma	0,21	docu	1							Fr-73 / Tunisie-27
Il n'y a pas d'ombre dans le désert	AVIRAM Yossi	1,22	fiction	2	avant			X	X	X	Fr-100
Il n'y aura plus de nuit	WEBER Eléonore	0,20	docu	1	après						Fr-100
Ils désertent	VIGON Florence	2,13	fiction	1		C+ Ciné+		X	X		Fr-100
IMA	TAVERNIER Nils	2,36	fiction	4		C+ Ciné+			X		Fr-100
Innocent (L')	GARREL Louis	3,63	fiction	4	avant	C+ Ciné+	Arte	X	X		Fr-100
Jack Mimoun	COLBEAU-JUSTIN Ludovic / BENTALHA Malik	14,93	fiction	3 / 1		C+ Ciné+	TF1 TMC		X		Fr-100
Jacky	DELANGLE Lucas	1,20	fiction	1	avant			X	X	X	Fr-100
Jane B	GAINSBOURG Charlotte	0,44	docu	1				X	X		Fr-100
Je voudrai parler de Duras	SIMON Claire	1,25	fiction	4	avant	Ciné+			X	X	Fr-100

Source : CNC.

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=troisième film ; 4=autre film. ² Avance sur recettes avant ou après réalisation. ³ Crédit d'impôt cinéma. ⁴ Financement par les collectivités territoriales.

Films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2021 (4/7)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	payant	clair	SOFICA	CIC ³	CT ⁴	pays coproducteurs
Jour 37	REYNAUD Quentin	6,02	fiction	3		C+ Ciné+		X	X	X	Fr-86 / Be-14
Joyeuse retraite ! 2	BRACQ Fabrice	7,23	fiction	2		OCS C+	M6 W9		X		Fr-100
Jumeaux mais pas trop	DUCRAY Olivier / MEANCE Wilfried	5,53	fiction	2 / 1		C+ Ciné+	M6 W9		X	X	Fr-100
Kaleb	TORANIAN Vasken	0,25	docu	1				X	X		Fr-100
Kanun	GUEZ Jérémie	1,86	fiction	3		C+ Ciné+		X			Fr-59 / Be-41
Kelly Watch the stars	COLLIN Marc	0,09	fiction	2					X		Fr-100
Laïla in Haïfa	GITAI Amos	1,26	fiction	4							Fr-80 / Israël-20
Land of sar	SELISKAR Petra	0,37	docu	4						X	Fr-62 / Macédoine du N-22 / Slovénie-16
Last dance	ABERT Coline	0,60	docu	1				X			Fr-100
Lendarys	CUVELIER Jean-Baptiste / DUCHENE Philippe	10,75	animation	1 / 1					X	X	Fr-100
Lendemain de veille (Les)	PAILLARD Loïc	0,27	fiction	2					X		Fr-100
Lettre à l'enfant que tu nous as donné	SILVERA Charlotte	0,69	docu	4					X		Fr-100
Madame de Sevigné	BROCARD Isabelle	4,91	fiction	2		C+ Ciné+	F3	X	X	X	Fr-100
Magdala	MANIVEL Damien	0,28	fiction	4					X		Fr-100
Maigret et la jeune morte	LECONTE Patrice	5,55	fiction	4		C+ Ciné+			X	X	Fr-100
Marchand de sable (Le)	ACHIEPO Steve	1,97	fiction	1		C+ Ciné+	F2	X	X		Fr-100
Marginale (La)	CIMIERE Franck	4,27	fiction	2		C+ Ciné+	F3		X		Fr-100
Mars express	PERIN Jérémie	6,65	animation	1	avant	C+ Ciné+	F3		X	X	Fr-100
Mascarade	BEDOS Nicolas	15,07	fiction	4		C+ Ciné+	TF1 TMC	X	X	X	Fr-100
Mastemah	DEROIN Didier	2,05	fiction	1		C+ Ciné+		X	X	X	Fr-89 / Be-11
Maudit !	PARRAUD Emmanuel	0,41	fiction	3	après					X	Fr-100
Médium (Le)	LASKAR Emmanuel	3,75	fiction	1	avant	C+ Ciné+		X	X	X	Fr-68 / Suisse-32
Memento Mori	HECHES Jean	0,39	fiction	2					X		Fr-100
Menteur	BAROUX Olivier	11,58	fiction	4		C+ Ciné+	M6 W9		X	X	Fr-100
Mes très chers enfants	LECLERE Alexandra	8,91	fiction	4		OCS	F2		X		Fr-100
Mes vies	TREINER Olivier	7,24	fiction	1		OCS C+	F2	X	X		Fr-100
Mille feux	TAJI FAROUKY Saeed	0,56	docu	3						X	Fr-53 / Suisse-32 / Pays-Bas-14
Mon chat	TELERMAN Cécile	3,99	fiction	4		OCS Ciné+	F2		X		Fr-100
Mon héroïne	LEFORT Noemie	4,16	fiction	1					X		Fr-100
Mon pays imaginaire	GUZMAN Patricio	0,93	docu	4			Arte		X		Fr-100
Mon pire ennemi	TAMADON Mehran	0,57	docu	3	avant			X		X	Fr-70 / Suisse-30
Monde d'hier (Le)	DIASTEME	2,36	fiction	4		C+ Ciné+		X	X	X	Fr-100
Montagne (La)	SALVADOR Thomas	3,30	fiction	2	avant	C+ Ciné+		X	X		Fr-100
Mort d'Albino Rodrigue (La)	DORY Christine	2,40	fiction	2	avant	TV5			X	X	Fr-100
My son	CARION Christian	6,73	fiction	4		C+ Ciné+					Fr-50 / GB-38 / All-13
Mystère Goya (Le)	LOPEZ-LINARES Jose Luis	0,45	docu	4		Ciné+					Fr-46 / Esp-44 / Port-10
Néneh superstar	BEN SLIMAN Ramzi	5,40	fiction	2		C+ Ciné+	F2		X		Fr-100
New life	KUSNETSOV Alexander	0,28	docu	3	avant						Fr-100
Normale	BABINET Olivier	4,60	fiction	4	avant	C+ Ciné+	F2		X	X	Fr-80 / Be-20

Source : CNC.

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=troisième film ; 4=autre film. ² Avance sur recettes avant ou après réalisation. ³ Crédit d'impôt cinéma. ⁴ Financement par les collectivités territoriales.

Films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2021 (5/7)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	payant	clair	SOFICA	CIC ³	CT ⁴	pays coproducteurs
Nos frangins (ex : Malik)	BOUCHAREB Rachid	5,75	fiction	4		C+ Ciné+	F2	X	X	X	Fr-100
Nouveau jouet (Le)	HUTH James	12,65	fiction	4		C+ Ciné+	M6 W9		X		Fr-100
Novembre (ex : 13/11)	JIMENEZ Cédric	15,98	fiction	4		C+ Ciné+	F2	X	X		Fr-100
Nuit du 12 (La)	MOLL Dominik	4,12	fiction	4	avant	C+ Ciné+		X	X		Fr-90 / Be-10
Origine du mal (L')	MARNIER Sébastien	3,65	fiction	3	avant	C+ Ciné+		X	X	X	Fr-88 / Canada-12
Page blanche (La)	MAGELLAN Murielle	2,73	fiction	1		OCS		X	X		Fr-100
Par Cœurs	JACQUOT Benoît	0,51	docu	4		Ciné+ TV5			X	X	Fr-100
Paradis	ABATUROV Alexander	0,58	docu	2		Ciné+ C+	Arte		X	X	Fr-100
Passagère (La)	PELLOQUET Héloïse	1,22	fiction	1		C+ Ciné+			X	X	Fr-100
Passagers de la nuit (Les)	HERS Mikhaël	4,39	fiction	4		C+	Arte	X	X	X	Fr-100
Passages	SACHS Ira	2,04	fiction	4					X		Fr-80 / All-20
Paula	TERRAIL Angela	1,09	fiction	1	avant			X	X	X	Fr-100
Pétaouchnock	DELUC Edouard	4,86	fiction	3		C+ Ciné+	F2	X	X	X	Fr-100
Peter Von Kant	OZON François	3,23	fiction	4	avant	C+ Ciné+	F2	X	X		Fr-100
Petit Nicolas, qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ? (Le)	FREDON Amandine / MASSOUBRE Benjamin	8,87	animation	1 / 1		C+ Ciné+			X	X	Fr-70 / Lux-30
Petite maman	SCIAMMA Céline	2,85	fiction	4		C+ Ciné+	F3		X		Fr-100
Petites victoires (Les)	AUFFRET Mélanie	5,81	fiction	2		C+ Ciné+	F3	X	X		Fr-100
Pieds sur terre (Les)	TECHINE André	4,23	fiction	4		C+ Ciné+	Arte		X	X	Fr-100
Pierre et Jeanne	CELARIE Clémentine	0,90	fiction	1					X		Fr-100
Pires (Les) (ex : Sauvage)	AKOKA Lise / GUERET Romane	2,64	fiction	1 / 1	avant	C+ Ciné+	F3	X	X		Fr-100
Plancha	LAVAINÉ Eric	11,51	fiction	4		C+ Ciné+	TF1 TMC	X	X		Fr-100
Pleurer des rivières	LEGRAND Léopold	3,59	fiction	1		OCS Ciné+	F2	X	X		Fr-100
Plus que jamais	ATEF Emily	5,11	fiction	4		Ciné+	Arte			X	Fr-33 / All-33 / Lux-24 / Norv-10
Polaris	VERA Ainara	0,46	docu	1	avant				X	X	Fr-85 / Danemark-15
Poulet frites	HINANT Yves / LIBON Jean	0,47	docu	3 / 2	après	TV5					Fr-70 / Be-30
Pour la France	HAMI Rachid	5,30	fiction	2	avant	C+ OCS	F2	X	X		Fr-100
Premières urgences	GUERET Eric	0,55	docu	2		C+ Ciné+		X	X		Fr-100
Principal (Le)	CHENOUGA Chad	3,12	fiction	4		C+ Ciné+		X	X	X	Fr-100
Prix du passage (Le)	BINISTI Thierry	2,06	fiction	3		C+ Ciné+		X	X	X	Fr-89 / Be-11
Processus de paix (Le)	KLIPPER Ilan	3,14	fiction	4		C+ Ciné+	F2		X		Fr-100
Production	BONELLO Bertrand	0,42	fiction	4					X		Fr-100
PS (De Solférino à Solférino)	POZZI Jean-Pierre	0,35	docu	3		TV5		X	X		Fr-100
Quand tu seras grand	BESCOND Andrea / METAYER Eric	4,23	fiction	2 / 2		C+ Ciné+	F2	X	X		Fr-100
Qu'est-ce qu'on a tous fait au bon dieu ?	DE CHAUVERON Philippe	19,96	fiction	4		OCS	TF1 TMC		X		Fr-89 / Be-11
Rascals	LAPORAL-TRESOR Jimmy	3,51	fiction	1	avant	C+ Ciné+	F2	X	X		Fr-100
Reines	BENKIRAN Yasmine	1,81	fiction	1							Fr-44 / Be-24 / Maroc-21 / Pays-Bas-11
Repli (Le)	PARIS Joseph	0,13	docu	1							Fr-100
Reprise en main	PERRET Gilles	2,27	fiction	4		C+ Ciné+		X	X		Fr-100
Reste un peu	ELMALEH Gad	1,38	fiction	2		C+ Ciné+			X	X	Fr-100
Revanche des crevettes pailletées (La)	GOVARE Maxime / LE GALLO Cédric	6,79	fiction	4 / 2		OCS C+			X		Fr-100

Source : CNC.

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=troisième film ; 4=autre film. ² Avance sur recettes avant ou après réalisation. ³ Crédit d'impôt cinéma. ⁴ Financement par les collectivités territoriales.

Films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2021 (6/7)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	payant	clair	SOFICA	CIC ³	CT ⁴	pays coproducteurs
Revoir Paris	WINOCOUR Alice	5,38	fiction	4	avant	C+ Ciné+	F3		X	X	Fr-100
Riposte féministe	DEPARDON Simon / PERENNES Marie	0,63	docu	2 / 1			F2		X		Fr-100
Roads of fear	SAEZ Emmanuel	0,38	fiction	2							Fr-100
Rodéo	QUIVORON Lola	1,22	fiction	1		C+ Ciné+		X	X	X	Fr-100
Rroû	MAIDATCHEVSKY Guillaume	4,10	fiction	2		C+ Ciné+		X	X	X	Fr-100
Rue des dames	BOUROKBA Hame / LABITEY Ekoue	2,04	fiction	2 / 2		C+ Ciné+	F2		X		Fr-100
Sage Homme	DEVOLDERE Jennifer	4,64	fiction	3		C+ Ciné+	F2	X	X	X	Fr-100
Sans filtre	ZEM Roschdy	1,21	fiction	4		C+ Ciné+			X		Fr-100
Sans retour	CHOU Davy	1,95	fiction	3	avant	Ciné+		X			Fr-70 / All-20 / Be-10
Saveurs d'exil	HATTE Anne-Solenne	0,59	docu	1					X		Fr-100
Scala (La)	CHICHE Bruno	4,75	fiction	4		C+ OCS		X	X		Fr-100
Segpa-le film	BOUGHERABA Hakim / BOUGHERABA Ali	2,65	fiction	1 / 1		C+ Ciné+	C8		X		Fr-100
Soleil de trop près (Le)	CARNAILLE Briec	1,11	fiction	1	avant			X			Fr-100
St Omer	DIOP Alice	3,26	fiction	4	avant	C+ Ciné+	Arte	X	X	X	Fr-100
Stella est amoureuse (ex : 1986)	VERHEYDE Sylvie	3,27	fiction	4	avant	C+ Ciné+ TV5	F2	X	X	X	Fr-100
Striptease intégral	HINANT Yves / LIBON Jean	1,38	docu	4 / 3		C+	F3		X		Fr-76 / Be-24
Suppliciés (Les)	MALTERRE Stéphane	0,86	docu	2	avant					X	Fr-67 / All-33
Sur cette terre	DEMORIS Emmanuelle	0,22	docu	4							Fr-74 / It-26
Sur l'adamant	PHILIBERT Nicolas	0,93	docu	4	avant	Ciné+	F3		X	X	Fr-100
Sur les chemins noirs	IMBERT Denis	3,97	fiction	3		OCS	F3		X		Fr-100
Tehachapi	JR	1,55	docu	4							Fr-85 / Suisse-15
Tehu	BARBIER Eric	11,08	fiction	4		C+	M6 W9		X		Fr-100
Tempête au haras	DUGUAY Christian	13,25	fiction	4		C+ Ciné+ TV5	F2	X	X	X	Fr-87 / Canada-13
Ténor	ZIDI JUNIOR Claude	4,90	fiction	2		C+ Ciné+	C8 CStar		X		Fr-100
Test (Le)	POULAIN-ARNAUD Emmanuel	5,44	fiction	2		OCS	F3	X	X	X	Fr-100
Têtes givrées (Les)	CAZES Stéphane	6,43	fiction	2		C+ OCS	F3 C8	X	X		Fr-100
Tigre et le président (Le)	PEYREFITTE Jean-Marc	4,36	fiction	1		C+ Ciné+		X	X	X	Fr-90 / Be-10
Tirailleurs	VADEPIED Mathieu	12,12	fiction	2	avant	C+ Ciné+	F3		X	X	Fr-97 / Sénégal-3
Torrent (Le)	LE NY Anne	3,20	fiction	4		C+ Ciné+	C8		X	X	Fr-100
Tour d'Assitan (La)	NICLOUX Guillaume	2,39	fiction	3		C+ Ciné+		X	X	X	Fr-100
Tourment sur les îles	SERRA Albert	2,36	fiction	4		Ciné+	Arte	X	X	X	Fr-44 / Esp-30 / All-16 / Port-10
Tout le monde aime Jeanne	DEVAUX Céline	4,00	fiction	1	avant	C+ Ciné+	F3	X	X		Fr-80 / Port-20
Traversée (La)	SOUJIAN Varante	5,80	fiction	3		C+ Ciné+	F2 C8		X		Fr-100
Trésor du petit Nicolas (Le)	RAPPENEAU Julien	17,38	fiction	3		OCS C+	M6 W9		X		Fr-100
Tribunal du fleuve	DIAGO Alassane	0,50	docu	2				X		X	Fr-78 / Sénégal-22
Trois contes pour le plaisir	OCELOT Michel	3,43	animation	4		OCS Ciné+		X	X	X	Fr-87 / Be-13
Trois lascars (Les)	DIALLO Boubakar	0,39	fiction	4		TV5					Fr-64 / Burkina Faso-20 / Côte d'Ivoire-16
Trois mousquetaires - D'Artagnan (Les)	BOURBOULON Martin	36,08	fiction	4		OCS C+	M6		X	X	Fr-100
Trois mousquetaires - Milady (Les)	BOURBOULON Martin	36,16	fiction	4		OCS C+	M6		X	X	Fr-100
Trois nuits par semaine	GOUELOU Florent	2,36	fiction	1	avant	Ciné+		X	X	X	Fr-100

Source : CNC.

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=troisième film ; 4=autre film. ² Avance sur recettes avant ou après réalisation. ³ Crédit d'impôt cinéma. ⁴ Financement par les collectivités territoriales.

Films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2021 (7/7)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	payant	clair	SOFICA	CIC ³	CT ⁴	pays coproducteurs
Trois sœurs (Les)	BENGUIGUI Yamina	2,39	fiction	4		C+ Ciné+			X		Fr-70 / Algérie-30
Tromperie	DESPLECHIN Arnaud	1,22	fiction	4	après	C+ Ciné+			X		Fr-100
Tropiques	SALIER Edouard	3,62	fiction	2	avant	C+ Ciné+		X	X	X	Fr-100
Un beau matin	HANSEN-LOVE Mia	5,51	fiction	4		C+ Ciné+	Arte		X	X	Fr-88 / All-12
Un bon début	MOLIA Xabi / MOLIA Agnes	0,19	docu	4 / 1		Ciné+			X		Fr-100
Un cœur en abîme	BUREAU Guillaume	3,11	fiction	1		C+ Ciné+		X	X	X	Fr-89 / Be-11
Un grand ami	BESNARD Eric	5,91	fiction	4		C+ Ciné+	F3		X		Fr-100
Un homme heureux	SEGUELA Tristan	9,85	fiction	4		C+ OCS	F2		X		Fr-100
Un long dimanche de funérailles	BOUHNİK Laurent	0,06	fiction	4					X		Fr-100
Un petit frère	SERRAILLE Leonor	3,99	fiction	2	avant	C+ Ciné+	F3	X	X	X	Fr-100
Un petit miracle	BOUDRE Sophie	4,48	fiction	1		OCS Ciné+		X	X	X	Fr-100
Une belle course	CARION Christian	7,97	fiction	4		C+ Ciné+	TF1 TMC	X	X		Fr-100
Une canaille et demie	OFFENSTEIN Christophe	4,00	fiction	3		OCS		X	X		Fr-100
Une comédie romantique	SEGOUIN Thibault	2,05	fiction	1		C+ Ciné+		X	X		Fr-100
Une femme de notre temps	CIVEYRAC Jean-Paul	2,71	fiction	4	avant	OCS		X	X	X	Fr-100
Une fleur à la bouche	BAUDELAIRE Eric	0,27	fiction	4					X		Fr-100
Une histoire d'amour	MICHALIK Alexis	3,71	fiction	2		C+ Ciné+	F2	X	X	X	Fr-100
Une mère	AUDCOEUR Sylvie	2,30	fiction	1		C+ Ciné+		X	X		Fr-100
Une sœur (Falcon Lake)	LE BON Charlotte	2,13	fiction	1		C+ Ciné+		X			Fr-51 / Canada-49
Vache qui chantait le futur (La)	ALEGRIA Francisca	1,38	fiction	1							Fr-39 / All-31 / Chili-30
Vae victis, malheur aux vaincus	PETIT Philippe	1,30	fiction	3	avant			X	X	X	Fr-100
Vedette	BORIES Claudine / CHAGNARD Patrice	0,20	docu	4 / 4							Fr-100
Vie de ma mère (La)	BRISAVOINE Emilie	0,53	docu	2	avant			X	X		Fr-100
Vie des hommes infâmes (La)	DEROO Gilles / PISTONE Marianne	0,40	fiction	2 / 2						X	Fr-100
Vieux fourneaux 2 (Les)	DUTHURON Christophe	6,06	fiction	2		C+ Ciné+	F3		X		Fr-100
Visiteur du futur (Le)	DESCRAQUES François	4,61	fiction	1		OCS Ciné+	F2	X	X	X	Fr-100
Volets verts (Les)	BECKER Jean	6,23	fiction	4		C+ Ciné+			X		Fr-89 / Be-11
Voyage dans le crépuscule	CONTENTO Augusto	0,24	docu	4							Fr-70 / It-30
Voyages en Italie	LETOURNEUR Sophie	1,30	fiction	4	avant		Arte		X		Fr-100
Whale nation	LIÈVRE Jean-Albert	2,74	docu	3		C+			X		Fr-100
X	MAZUY Patricia	3,03	fiction	4	avant	C+ Ciné+		X	X	X	Fr-100
Youssef Salem a du succès	KASMI Baya	4,00	fiction	2	avant	C+ Ciné+	F2	X	X	X	Fr-100
Z comme Z	HAZANAVICIUS Michel	4,82	fiction	4		C+ Ciné+	F2	X	X		Fr-100
Zone libre	DÍAZ Lisa	1,22	fiction	1	avant				X	X	Fr-100

Source : CNC.

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=troisième film ; 4=autre film. ² Avance sur recettes avant ou après réalisation. ³ Crédit d'impôt cinéma. ⁴ Financement par les collectivités territoriales.

Films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe B : Films à majorité étrangère agréés en 2021 (1/2)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	payant	clair	SOFICA	CT ³	pays coproducteurs
A nos enfants	DE MEDEIROS Maria	0,82	fiction	4						Brésil-90 / Fr-10
A perfect enemy	MAILLO Kike	2,00	fiction	3		OCS				Esp-55 / All-30 / Fr-15
AEIOU - Alphabet rapide de l'amour	KREBITZ Nicolette	2,89	fiction	4						All-89 / Fr-11
America Latina	D'INNOCENZO Damiano / D'INNOCENZO Fabio	6,52	fiction	3 / 3		C+ Ciné+				It-90 / Fr-10
Amour selon Dalva (L')	NICOT Emmanuelle	3,27	fiction	1		C+ Ciné+	Arte		X	Be-54 / Fr-46
Astolfo	DI GREGORIO Gianni	2,57	fiction	4		C+ Ciné+				It-90 / Fr-10
Au sud	BAIER Lionel	4,69	fiction	4				X		Suisse-90 / Fr-10
Backstage	BENKIRANE Khalil / BEN MAHMOUD Afef	1,11	fiction	1 / 1						Tunisie-80 / Fr-20
Balkaya	ALPER Emin	1,19	fiction	4						Turquie-36 / Fr-19 / All-13 / Pays-Bas-12 / Grèce-10 / Croatie-10
Barchini	ANCARANI Yuri	1,00	docu	1						It-80 / Fr-20
Bon soldat (Le)	LANDSMANN Silvana	0,43	docu	3						Fr-45 / All-35 / Israël-20
Boy from heaven	SALEH Tarik	6,45	fiction	4		C+ Ciné+	Arte		X	Suède-65 / Fr-24 / Finlande-10
Cerdita	PEREDA Carlota	2,59	fiction	1				X		Esp-80 / Fr-20
Chantons sur les toits	RIBES Enric	0,65	docu	2						Esp-80 / Fr-20
Close	DHONT Lukas	3,80	fiction	2		C+ Ciné+				Be-70 / Fr-15 / Pays-Bas-15
Colibri (Le)	ARCHIBUGI Francesca	7,85	fiction	4						It-93 / Fr-7 / /
Come Prima	WEBER Tommy	2,00	fiction	2						It-80 / Fr-20
Conan la barbare	MANDICO Bertrand	2,96	fiction	3	avant				X	Lux-50 / Fr-35 / Be-15
Corsage	KREUTZER Marie	7,60	fiction	4			Arte			Autriche-59 / Lux-21 / All-10 / Fr-10
Costa Brava, Liban	AKL Mounia	1,33	fiction	1						Liban-70 / Fr-30
Decadenza	BOHLER Olivier / GAILLEURD Céline	0,51	docu	3 / 3					X	It-60 / Fr-40
Dernière reine (La)	OUNOURI Damien	1,97	fiction	2						Algérie-72 / Fr-28
Dodo	KOUTRAS Panos H.	2,82	fiction	4					X	Grèce-59 / Fr-30 / Be-12
Dreaming walls	DUVERDIER Maya / VAN ELMBT Amélie	0,82	docu	3 / 1					X	Be-59 / Fr-21 / Suède-10 / Pays-Bas-10
Entre la vie et la mort	GEDERLINI Giordano	4,00	fiction	2		C+ Ciné+		X		Be-57 / Fr-33 / Esp-10
Face à toi	FREISS Stéphane	3,08	fiction	1		C+ Ciné+				It-80 / Fr-20
Fuite du capitaine Volkonogov (La)	CHUPOV Alexei / MERKULOVA Nata- lia	1,70	fiction	3 / 3						Russie-67 / Estonie-17 / Fr-16
Gaucher (Le)	ALLOCCA Salvatore	1,84	fiction	3					X	It-90 / Fr-10
Godland	PALMASON Hlynur	4,29	fiction	3						Danemark-59 / Islande-31 / Fr-10
Graines de Vesper (Les)	BUOZYTE Kristina / SAMPER Bruno	5,16	fiction	4 / 1		OCS				Lituanie-45 / Fr-34 / Be-21
Herbes sèches (Les)	BILGE CEYLAN Nuri	3,68	fiction	4			Arte			Turquie-63 / Fr-25 / All-12
Highway 65	DREIFUSS Maya	1,06	fiction	2				X		Israël-70 / Fr-30
Huit montagnes (Les)	VAN GROENINGEN Félix / VANDERMEERSCH Charlotte	7,69	fiction	4 / 1		C+ Ciné+				It-69 / Be-20 / Fr-11
Icare	VOGELE Carlo	6,20	anima- tion	1					X	Lux-55 / Be-35 / Fr-10
Il bambino nascosto	ANDO Roberto	4,05	fiction	4						It-90 / Fr-10
Il legionario	PAPOU Hleb	1,38	fiction	1						It-90 / Fr-10
Insurrection	SAADI Jilani	0,72	fiction	4						Tunisie-50 / Fr-50
Intranquilles (Les)	LAFOSSÉ Joachim	4,24	fiction	4		C+ Ciné+		X	X	Be-43 / Lux-35 / Fr-21

Source : CNC.

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=troisième film ; 4=autre film. ² Avance sur recettes avant ou après réalisation. ³ Financement par les collectivités territoriales.

Annexe B : Films à majorité étrangère agréés en 2021 (2/2)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	payant	clair	SOFICA	CT ³	pays coproducteurs
Kensuke's Kingdom	BOYLE Neil / HENDRY Kirk	9,97	animation	1 / 1						GB-68 / Lux-22 / Fr-10
La Terra dei figli	CUPELLINI Claudio	4,44	fiction	4						It-90 / Fr-10
Les Démons d'argile	BEATO Nuno	3,00	animation	1					X	Portugal-50 / Esp-31 / Fr-19
Ligne (La)	MEIER Ursula	5,22	fiction	4	avant	C+ Ciné+	Arte			Suisse-66 / Fr-24 / Be-10
L'immensità	CRIALESE Emanuele	11,72	fiction	4		C+ Ciné+	F3			It-88 / Fr-12
Loin de la route	VIEIRA DA SILVA Hugo	1,43	fiction	4						Portugal-70 / Fr-30
Lunettes noires	ARGENTO Dario	3,51	fiction	4		C+ Ciné+				It-82 / Fr-18
Maledetta primavera	AMORUSO Elisa	1,59	fiction	4						It-90 / Fr-10
Matadero	FILLOL Santiago	1,10	fiction	2						Argentine-45 / Esp-32 / Fr-23
Metronom	BELC Alexandru	1,00	fiction	2					X	Roumanie-60 / Fr-40
Music	SCHANELEC Angela	2,32	fiction	4						All-85 / Fr-15
Nora	IZAGIRRE Lara	1,80	fiction	2						Esp-80 / Fr-20
Occhi blu	CESCON Michela	2,70	fiction	1						It-90 / Fr-10
Paradis (Le)	GRATON Zeno	2,77	fiction	1	avant					Be-68 / Fr-32
Poète indocile (Le)	JODICE Gianluca	3,98	fiction	1						It-90 / Fr-10
Rabiye Kurnaz contre George W. Bush	DRESEN Andreas	7,03	fiction	4						All-90 / Fr-10
Rebel	EL ARBI Adil / FALLAH Bilal	9,00	fiction	4 / 4		C+ Ciné+				Be-67 / Lux-20 / Fr-13
Richelieu	CHEVIGNY Pier-Philippe	2,21	fiction	1						Canada-80 / Fr-20
Sang pur sang leviatini	PAPA Riccardo	1,81	fiction	2						It-80 / Fr-20
Seule	DASSIER Jérôme	3,25	fiction	2		C+ OCS				Suisse-62 / Fr-38
Shotgun	SAVINA Marta	2,02	fiction	1						It-90 / Fr-10
Sons of Philadelphia	GUEZ Jérémie	4,13	fiction	2		C+ OCS Ciné+				Be-67 / Fr-22 / Pays-Bas-11
Temps mort	DUCHEMIN Eve	2,53	fiction	1	avant			X	X	Be-67 / Fr-33
The long night	ABASSI Ali	3,78	fiction	3			Arte			All-41 / Danemark-31 / Fr-15 / Suède-12
The Other Widow	RYPP Ma'ayan	0,54	fiction	1					X	Israël-73 / Fr-27
Tigru	TANASE Andrei	1,03	fiction	1						Roumanie-68 / Fr-21 / Grèce-11
To The North	MINCAN Mihai	2,08	fiction	4				X	X	Roumanie-54 / Fr-16 / Bulgarie-10 / Grèce-10 / Rép tch-10
Tori et Lokita	DARDENNE Jean-Pierre / DARDENNE Luc	5,90	fiction	4 / 4		C+ Ciné+	F2			Be-65 / Fr-35
Traces	GUEDES Tiago	2,04	fiction	4			Arte			Portugal-70 / Fr-30
Un homme	HERNANDEZ Fabian	0,56	fiction	1					X	Colombie-62 / Fr-38
Un Mondo In Più	PANE Luigi	1,22	fiction	1						It-80 / Fr-20
Un rêve européen	VALENTI Alessandro	0,85	fiction	1						It-80 / Fr-20
Une femme iranienne	NIEDERZOLI Steffi	0,83	docu	1						All-74 / Fr-26
Une femme sur le toit	JADOWSKA Anna	1,45	fiction	4			Arte			Pologne-62 / Fr-25 / Suède-12
Vallée des âmes (La)	RINCON GILLE Nicolas	0,63	fiction	4						Colombie-50 / Fr-50
Vous n'aurez pas ma haine	RIEDHOF Kilian	6,38	fiction	2		Ciné+		X		All-68 / Fr-17 / Be-15
Women do cry	KAZAKOVA Vesela / MILEVA Mina	0,65	fiction	3 / 3			Arte			Bulgarie-56 / Fr-44

Source : CNC.

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=troisième film ; 4=autre film. ² Avance sur recettes avant ou après réalisation. ³ Financement par les collectivités territoriales.

Annexe C : Films d'initiative française agréés en 2021 à plus de 7 M€ de devis

titre	réalisateur	genre	devis (M€)
Astérix et Obélix et l'empire du milieu	CANET Guillaume	fiction	64,10
Trois mousquetaires - Milady (Les)	BOURBOULON Martin	fiction	36,16
Trois mousquetaires - D'Artagnan (Les)	BOURBOULON Martin	fiction	36,08
Feu (Notre Dame brûle)	ANNAUD Jean-Jacques	fiction	31,53
Qu'est-ce qu'on a tous fait au bon dieu ?	DE CHAUVERON Philippe	fiction	19,96
Trésor du petit Nicolas (Le)	RAPPENEAU Julien	fiction	17,38
Couleurs de l'incendie	CORNILLAC Clovis	fiction	16,37
Novembre (ex : 13/11)	JIMENEZ Cédric	fiction	15,98
Mascarade	BEDOS Nicolas	fiction	15,07
Jack Mimoun	COLBEAU-JUSTIN Ludovic / BENTALHA Malik	fiction	14,93
Abbé Pierre (L')	TELLIER Frédéric	fiction	14,90
Tempête au haras	DUGUAY Christian	fiction	13,25
Nouveau jouet (Le)	HUTH James	fiction	12,65
Tirailleurs	VADEPIED Mathieu	fiction	12,12
Menteur	BAROUX Olivier	fiction	11,58
Plancha	LAVAINÉ Eric	fiction	11,51
Goliath	TELLIER Frédéric	fiction	11,20
Tehu	BARBIER Eric	fiction	11,08
Lendarys	CUVELIER Jean-Baptiste / DUCHENE Philippe	animation	10,75
Ducobu Président	SEMOUN Elie	fiction	9,91
Un homme heureux	SEGUELA Tristan	fiction	9,85
Mes très chers enfants	LECLERE Alexandra	fiction	8,91
Petit Nicolas, qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ? (Le)	FREDON Amandine / MASSOUBRE Benjamin	animation	8,87
Argonautes (Les)	ALAUX David / TOSTI Eric / TOSTI Jean-François	animation	8,86
Belle	CORE Pierre	fiction	8,36
En corps	KLAPISCH Cédric	fiction	8,18
Guerre des lulus (La)	SAMUELL Yann	fiction	7,99
Une belle course	CARION Christian	fiction	7,97
Cet été-là	LARTIGAU Eric	fiction	7,94
Choses humaines (Les)	ATTAL Yvan	fiction	7,93
Hawaï	DRIGEARD Mélissa	fiction	7,89
Ernest et Célestine, le voyage en Charabie	ROGER Jean-Christophe / CHHENG Julien	animation	7,80
Chambre des merveilles (La)	AZUELOS Lisa	fiction	7,79
Amour c'est mieux que la vie (L')	LELOUCH Claude	fiction	7,44
Champagne !	VANIER Nicolas	fiction	7,43
Ecole de l'air	CAMPILLO Robin	fiction	7,28
Mes vies	TREINER Olivier	fiction	7,24
Joyeuse retraite ! 2	BRACQ Fabrice	fiction	7,23


Source : CNC.

Annexe D : Premiers films d'initiative française agréés en 2021

titre	réalisateur	genre	devis (M€)
A la belle étoile	TULARD Sébastien	fiction	4,45
Alam	KHOURY Firas	fiction	0,59
Amore Moi	GOUIX Guillaume	fiction	0,93
Astrakan	DEPESSEVILLE David	fiction	0,68
Avant l'Effondrement	ZENITER Alice / ZENITER Benoît	fiction	2,40
Barrage (Le)	CHERRI Ali	fiction	0,46
Bruxa (ex : Alma viva)	ALVES MEIRA Cristele	fiction	1,78
Bulle verte (La)	TASSEL Coco	docu	0,23
Cabines, la France et moi (Les)	DEVIGNE Floriane	docu	0,59
Chevalier noir	ALEEBRAHIM DEHKORDI Emad	fiction	0,55
Chien de la casse	DURAND Jean-Baptiste	fiction	1,56
Chœur de rockeurs	TECHER Ida / BRICAULT Luc	fiction	6,90
Clés de Jade (Les)	ASLAN Jeanne / SAINTILLAN Paul	fiction	0,78
Conte nuptial	BONNEFOY Claire	fiction	0,27
Dans un monde idéal	FRECHE Emilie	fiction	2,45
Débranché d'Elvis (Le)	ESCAFFRE Lauriane / MULLER Yvonnick	fiction	4,06
Devant - contrechamp de la rétention	REDOLFI Annick	docu	0,25
Disco Boy	ABRUZZESE Giacomo	fiction	3,56
En roue libre	BARCELO Didier	fiction	3,10
Etat sauvage (L')	BAUDUIN Audrey	docu	0,61
Faux départ	GUIBERT Gallien	fiction	1,13
Feathers of a Father	EL ZOHAIRY Omar	fiction	0,72
Fils de Caïn (Les)	STAMO Keti	docu	0,27
Gagnants (Les)	BENDJILALI Azedine / JUNCA Laurent	fiction	4,62
Générale (La)	VARELA Valentine	docu	0,30
Grand marin (Le)	DRUKAROVA Dinara	fiction	3,21
I love Greece	GUERRY KARAMAOUNAS Nafsika	fiction	1,09
Il neige à Sidi Bou Saïd	CHERIF Fatma	docu	0,21
Il n'y aura plus de nuit	WEBER Eléonore	docu	0,20
Ils désertent	VIGON Florence	fiction	2,13
Jacky	DELANGLE Lucas	fiction	1,20
Jane B	GAINSBOURG Charlotte	docu	0,44
Kaleb	TORANIAN Vasken	docu	0,25
Last dance	ABERT Coline	docu	0,60
Lendarys	CUVELIER Jean-Baptiste / DUCHENE Philippe	animation	10,75
Marchand de sable (Le)	ACHIEPO Steve	fiction	1,97
Mars express	PERIN Jérémie	animation	6,65
Mastemah	DEROIN Didier	fiction	2,05
Médium (Le)	LASKAR Emmanuel	fiction	3,75
Mes vies	TREINER Olivier	fiction	7,24
Mon héroïne	LEFORT Noemie	fiction	4,16
Page blanche (La)	MAGELLAN Murielle	fiction	2,73
Passagère (La)	PELLOQUET Héloïse	fiction	1,22
Paula	TERRAIL Angela	fiction	1,09
Petit Nicolas, qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ? (Le)	FREDON Amandine / MASSOUBRE Benjamin	animation	8,87
Pierre et Jeanne	CELARIE Clémentine	fiction	0,90
Pires (Les) (ex : Sauvage)	AKOKA Lise / GUERET Romane	fiction	2,64
Pleurier des rivières	LEGRAND Léopold	fiction	3,59
Polaris	VERA Ainara	docu	0,46
Rascals	LAPORAL-TRESOR Jimmy	fiction	3,51
Reines	BENKIRAN Yasmine	fiction	1,81
Repli (Le)	PARIS Joseph	docu	0,13
Rodéo	QUIVORON Lola	fiction	1,22
Saveurs d'exil	HATTE Anne-Solenne	docu	0,59
Segpa-le film	BOUGHERABA Hakim / BOUGHERABA Ali	fiction	2,65
Soleil de trop près (Le)	CARNAILLE Briec	fiction	1,11
Tigre et le président (Le)	PEYREFITTE Jean-Marc	fiction	4,36
Tout le monde aime Jeanne	DEVAUX Céline	fiction	4,00
Trois nuits par semaine	GOUELOU Florent	fiction	2,36
Un cœur en abîme	BUREAU Guillaume	fiction	3,11
Un petit miracle	BOUDRE Sophie	fiction	4,48
Une comédie romantique	SEGOUIN Thibault	fiction	2,05
Une mère	AUDCOEUR Sylvie	fiction	2,30
Une sœur (Falcon Lake)	LE BON Charlotte	fiction	2,13
Vache qui chantait le futur (La)	ALEGRIA Francisca	fiction	1,38
Visiteur du futur (Le)	DESCRAQUES François	fiction	4,61
Zone libre	DIAZ Lisa	fiction	1,22

Source : CNC.

Films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

The background of the entire page is a mosaic of small, semi-transparent blue squares of varying shades, creating a textured, grid-like effect. The squares are arranged in a way that some are more prominent than others, giving it a sense of depth and movement.

**La production
cinématographique
en 2021**

une publication
du Centre national
du cinéma
et de l'image animée
291 boulevard Raspail
75675 Paris Cedex 14
www.cnc.fr

direction des études,
des statistiques
et de la prospective
tél. 01 44 34 38 26
despro@cnc.fr

édité par la direction
de la communication
conception graphique
couverture : c-album
mars 2022